



HAL
open science

Les enjeux et les limites de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires

Perrine Iehl

► To cite this version:

Perrine Iehl. Les enjeux et les limites de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires. Education. 2023. dumas-04331399

HAL Id: dumas-04331399

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04331399>

Submitted on 8 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1^{er} degré, Professeur des Écoles.

Les enjeux et les limites de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires.

Présenté par
IEHL Perrine

Sous la direction de :
HARDY-MASSARD Sandrine

Grade : Maître de Conférences en Psychologie

Année universitaire 2022-2023

DESCRIPTIF DU MÉMOIRE

Champ scientifique : sciences sociales

Objet d'étude : les alliances éducatives dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif

Méthodologie : recueil de données qualitatives par le biais d'entretiens de recherche.

Corpus :

- Ministère de l'Éducation Nationale
- Revues pédagogiques
- Ressources Éduscol
- Colloque

Remerciements.

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire Mme. Sandrine HARDY-MASSARD pour son suivi tout au long de ces deux années, ses nombreux conseils et sa disponibilité.

Je remercie également tous les sujets qui ont répondu présent pour les entretiens exploratoires et de recherche.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont participé au choix de mon sujet, m'ont soutenu et aidé tout au long de la rédaction.

Table des matières.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	1
INTRODUCTION.....	1
I. LES DIFFICULTES SCOLAIRES.....	2
A. <i>Les facteurs.....</i>	<i>2</i>
B. <i>Les bienfaits et les freins de ces alliances éducatives.....</i>	<i>4</i>
II. LES PROGRAMMES CENTRES SUR LA DIFFICULTE SCOLAIRE.....	6
A. <i>Historique.....</i>	<i>6</i>
B. <i>La réforme des rythmes scolaires.....</i>	<i>6</i>
C. <i>Les dispositifs internes à l'école.....</i>	<i>8</i>
1. <i>Les Programmes de Réussite Éducative.....</i>	<i>8</i>
2. <i>Le Projet Éducatif De Territoire.....</i>	<i>9</i>
3. <i>« Devoirs faits ».....</i>	<i>10</i>
4. <i>Les dispositifs relais.....</i>	<i>10</i>
5. <i>Les Unités Localisées d'Inclusion Scolaires.....</i>	<i>11</i>
6. <i>Les classes « spéciales ».....</i>	<i>11</i>
7. <i>Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en difficulté.....</i>	<i>11</i>
8. <i>Les cités éducatives.....</i>	<i>12</i>
III. ACTEURS EXTERNES A L'ECOLE ET LES DIFFERENTS POINTS DE VUE SUR LA COLLABORATION ECOLE-	
FAMILLE.....	13
A. <i>Les différents dispositifs.....</i>	<i>13</i>
1. <i>Les Contrats d'Accompagnement Scolaire.....</i>	<i>13</i>
2. <i>Le Projet d'Accueil Individualisé.....</i>	<i>13</i>
3. <i>Le Plan d'Accompagnement Personnalisé.....</i>	<i>13</i>
4. <i>Le Projet Personnalisé de Scolarisation.....</i>	<i>14</i>
B. <i>Du côté des parents.....</i>	<i>14</i>
C. <i>Du côté des enseignants.....</i>	<i>17</i>
IV. DE LA CO-EDUCATION AUX ALLIANCES EDUCATIVES.....	19
CONCLUSION.....	21
DEUXIEME PARTIE : ETUDE EMPIRIQUE SUR L'ALLIANCE ENSEIGNANT.E –	
ANIMATEUR.RICE D'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE.....	22
I. MISE EN PLACE DU RECUEIL DE DONNEES.....	22
A. <i>Hypothèses de recherche.....</i>	<i>22</i>
B. <i>L'outil méthodologique.....</i>	<i>23</i>
C. <i>Population de recherche.....</i>	<i>23</i>
D. <i>Déroulement de l'étude.....</i>	<i>24</i>
II. RESULTATS : REGARDS CROISES DE LA RECHERCHE A LA THEORIE.....	25
A. <i>Première hypothèse : des missions qui incombent à chacun.....</i>	<i>26</i>
B. <i>Deuxième hypothèse : la volonté d'une cohérence encore discutable.....</i>	<i>28</i>
C. <i>Troisième hypothèse : une collaboration souhaitable mais impossible.....</i>	<i>29</i>
INTERPRETATION.....	32
CONCLUSION.....	34
I. RESUME.....	34
II. PERSPECTIVES PRATIQUES.....	35
III. COMPETENCES ACQUISES.....	36
BIBLIOGRAPHIE.....	37
ANNEXES.....	40

Première partie : cadre théorique.

Introduction.

De nos jours l'autonomie de l'enfant, sa réussite sociale et scolaire sont considérées comme les critères de réussite éducative. L'entrée à l'école de ce dernier marque non seulement le début de sa scolarisation mais aussi le début d'une collaboration entre l'enseignant et la famille. Face aux nouvelles problématiques de décrochage scolaire de nombreux dispositifs sont mis en place. En 2013 la réforme des rythmes scolaires est venue donner un élan dans cette prévention et lutte contre le décrochage en accordant une nouvelle place à l'accueil de loisirs périscolaire. L'objectif est d'aboutir à une cohérence entre les différents temps de l'enfant favorisant les alliances éducatives familles, école et animateur.rice.s qui travaillent dans les accueils de loisirs périscolaires. Nous nous trouvons face à une triade éducative qui va participer à l'épanouissement ainsi qu'à la réussite sociale et scolaire de l'enfant. Dans ce contexte de bouleversement où chacun acquière une nouvelle place dans l'éducation, nous pouvons alors nous demander **quels sont les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires ?**

Afin de répondre à une de ces problématiques, nous nous intéresserons aux difficultés scolaires, aux programmes mis en place pour agir contre celles-ci ainsi qu'aux acteurs extérieurs à l'école qui travaillent en collaboration avec cette dernière et aux différents points de vue.

I. Les difficultés scolaires.

A. Les facteurs.

Il n'existe pas de définition exacte de la difficulté scolaire mais selon le ministère de l'éducation nationale « *l'élève en grande difficulté est celui pour lequel le cours normal des activités scolaires n'est pas suffisant. L'ampleur de l'écart qui caractérise sa situation et la multiplicité des facteurs qui généralement l'induisent justifient au moins un partage de l'information et souvent une aide complémentaire.¹* ».

Nous pouvons dire que souvent, les difficultés scolaires peuvent mener au décrochage scolaire de fait, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en 2013 a défini un décrocheur comme étant « *un élève qui quitte un cursus de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme finalisant cette formation (...)²* ». En ce sens, nous avons relevé qu'en 2016, en Europe plus de 4 millions de jeunes entre 18 et 24 ans étaient considérés comme décrocheurs soit environ 450 000 en France. Ce chiffre s'est vu nettement diminuer en 2020 puisque nous n'en comptabilisons plus que 80 000.

Il existe une multitude de facteurs à l'origine du décrochage scolaire mais, nous pouvons commencer par dire que les causes individuelles, la famille, l'environnement social et les institutions jouent un rôle primordial dans la bonne adaptation sociale des enfants. En effet, les facteurs individuels sont inhérents à l'élève et de fait même si l'école en a conscience, essaie de les travailler, elle ne peut que très peu agir dessus. Dans ces facteurs nous trouvons notamment l'âge puisque nous savons que plus l'enfant grandit plus il y a de risques de décrochage. Le genre qui est également une cause individuelle à ne pas négliger. Il apparaît que les hommes sont plus enclins au décrochage scolaire que les femmes durant l'adolescence.

Ensuite, concernant les causes familiales, en 1971 Baumrind a mis en place une typologie de styles éducatifs et en a notamment souligné trois : autoritaire, structurant et permissif³. Par la suite d'autres chercheurs ont montré qu'il existait « *des liens entre style éducatif et résultats scolaires⁴* ». De fait, un des premiers facteurs du décrochage scolaire serait le style éducatif des parents. En effet, les enfants de ceux ayant un style autoritaire ou permissif auraient de moins bons résultats scolaires que ceux qui ont des parents structurants. Cela peut s'expliquer par le fait que les styles éducatifs autoritaire et permissif permettent moins à l'enfant de se développer cognitivement. Le développement cognitif permet à l'enfant de développer son langage, d'acquérir des connaissances, de résoudre des problèmes ainsi que de comprendre le monde qui l'entoure. Il s'agit de quelque chose de primordial pour l'avenir des enfants. Néanmoins, ces affirmations sur le lien entre style éducatif et résultats scolaires restent à

¹ Inspection générale de l'éducation nationale & Inspection générale de l'admission de l'éducation nationale et de la recherche. (2013, novembre). *Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire.*

² Selon le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

³ BAUMRIND D. (1971). « Current patterns of parental authority ». *Developmental Psychological Monographs*, 4, 1- 103 cité page 7 de BERGONNIER-DUPUY, G. (2005). *Famille(s) et scolarisation. Revue française de pédagogie.*

⁴ BERGONNIER-DUPUY, G. (2005). *Famille(s) et scolarisation. Revue française de pédagogie*, 151(1), pp. 7

nuancer étant donné que cela dépend du milieu social de l'enfant. En effet, il est nécessaire de souligner qu'un style parental strict en milieu populaire peut conduire à une meilleure réussite scolaire tandis que le style structurant se montre plus efficace dans les milieux aisés. De même, l'étude québécoise en 2005 de Fortin et al. a mis en évidence le fait que les difficultés scolaires pourraient résulter de sept facteurs à savoir : « *la présence de sentiments dépressifs, le manque d'organisation et de cohésion familiale, les attitudes négatives de l'enseignant envers les élèves, le manque d'engagement de l'élève dans ses activités scolaires ainsi que la faible performance en français et en mathématiques*⁵ ». À travers ces derniers nous pouvons percevoir que les facteurs scolaires sont prégnants en effet, en France Blaya en 2010 en a identifié cinq : le climat de la classe ainsi que de l'établissement, la perception que les élèves ont du soutien des enseignants, l'engagement scolaire, du sentiment des élèves de la capacité d'innovation des enseignants et du sentiment que les règles sont peu claires dans la classe. Ces facteurs scolaires jouent un rôle dans le décrochage scolaire et ne sont donc pas à négliger lorsque les premiers signes apparaissent chez un élève. De plus, dans la dimension scolaire, on peut parler de l'étiquetage cette théorie prend ses origines d'Émile Durkheim. En effet, parfois inconsciemment les enseignants ont tendance à juger plus positivement ou négativement certains élèves qui vont par la suite se comporter petit à petit conformément à cela. On peut dire que l'étiquetage vient encore creuser la place de l'enfant en difficulté scolaire. De surcroît, les troubles du comportement constituent un autre facteur qui, loin d'être une fatalité, demeure tout de même un prédicteur du décrochage scolaire.

Même si ce propos reste à nuancer il semble important de noter que certains auteurs tels que Rutter, Janosz et Leblanc considèrent comme un des facteurs à l'origine du décrochage les classes spéciales dont nous parlerons plus tard et qui sont pourtant censées apporter une aide à ces enfants.

Il arrive que les élèves en décrochage soient face à plusieurs difficultés notamment au sein de leur famille, il est possible que les problèmes financiers des parents aient de lourdes conséquences sur la scolarité de l'enfant. Malgré tout, l'engagement de l'élève et sa motivation sont des facteurs très importants qui sont à prendre en compte dès le début. Afin de susciter ces deux aspects le suivi parental est très important puisqu'un manque de suivi scolaire ainsi qu'un soutien négatif pourrait être la cause de résultats moins bons chez l'élève. C'est une difficulté qui a été prégnante durant le confinement puisqu'en effet, le vécu des parents avec l'école parfois négatif peut engendrer un manque de communication avec les enseignants alors que la participation parentale était à ce moment-là primordiale. Ce manque de communication durant le confinement a été un des plus grands problèmes des enfants ne pouvant plus se rendre en classe. De plus, les parents ayant un sentiment d'auto-compétence très faible se sont trouvés en

⁵ Cité dans BLAYA, C., GILLES, J. L., PLUNUS, G., & TIECHE CHRISTINAT, C. (2011). Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires. *Éducation et francophonie*, 39(2), pp. 230-231.

difficulté pour les aider. Cela est venu accentuer certaines difficultés scolaires déjà présentes auparavant.

De fait, malgré ce que l'on peut penser, la réussite scolaire des enfants ne dépend pas seulement du milieu socio-économique des parents mais aussi de la place qui est laissée à l'enfant, de la façon de l'éduquer, de facteurs scolaires, de l'engagement de l'enfant, etc. Plus on accorde sa confiance à l'enfant, on le responsabilise et on l'écoute, plus cela lui permettra de se développer cognitivement, de fait il y aura des effets favorables sur sa scolarité. Le décrochage est donc un processus composé d'une multitude de causes qui accompagnent l'élève tout au long de sa scolarité. Dans le contexte d'aujourd'hui, où l'on cherche la cohérence entre les différents lieux éducatifs de l'enfant, nous pouvons dire que l'un des facteurs menant au décrochage scolaire pourrait aussi être l'hétérogénéité des pratiques éducatives ne permettant pas à ce dernier de construire des repères stables. Les alliances éducatives famille-école-tiers lieu éducatif pourraient peut-être constituer un levier pour l'homogénéité de ces pratiques.

B. Les bienfaits et les freins de ces alliances éducatives.

Même si les alliances éducatives sont encore récentes nous pouvons déjà dire que leurs mises en place a des bienfaits et des freins qui ne sont pas à oublier mais plutôt à prendre en compte.

Les alliances éducatives sont mobilisées en tant que moyen de prévention du décrochage scolaire. La collaboration entre les différents professionnels, mettant au profit des élèves une communauté éducative qui avance unie permet un suivi individualisé des enfants en difficulté et une approche plus globale de ces derniers. Elles apportent à l'élève un accompagnement même si le problème n'est en fait pas lié à l'école. Le but est qu'il se sente bien socialement et de fait scolairement. Ces alliances peuvent notamment avoir un impact sur la motivation de l'enfant parfois moindre. Il y a une réelle mobilisation autour de l'élève qui l'aide non seulement au niveau scolaire mais aussi parfois au niveau personnel ce qui peut avoir un impact très positif sur sa motivation. De plus, dans le cadre des alliances éducatives depuis 2013, la collaboration entre l'école et l'accueil de loisirs périscolaire a été mise au premier plan ce qui, dans l'idéal, permet une cohérence entre les différents temps de l'enfant. Cette harmonie semble nécessaire à sa réussite scolaire ainsi qu'éducative et constitue un moyen de prévention contre le décrochage scolaire qui n'est pas négligeable.

Néanmoins, nous pouvons dire que la collaboration avec les parents est quelque chose de bénéfique pour la réussite scolaire des enfants à condition qu'elle ne devienne pas une obligation, une contrainte pour les familles. Dans cette perspective, il faut donc être très vigilant au feedback donné par les parents pour qu'ils ne se sentent pas forcés. De plus, nous sommes en mesure de se questionner sur le fait que ces alliances seraient en fait une stigmatisation de certaines familles issues de milieux défavorisés ou encore migrantes. Ces dernières ne se sentent parfois pas capables d'aider leurs enfants et se trouvent au centre de cette stratégie. Même s'il s'agit d'une stigmatisation positive nous nous devons de rester attentifs à ce que ressentent les familles afin de ne pas les placer dans une case au sein de laquelle ils se sentent déjà pris au

piège et montrés du doigt. En ce sens, nous pouvons dire qu'il existe des freins comme celui-ci aux alliances éducatives. Nous en trouvons également du côté des enseignant.e.s qui ont émis quelques réticences puisqu'en effet, le système scolaire à la base avait pour objectif d'éloigner les enfants de l'univers familial afin de les mener le plus loin possible. Aujourd'hui, cela se voit totalement bousculé puisque l'on demande une collaboration étroite avec la famille en lui donnant une place dans l'école qui se voulait tant éloignée de l'espace familial. De même, par leur pratique au fil des années, les enseignant.e.s construisent des préjugés qui peuvent être un réel frein à la collaboration avec les familles. Il faut en avoir conscience et pouvoir les maîtriser. De plus, pour revenir sur la nouvelle alliance qui s'est vue engagée avec la réforme de 2013, nous pouvons dire qu'elle a engendré au niveau des accueils de loisirs périscolaires des besoins, en termes d'animateurs, plus importants sans que cela ait été anticipé. De fait, un des freins peut être le financement qui est relativement important c'est pourquoi l'État y a participé. Dans le cadre de ces nouvelles alliances éducatives, il est nécessaire que les parents, les enseignant.e.s et les animateur.rice.s parviennent à se réunir autour d'un but commun de co-éducation. Afin que cela fonctionne chacun doit faire des concessions et cela demeure encore aujourd'hui, sept ans après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, relativement compliqué.

Malgré cela, il ne faut pas oublier que ces alliances seules ne peuvent pas atteindre les effets escomptés. En effet, nous pourrions voir que de nombreux programmes ont été proposés avec l'ambition de faciliter la collaboration entre les différents acteurs vus précédemment afin qu'ils se réunissent dans le but commun de lutte et de prévention contre le décrochage scolaire.

II. Les programmes centrés sur la difficulté scolaire.

A. Historique.

L'histoire de l'éducation est longue et complexe, faite de différentes réformes, de différents changements. Elle connaît encore aujourd'hui des bouleversements profonds, des remises en question de chaque acteur de l'éducation. C'est pourquoi nous avons effectué un rapide historique des différentes réformes importantes qui nous ont mené à l'école, à l'éducation d'aujourd'hui.

Dès 1882 Jules Ferry a beaucoup influencé cette histoire scolaire. Puis, c'est en 2012 après l'élection de François Hollande que des réflexions voient le jour concernant les rythmes scolaires. Selon Vincent Peillon, un ministre, les journées sont trop longues pour les élèves c'est pourquoi en janvier 2013 est annoncée la réforme des rythmes scolaires qui s'appliquera dès la rentrée de septembre 2013. Par la même occasion, les deux heures d'aide personnalisée pour les élèves en difficulté sont supprimées. Cette réforme est accompagnée de la mise en place d'activités périscolaires municipales dans toutes les écoles élémentaires et maternelles publiques.

Pourtant, en 2017, on revient à la semaine de quatre jours et le ministre Jean Michel Blanquer met en œuvre le plan mercredi. À la rentrée 2018 80% des écoles sont revenues à la semaine de quatre jours.

B. La réforme des rythmes scolaires.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires aussi appelée réforme du temps scolaire provient de deux décrets celui du 24 janvier 2013 portant sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles primaires ainsi que celui du 7 mai 2014 qui concerne l'expérimentation de ce changement d'organisation scolaire. Elle s'inscrit notamment dans la loi de Refondation du système scolaire qui met en évidence l'importance de la continuité des différents temps.

La mise en place de la réforme par le premier ministre Emmanuel Valls ainsi que Benoit Hamon le ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement du supérieur et de la recherche est donc encore récente. Nous pouvons préciser que par « *rythme scolaire* » nous entendons en fait les jours et heures où l'élève va à l'école. La semaine scolaire dans les écoles primaires depuis 2013 est organisée en neuf demi-journées de classe du lundi au vendredi. Néanmoins, cela n'est pas fixe les villes peuvent décider de conserver une semaine de huit demi-journées de classe par semaine et cela a déjà été adopté par certaines villes qui ont préféré revenir ou rester à la semaine de quatre jours. Cette réforme est relativement coûteuse étant donné qu'elle serait estimée à environ 150€ par enfant et a eu de nombreuses conséquences sur l'organisation scolaire, notamment sur les pauses méridiennes, les activités périscolaires, l'organisation du temps libre.

Au service de la prévention du décrochage scolaire, des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont instaurées en plus du temps scolaire. Dans ces activités on retrouve notamment de l'aide aux élèves en difficulté qui prennent soit la forme de l'aide au

travail personnel soit d'activités prévues par le projet d'école ou par le Projet Éducatif Territorial (PEDT).

Au-delà des implications de cette réforme au niveau de l'école nous pouvons dire qu'il y a eu de grandes conséquences dans les accueils de loisirs périscolaires. Il semble important de préciser que le temps d'accueil périscolaire est celui qui précède ou suit le temps scolaire. Par périscolaire nous entendons « *activité qui, sans relever de l'instruction proprement dite, complète l'éducation de l'élève* »⁶ cette définition appuie bien sur le fait que l'éducation de l'enfant ne se fait pas seulement à l'école ou à la maison. En effet, les premiers éducateurs des enfants sont certes les parents ensuite l'école qui vient compléter cette éducation primaire mais nous oublions souvent l'influence des temps périscolaires puisqu'à travers des activités récréatives avec des animateurs les enfants apprennent. Il ne faut donc pas négliger le fait que les animateurs participent à l'éducation des enfants. Selon la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA) le « *Temps d'Activité Périscolaire (TAP) doit contribuer au développement de la curiosité intellectuelle de l'enfant* »⁷. Avec la réforme des rythmes scolaires ce temps se concentre sur une seule demi-journée jusqu'au décret du ministre de Jean Michel Blanquer en juin 2017 qui s'accompagne du Plan mercredi.

Le Plan mercredi a pour objectif de garantir dès la rentrée 2018 un accueil aux enfants le mercredi pour les communes qui ont fait le choix de revenir à la semaine de quatre jours. Il s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2. L'objectif est de proposer des activités de qualités permettant l'accès à la culture et au sport pour tous. Pour que ce soit possible les places en accueil périscolaire ont été augmentées. Dans le cadre de la cohérence entre les différents temps de l'enfant, ce plan peut exister grâce à la collaboration entre l'école, le territoire et l'accueil de loisirs périscolaire. Il s'est vu accompagné de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui ont pour but de donner aux enfants des connaissances culturelles, l'épanouissement de ces derniers ainsi que de leur apprendre le mieux vivre ensemble qui passe par la tolérance et l'inclusion de tous. Ces NAP sont accessibles à tous et mises en place une après-midi par semaine afin de proposer des activités culturelles, sportives et éducatives. Elles ne sont pas obligatoires mais sont pour la plupart gratuites et au choix de l'enfant. Le nouveau Temps d'Activités Périscolaires (TAP) tente de réduire les inégalités sociales en permettant aux enfants les plus défavorisés d'accéder à des activités qu'ils n'auraient pas forcément pu expérimenter sans ce dispositif.

Cette réforme qui est venue bousculer l'espace scolaire s'est vue accompagnée de réticences et notamment de critiques puisque déjà en octobre 2013 les directeurs académiques ont reçu, de 419 directeurs et directrices des écoles publiques de Paris, des critiques. Selon ces derniers cette réforme créerait des confusions entre temps scolaire et temps périscolaire.

De plus, il faut rester prudent et faire attention à ne pas proposer trop d'activités au risque de ne plus respecter le rythme biologique de l'enfant. Il est important de ne pas perdre de vu la

⁶ Définition du dictionnaire *Larousse.fr*

⁷ Vie publique.fr. (2020, 8 juillet). *4 ou 4,5 jours, activités périscolaires : les rythmes scolaires en débat.*

bienveillance éducative tout en utilisant les ressources du territoire, en valorisation les projets collaboratifs et l'éducation à la citoyenneté qui font partis des enjeux majeurs de cette réforme. Malgré tous les bienfaits visés par cette réforme un effet n'avait pas été anticipé et est aux antipodes des objectifs de cette dernière. Il s'agit du fait que les enfants qui ont école le mercredi matin ne vont plus au centre de loisirs comme avant. En effet, leurs parents s'arrangent pour les récupérer après le repas du midi de fait, les enfants qui auparavant participaient aux activités du mercredi ne sont plus présents l'après-midi. Nous voyons donc que parfois les réformes ont des limites et dans certaines familles produisent les effets inverses de ceux attendus.

C. Les dispositifs internes à l'école.

De nombreux dispositifs ont été mis en place afin d'aider les élèves en difficulté. Nous pouvons donc dire que la mobilisation autour de cette problématique a été très importante. Le Fonds Social Européen s'est notamment penché sur trois domaines fondamentaux de cette problématique à savoir l'apprentissage, l'enseignement supérieur et la lutte contre le décrochage scolaire.

De plus, il faut que l'établissement scolaire repère les premiers signes de décrochage scolaire afin de mettre en place des dispositifs en collaboration avec les parents, les enseignants, les collectivités territoriales ainsi que les services de l'État. Nous trouvons plusieurs dispositifs internes à l'école que nous allons expliquer ensuite.

1. *Les Programmes de Réussite Éducative.*

À l'image des Pays-Bas avec le programme BEST (Behaviour and Éducation Support Teams) et du LYCAM (le LYcée ÇA M'intéresse) né au Canada, la France a mis en place des Programmes de Réussite Éducative (PRE) en 2005. Ils ont notamment pour but de créer une communication entre les différents acteurs de l'éducation des enfants. Il s'agit d'un projet de la loi de programmation pour la cohésion sociale datant du 18 janvier 2005. Il a été mis en place afin de travailler les difficultés rencontrées par les enfants dans le but de les atténuer voire de les supprimer dans le meilleur des cas. Par un suivi individualisé de chacun, durant 7 à 12 mois ce programme tente de mettre en place des solutions avec l'accord des familles. Il s'adresse en particulier aux enfants issus de familles défavorisées ou scolarisés dans un établissement scolaire du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP+). De même, le Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) est financé à 70% par l'Agence Nationale de la cohésion des territoires. On note qu'en 2020 550 programmes de réussite éducative ont été mis en place. 100 000 enfants et jeunes en ont bénéficié⁸. Même s'il s'agit d'un dispositif interne à l'école nous pouvons dire qu'il prend place en dehors du temps scolaire et de l'établissement scolaire. Il repose sur la collaboration d'acteurs qui mettent ensemble en place des actions de

⁸ *Programme de réussite éducative.* (2020b, avril 28). Agence nationale de la cohésion des territoires. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-35>

différents champs afin d'aider au mieux les enfants. Il est donc construit par l'équipe pédagogique et permet de mobiliser la communauté éducative autour des élèves en difficulté. Ce programme fait des différences entre les élèves mais c'est en fait une différenciation au service de ces derniers qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages et notamment dans l'acquisition des compétences du socle commun. Il s'agit donc d'une différenciation positive. En fait, l'objectif des PRE est de venir en aide aux enfants qui ne parviennent pas à acquérir les compétences aussi rapidement que les autres. Il s'agit de les accompagner pour progressivement les amener à une maîtrise des compétences attendues à l'école.

2. *Le Projet Éducatif De Territoire.*

Au niveau des dispositifs nous trouvons également le Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Ce dernier a aussi vu le jour avec la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 afin d'organiser les activités périscolaires. Il s'appuie notamment sur des projets qui existent déjà tels que les Projets Éducatifs Locaux (PEL) et les Contrats Éducatifs Locaux (CEL). D'après un constat de juin 2016, 92%⁹ des communes ont un PEDT. Ce projet est un engagement signé par différents acteurs tels que la collectivité territoriale, le préfet, le directeur des services départementaux de l'éducation, etc. Nous pouvons dire que ce projet, qui s'étale sur maximum 3 ans, permet de faciliter la collaboration des membres impliqués. L'objectif est d'atteindre une cohérence entre les différents temps qui composent la vie de l'enfant. En effet, la journée de celui-ci est rythmée par l'école puis pour la plupart par des temps en accueil de loisirs périscolaire. L'un des objectifs de la réforme des temps scolaires serait en ce sens de créer une harmonie entre ces différents temps. Il faut donc assurer une continuité éducative entre l'école et l'accueil de loisirs périscolaire afin que l'enfant ait des repères fixes. Il semble nécessaire que les enfants construisent des projets avec le périscolaire en continuité de ceux avec l'école. Le PEDT permet de créer des espaces collectifs pour les enfants afin qu'ils puissent participer à des activités ensemble. Derrière ce projet qui s'adapte aux différents territoires il y a un réel enjeu de socialisation. Un des avantages de ce dispositif pour les accueils de loisirs périscolaires est notamment l'assouplissement du taux d'encadrement passant d'un animateur pour 10 enfants à un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 14 enfants à un animateur pour 18 enfants à partir de 6 ans. Cela leur permet d'engager moins d'animateurs qu'ils auraient dû afin de réduire les coûts. De réelles économies sont donc réalisées pour les communes qui financent.

Du côté des animateurs, nous pouvons voir de nombreuses manifestations. Ils jugent que la baisse des taux d'encadrement n'est pas favorable à la bonne surveillance de tous. Il y a notamment eu un appel à la grève nationale le 19 septembre 2016 où les animateurs et les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) disaient « *Non ! À la casse*

⁹ *Une nouvelle organisation du temps scolaire.* Gouvernement.fr.

des conditions de travail. Oui ! À une qualité pédagogique et éducative¹⁰ ». Récemment ce sujet a été remis au-devant de la scène. En effet, le 19 novembre 2021 les syndicats du secteur de l'animation ont fait un appel à la grève afin de demander une amélioration des conditions de travail. Dans les revendications nous retrouvons notamment le salaire trop bas ainsi que le taux d'encadrement qui ne permet pas de travailler dans de bonnes conditions¹¹. Nous voyons donc que ces nouveaux dispositifs mettent en place de nombreux moyens pour améliorer le quotidien de l'enfant et leur permettre un accès aux activités mais, malgré cela, il y a des concessions qui sont faites sur d'autres plans.

3. « Devoirs faits ».

Quelques années après la réforme des rythmes scolaire, en 2017 le dispositif « *Devoirs faits* » a été mis en place par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer proposant gratuitement aux collégiens un temps d'étude accompagnée. Il a lieu dans l'établissement scolaire en dehors des heures de classe et est au choix de l'enfant, il n'y a pas de caractère obligatoire. L'objectif est d'apporter aux élèves une aide appropriée afin qu'ils puissent effectuer leurs devoirs dans de bonnes conditions avec un accompagnement des acteurs de l'établissement ou d'acteurs extérieurs sollicités par ce dernier. Ce dispositif permet non seulement à l'enfant de revoir ce qu'il n'a pas compris en classe, de faire les devoirs demandés par ses professeurs mais aussi de calmer les rapports familiaux aux devoirs qui sont parfois tendus dans les milieux défavorisés. Il vise donc l'égalité sociale.

4. Les dispositifs relais.

Au sein de certains collèges nous pouvons retrouver des dispositifs relais qui englobent les classes, les ateliers et même les internats. Les classes relais ont été créées en 1998 et les ateliers relais en 2002. Ces dispositifs s'occupent des collégiens désocialisés et déscolarisés ou en cours de déscolarisation. L'objectif est de redonner le goût d'apprendre à ces élèves et donc de tenter de les rescolariser petit à petit ou en amont de faire de la prévention du décrochage scolaire. Les classes relais durent environ 6 mois et les ateliers relais 4 à 6 semaines. Ils sont composés de maximum douze collégiens afin que les effectifs permettent une prise en charge plus individualisée qu'en classe dite « *normale* » ou « *ordinaire* ». Quant aux internats, ils accueillent les collégiens en rupture totale qui sont en isolement social et en échec scolaire toujours en effectif réduit.

L'orientation vers ces dispositifs des enfants est mise en place avec l'accord de la famille une fois que toutes les autres solutions ont déjà été épuisées sous conseils de l'équipe pédagogique.

¹⁰ *Assouplissement des taux d'encadrement des accueils périscolaires la coupe est pleine Appel à la grève nationale le 19 septembre et pétition - Le SNUTER-FSU La FSU Territoriale.* (2016, 13 septembre).

¹¹ JECKO, D. (2021, 16 novembre). *Les animateurs appelés à la grève le 19 novembre.* Les animateurs appelés à la grève le 19 novembre | Le Journal de l'Animation.

Les classes, ateliers et internats sont menés par des membres de la communauté éducative à savoir des enseignants, des éducateurs, des professionnels de l'animation, du personnel d'orientation, etc. En effectif réduit ainsi qu'en proposant des horaires adaptés à ces jeunes en décrochage, le but est de leur redonner de la motivation ainsi que les clés de leur réussite afin qu'ils retrouvent aux termes une scolarité dite « normale ».

5. *Les Unités Localisées d'Inclusion Scolaires.*

Dans les établissements scolaires nous retrouvons également des Unités Localisées d'Inclusion Scolaires plus communément appelées les classes ULIS. Ce sont des classes à effectif réduit qui accueillent du premier au second degré des élèves ayant différents troubles (du langage, des apprentissages, autisme, pluri-handicap, maladies invalidantes, ...). Elles sont sous la responsabilité du directeur de l'école, du collège dans lesquels elles se trouvent. L'orientation dans ces classes fait l'objet d'une étude par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'objectif est d'offrir à ces enfants une scolarisation la plus normale possible tout en adaptant les apprentissages à leurs capacités. L'enseignant de cette classe est appelé « *coordonnateur de l'Ulis* », il est un membre de la communauté éducative et dialogue avec les autres enseignants afin d'organiser le travail en lien avec les projets personnalisés de scolarisation de chacun.

6. *Les classes « spéciales ».*

Au-delà de ces classes ULIS centrées sur les élèves en situation de handicap, nous pouvons également évoquer ceux en situation de décrochage scolaire, qui redoublent et sont regroupés dans des classes « *spéciales* ». Face à cette problématique, la France est dans une optique de réduction du redoublement afin d'éviter que tous les élèves en difficulté se retrouvent ensemble dans une même classe créant une ségrégation et les enfonçant un peu plus dans leurs difficultés. Ceci serait un moyen de contribuer à la lutte ou en tout cas à la prévention du décrochage scolaire même si les enseignants, les établissements sont encore septiques quant à cela.

7. *Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en difficulté.*

Nous pouvons aussi parler du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) qui est arrivé en France en 1990 et s'adresse aux élèves de la maternelle au CM2. Les missions des membres du RASED ont été redéfinies en 2014. Il s'agit de psychologues et de professeurs des écoles spécialisés qui viennent en aide aux équipes pédagogiques des établissements scolaires. Les interventions ont lieu pendant les heures de classe plusieurs fois par semaine. Ce réseau agit auprès des élèves en difficulté à la demande de la famille et/ou de l'enseignant. Il y a deux grandes actions d'aide que le RASED propose : une action d'aide spécialisée pédagogique ou une action d'aide spécialisée rééducative. Ce dernier peut également conseiller les familles sur des orientations extérieures à l'école.

8. Les cités éducatives.

Plus récemment nous avons pu voir émerger les cités éducatives. Elles ont été mises en place en 2018 mais sont devenues un programme national seulement en 2019. Ces cités éducatives mobilisent l'ensemble de la communauté éducative et se centrent sur le soutien des écoles notamment de l'éducation dans les milieux défavorisés. Il s'agit d'un plan de lutte contre les inégalités qui s'adresse aux enfants et jeunes de 3 à 25 ans. On parle d'un « *label cité éducative* » qui en 2019 s'est vu attribuer à 80 territoires qui ont fait de la réussite des élèves une priorité. L'origine de ces cités serait en fait la conviction « *qu'il faut franchir un nouveau cap, rassemblant à partir du collège et des écoles, tous les acteurs partageant les valeurs républicaines et prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles* »¹². Ces cités permettent donc d'ouvrir aux enfants issus de quartiers défavorisés de nouvelles possibilités avec des espérances plus hautes. Nous sommes dans une optique d'égalité des chances.

Bien que très récentes ces cités ont déjà de grandes ambitions puisqu'entre 2020 et 2022 leur objectif est de créer des projets d'action ainsi que des partenariats dans des « *alliances éducatives locales* ». Nous pouvons donc dire que les cités éducatives tentent d'améliorer la prise en charge des enfants issus de milieux défavorisés dans tous les espaces de vie.

¹² BLANQUER, J.-M., & DENORMANDIE, J. (2021). *Les Cités éducatives, un label d'excellence*. Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.

III. Acteurs externes à l'école et les différents points de vue sur la collaboration école-famille.

A. Les différents dispositifs.

Nous avons pu voir précédemment qu'il existe de nombreux dispositifs internes à l'école en lien avec des acteurs qui interviennent directement au sein de cette dernière durant les heures de classe ou en dehors de celles-ci. Mais nous pouvons également trouver des dispositifs externes à l'école qui jouent malgré tout un rôle majeur dans l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire.

1. Les Contrats d'Accompagnement Scolaire.

Dans un premier temps, nous trouvons des Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (CLAS) qui ont remplacé les Animations Éducatives Périscolaires (AEPS) en 2000. Ce sont des actions qui travaillent avec l'école afin d'offrir aux enfants les ressources et l'aide dont ils ont besoin pour réussir scolairement étant donné que leurs familles ne sont pas forcément en capacité de leur apporter l'aide nécessaire. Ces contrats contribuent une fois de plus à l'égalité des chances ainsi qu'à la prévention du décrochage scolaire. Ils s'adressent aux enfants de l'école élémentaire jusqu'au lycée ainsi qu'aux Élèves Nouvellement Arrivés en France (ENAF). Même si les besoins ont été repérés chez les enfants les CLAS se mettent en place avec l'accord des familles. Ces actions se font par groupe de 15 élèves maximum et sont financées ainsi qu'animées par la CAF. Le but est en fait de créer des relations école-famille de confiance afin d'offrir aux parents parfois mal informés un espace de dialogue.

2. Le Projet d'Accueil Individualisé.

Dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de juillet 2013 qui tente d'apporter des réponses adaptées au service de l'égalité des chances plusieurs plans sont proposés afin d'aider les élèves en difficulté tel que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Il concerne plus particulièrement les enfants atteints de pathologies chroniques ou d'allergies alimentaires. En effet, ce plan est demandé par le médecin scolaire ou le directeur de l'école en accord avec la famille ou sur sa demande. Il s'agit d'un document écrit qui suit l'enfant durant sa scolarité afin de mettre en place des aménagements que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Il lui permet un accès comme les autres à la cantine de l'accueil de loisirs périscolaire par exemple.

3. Le Plan d'Accompagnement Personnalisé.

Il y a également Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) qui s'adresse aux élèves du premier ainsi que du second degré rencontrant des difficultés scolaires. Il peut être mis en place sur demande des enseignant.e.s, des parents ou de l'élève lui-même s'il est majeur

lorsque l'un d'entre eux constate des troubles. Bien évidemment un passage vers le médecin de l'éducation nationale est inévitable puisqu'il confirmera ou non la présence des troubles. Le plan est élaboré en collaboration au sein de la communauté éducative (directeur.rice, enseignant.e.s, parents et autres professionnels). Le PAP se présente sous la forme d'un contrat signé par les différents éducateurs de l'enfant ou par le jeune lui-même s'il est majeur. Il sera inscrit dessus les aménagements qui vont être mis en place dans la classe pour le bien de l'élève.

4. *Le Projet Personnalisé de Scolarisation.*

Enfin, nous pouvons parler du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) qui est généralement demandé par la famille. Cette dernière va contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) parfois sur conseil des enseignant.e.s lorsque tous se rendent à l'évidence que les moyens mis en place auparavant n'ont pas suffi à aider l'enfant. En l'occurrence ce plan concerne les élèves en situation de handicap. Ce recours à la MDPH est vraiment la dernière solution et est initié à l'issue d'un long travail avec les parents pour les mener parfois à l'acceptation des troubles de leur enfant.

Il faut rester prudent quant à la mise en place de ces dispositifs qui se font en collaboration avec des familles pas toujours aptes à accueillir certaines informations sur leur enfant. En effet, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de leur fils ou fille de fait, l'acceptation est parfois longue et compliquée. En ce sens, la mise en place de ces dispositifs doit être un des derniers recours lorsque les difficultés de l'élève deviennent trop importantes.

B. Du côté des parents.

Dans la collaboration école, famille et autres acteurs il ne faut pas négliger le point de vue des parents qui n'est parfois pas le même que celui des enseignant.e.s. En effet, il est important de s'intéresser aux familles notamment à leur compréhension du système scolaire ainsi qu'à leur ressenti envers ce dernier afin de pouvoir comprendre ce qui, parfois, mène les enfants à l'échec scolaire. Nous savons que le manque d'implication des parents est un des facteurs du décrochage scolaire.

Cela nous mène à nous questionner sur les relations que les parents entretiennent avec les enseignant.e.s notamment sur les contacts que ces derniers peuvent avoir. Nous pouvons dire que des rencontres « *parents-enseignant.e* » ont lieu plusieurs fois par an permettant aux enseignant.e.s de donner aux familles quelques éléments sur leur enfant accentuant parfois le sentiment d'infériorité des parents. La rencontre de début d'année aurait en fait pour rôle d'explicitement clairement à ces derniers les attendus scolaires et de leur expliquer le rôle qu'ils ont à jouer dans la scolarité de leurs enfants. En ce sens, les parents de milieux défavorisés bien qu'ils se sentent concernés ne s'estiment pas compétents pour s'impliquer et s'engager dans une démarche d'accompagnement. C'est pourquoi ce sont ceux qui ont le plus besoin d'être rassurés par les enseignant.e.s et notamment d'être informés dès la rentrée des attendus de ces derniers, de leurs méthodes ainsi que du déroulement de l'année. Mais sont-ils vraiment

satisfaits des informations qui leurs sont transmises ? Afin de connaître l'opinion des parents, une recherche-action a été élaborée au Québec par des chercheurs qui se sont intéressés aux représentations de 352 parents d'élèves issus d'écoles de milieux favorisés et défavorisés. Il est important de souligner qu'à l'issue des rencontres de début d'année, les parents de milieux défavorisés rapportent se sentir plus informés (97%) que ceux de milieux favorisés (89%¹³) par l'école alors qu'ils ont reçu les mêmes informations. Nous pouvons penser que la première « *catégorie* » de parents se sent moins compétente que la deuxième de fait, le crédit accordé à l'enseignant est plus important et ce dernier est considéré comme le détenteur de la vérité qui amènera l'enfant à la réussite scolaire ainsi que sociale.

Malgré ce premier état des lieux plus qu'intéressant, deux constats sont clairs : 62,5% des parents souhaiteraient plus d'informations concernant les progrès de leur enfant et 60,6% ont besoin de connaître leurs difficultés¹⁴. La recherche s'est également intéressée aux moyens à mettre en place afin de rassurer les parents dans leur rôle et notamment de trouver des solutions qui puissent les aider. Nous pouvons dire qu'une « *majorité de parents dit préférer discuter lors de rencontres avec des personnes-ressources ou encore avec d'autres parents, dans un objectif d'entraide*¹⁵ ».

Nous reconnaitrons donc qu'il y a une grande disparité entre les parents issus de milieux favorisés souhaitant s'améliorer dans l'éducation qu'ils apportent à leurs enfants et ceux issus de milieux défavorisés qui se sentent suffisamment informés attribuant aux enseignant.e.s un plus grand rôle qu'eux-mêmes dans l'éducation de leurs enfants. De fait, nous voyons que la collaboration entre l'enseignant.e et les familles reste très délicate pourtant nous savons que la prévention du décrochage scolaire doit se mettre en place avec le soutien et l'aide des parents qui sont les premiers éducateurs. Il est très difficile pour les familles issues de milieux défavorisés de collaborer avec l'école n'ayant pas tous les codes, étant assez méfiant envers l'institution scolaire avec laquelle ils ont un passé difficile et ayant un niveau scolaire qui ne leur permet pas de venir en aide à leurs enfants. Il y a un véritable écart culturel entre les familles et l'institution scolaire qui se fait parfois ressentir par une asymétrie plus importante entre les parents et les enseignant.e.s. C'est pourquoi la recherche-action menée au Québec a tenté de mettre en place des activités pour redonner confiance aux parents. Il est alors apparu que les parents de milieux défavorisés semblent plus satisfaits des activités proposées pour les aider dans leur rôle de parent (95%) que ceux issus de milieux favorisés (86%). En effet, leurs attentes ne sont pas les mêmes : la deuxième « *catégorie* » de parents est plus sûre de son rôle dans la

¹³ CATHERINE DUMOULIN, PASCALE THERIAULT et JOËLLE DUVAL « Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire », *La revue internationale de l'éducation familiale* (n°36), 2014, pp. 127.

¹⁴ CATHERINE DUMOULIN, PASCALE THERIAULT et JOËLLE DUVAL « Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire », *La revue internationale de l'éducation familiale* (n°36), 2014, pp. 128.

¹⁵ CATHERINE DUMOULIN, PASCALE THERIAULT et JOËLLE DUVAL « Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire », *La revue internationale de l'éducation familiale* (n°36), 2014, pp. 134.

réussite scolaire de leurs enfants. Ils savent comment s'y prendre. De fait, il faudrait des activités différentes ciblant ces deux types de familles qui n'ont pas les mêmes besoins.

Cependant depuis plusieurs années, nous nous sommes rendus compte que l'implication des parents joue un rôle fondamental dans la réussite des enfants. L'engagement parental dans la scolarité de l'élève est vraiment très important. Selon Epstein en 2001, il se définit « *à partir de six dimensions : la fonction parentale, qui consiste à établir un environnement propice à l'apprentissage à la maison ; la communication avec l'école en termes d'information à propos des programmes éducatifs et des progrès de l'élève ; la participation à des activités ponctuelles à l'école ; la supervision des travaux scolaires au domicile familial ; la participation à la gestion de l'école et la collaboration avec la communauté dans le cadre d'un projet éducatif*¹⁶ ». Donc, redonner confiance aux parents en l'institution scolaire a pour objectif de rapprocher ces derniers. Malgré tout, nous sommes conscients que pour atteindre une collaboration école-famille il est primordial que les enseignant.e.s considèrent les parents comme de véritables alliés, des égaux qui leur permettront d'avancer. Il y a donc un objectif de réduction de l'asymétrie dans la relation enseignant.e.s-parents.

L'engagement parental se manifeste non seulement par de l'aide aux devoirs mais aussi par le fait que les familles montrent à leurs enfants leur présence au sein de l'école en participant par exemple aux différentes rencontres avec l'enseignant.e. Néanmoins, il existe des obstacles à leur présence en effet, les familles expliquent qu'elles ne peuvent parfois pas participer aux rencontres en raison de l'horaire qui ne convient pas soit ils sont au travail, soit ils n'ont pas de moyen de garde pour leurs enfants. Cependant, l'expérimentation menée par Duval, Dumoulin et Thériault en 2011 a montré que ces obstacles pouvaient être surmontés en proposant aux parents des activités pour leurs enfants durant la rencontre, des activités à leur destination ou encore en offrant d'autres horaires. Ces solutions seraient un moyen de favoriser l'implication parentale pourtant elles ne sont pas encore proposées dans toutes les écoles et ne semblent pas encore démocratisées.

En complément de leur présence au sein de l'école, il est très important que les familles apportent un soutien affectif à leurs enfants qui au-delà d'un accompagnement scolaire ont besoin d'un soutien psychologique pouvant être apporté par les parents. Cependant, ceux issus de milieux défavorisés ne se retrouvent pas totalement « *dans les valeurs véhiculées à l'école comme le sont la persévérance, l'effort, l'initiative ou l'indépendance*¹⁷ » malgré cet écart, l'étude de Dumoulin, Thériault, Duval et Tremplay en 2013 a montré que 96% des parents participent aux activités et aux rencontres scolaires peu importe leur milieu socioéconomique. Néanmoins, les résultats des recherches d'Epstein en 2001 ainsi que de

¹⁶ Selon EPSTEIN citée dans le texte de CAROLE ASDIH « Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles », *Enfances, Familles, Générations* (n°16), 2012, pp. 34-52.

¹⁷ Selon BIGRAS, POMERLEAU, MALCUIT et MELS citée dans le texte de CATHERINE DUMOULIN, PASCALE THERIAULT et JOËLLE DUVAL « Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire », *La revue internationale de l'éducation familiale* (n°36), 2014, pp. 117-140.

Jaeggi et al. en 2003 viennent nuancer cela puisqu'elles montrent que seul 4% des parents s'impliquent régulièrement dans la vie de l'école telle que les activités en classe.

Nous voyons donc qu'il y a là une réelle nécessité d'engager tous les parents dans la scolarité des enfants et cela peut passer par des rencontres avec des personnes-ressources, des discussions avec d'autres parents, des activités de sensibilisation au décrochage scolaire, des réunions sur l'estime de soi, des cours de français pour les parents qui viennent d'arriver en France, etc. De fait, nous pouvons dire que la perception des parents quant à leur rôle, leur implication, leur degré d'information est inhérente à leur milieu socioculturel mais n'est pas une fatalité, elle peut être modifiée et travaillée.

C. Du côté des enseignants.

Le but premier de l'enseignant.e est la réussite scolaire et sociale de chaque enfant néanmoins, dans leurs impératifs ou plutôt leurs compétences viennent, depuis plusieurs années, s'ajouter la collaboration avec les parents, qui passent avant tout par un accompagnement de ces derniers. Enseignant.e.s et parents ont donc un objectif commun puisque tous deux souhaitent la réussite à tous les niveaux de l'enfant. De fait, la co-éducation se démocratise et devient un aspect plus qu'essentiel de la réussite scolaire de chaque enfant dans un contexte de réformes centrées sur l'école. Ce nouvel enjeu est devenu le noyau des préoccupations par le biais de la prévention contre le décrochage scolaire avec la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de juillet 2013.

Nous voyons qu'il ne faut pas négliger le rôle des enseignant.e.s dans l'engagement parental. Même s'ils n'ont pas toutes les responsabilités des études comme celle de Carole Asdih nous laisse à penser que le point de vue des enseignant.e.s qu'il soit positif ou négatif peut influencer la collaboration avec les parents. Ce même effet a notamment été retrouvé en classe chez les enfants c'est ce que Rosenthal et Jacobson ont appelé l'effet Pygmalion. Les enseignant.e.s ont tendance à avoir de fortes attentes des parents. En effet, ils souhaitent que ces derniers aident leurs enfants dans les tâches scolaires tandis que les parents ne sont pas forcément dans cette optique attribuant plutôt ce rôle à l'école. L'un des premiers obstacles que rencontrent les enseignant.e.s pour favoriser cet engagement parental est l'absence des parents aux rencontres. Cela ne leur permet pas de connaître les attendus et donc d'engager un partenariat école-famille.

Les enseignant.e.s demandent en réalité aux parents de continuer le travail fait en classe à la maison, leur donnant en quelque sorte un rôle d'enseignant.e. Cela n'est pas en accord avec ce que les parents pensent comme nous avons pu le voir précédemment. La volonté des enseignant.e.s est en fait que les familles motivent leurs enfants et leur transmettent une envie d'apprendre mais toutes ne sont pas armées pour cela. En ce sens, nous pourrions penser que les enseignant.e.s ne parviennent pas à comprendre le point de vue des familles issues de

milieux défavorisés. Ils ne font pas de différences entre les milieux socioéconomiques pourtant cela a des conséquences directes sur la réussite scolaire des enfants.

Les enseignant.e.s attribuent souvent les difficultés d'apprentissage des enfants aux familles notamment à leur absence d'investissement dans les tâches ou les activités scolaires, à leurs pratiques éducatives jugées inadaptées ou encore à la surprotection des parents. On voit donc qu'il y a une certaine négativité dans la perception de ces familles par les enseignant.e.s qui serait en fait le résultat de la frustration de ces derniers face aux difficultés scolaires des enfants. Il est compliqué pour les enseignant.e.s de faire part aux parents des difficultés rencontrées par leur enfant puisqu'ils n'en sont parfois pas conscients. En effet, ils n'ont pas toujours conscience de la situation de fait, pour mettre en place une alliance, un dispositif d'aide, il faut que tous se rendent compte de la difficulté à prendre en charge. Expliquer aux parents les obstacles que rencontre leur enfant n'est pas toujours chose facile, leur faire prendre conscience de cela et les amener à l'accepter est un travail très long.

Les enseignant.e.s ont donc de grandes responsabilités notamment envers les parents de milieux défavorisés étant donné que c'est à eux de leur faire prendre conscience du rôle qu'ils ont dans la réussite scolaire de leurs enfants. Cependant le souci demeure que l'école ne comprend pas toujours son influence tant auprès des parents que des enfants. En effet, la place et le rôle que l'établissement scolaire accorde aux parents influencent directement l'attitude et le ressenti que ces derniers ont vis-à-vis de l'institution scolaire. De fait, au-delà d'être un éducateur pour l'enfant, l'enseignant.e devient une personne ressource pour le parent puisqu'il va tenter de l'aider à s'impliquer auprès de leur enfant. Cette relation positive est primordiale non seulement pour la réussite des enfants mais aussi pour les enseignant.e.s qui ont besoin de communiquer avec les parents.

Nous pouvons dire que l'enseignant est seul face à la classe, face aux élèves parfois en difficulté. C'est pourquoi, il fait appel non seulement à la collaboration avec les parents (que ce dernier doit également accompagner dans leur engagement auprès de leurs enfants) mais aussi à des intervenants extérieurs afin d'être conseillé, soutenu, parfois rassuré quant à sa pratique professionnelle ainsi que sur les moyens mis en place. Cette sollicitation des intervenants extérieurs par et pour l'enseignant contribue indirectement à aider les élèves dans leur scolarité ainsi qu'à donner un élan dans la collaboration mise en place avec les parents.

IV. De la co-éducation aux alliances éducatives.

Nous avons vu que les causes du décrochage sont multifactorielles. Cela implique de nombreuses interventions, qu'elles soient externes ou internes à l'école, c'est pourquoi il ne faut pas négliger la co-éducation. À noter que par co-éducation nous entendons la relation entre les parents (éducateurs premiers de l'enfant), les enseignant.e.s ou plus largement l'École et le tiers lieu éducatif (que nous définirons un peu plus tard). Ces derniers agissent dans l'intérêt de l'enfant. En effet, même si chaque acteur de la vie de l'enfant joue un rôle essentiel dans son éducation, il est primordial que chacun en prenne conscience. Au-delà de cela, il faut que les parents, enseignant.e.s et membres du tiers lieu éducatif réalisent que leur collaboration pourrait être largement plus bénéfique au bon développement de l'enfant. Cette co-éducation peut être perçue dans l'objectif premier et commun, des enseignant.e.s ainsi que des parents, de réussite scolaire et sociale des enfants. Selon le Ministère de l'Éducation Nationale « *La promotion de la « coéducation » est un des principaux leviers de la refondation de l'école. Elle doit trouver une expression claire dans le système éducatif et se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. [...] »*¹⁸.

Cette co-éducation ne va pas de pair avec les alliances éducatives qui jouent pourtant un rôle important dans la prévention du décrochage scolaire ainsi que l'aide aux enfants en difficulté. Elles constituent une des mesures de plan « *Vaincre le décrochage scolaire* » et sont introduites par le rapport des inspections générales de juin 2013. Il s'agit d'un « *travail commun des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune*¹⁹ ». Le but de ces alliances est de proposer des réponses individualisées élaborées collectivement. Elles s'appuient sur la coopération entre différents acteurs (santé, justice, aide à la jeunesse, secteur de l'aide sociale, ...). Cette approche plus individualisée de l'élève en difficulté serait favorable à la réussite de ce dernier puisqu'elle propose de nouvelles modalités d'apprentissage différentes de celles de l'école et adaptées au rythme de chacun. On retrouve des alliances à différents niveaux la première pourrait être celle entre l'enseignant.e et l'élève. Ensemble ils créent un climat de confiance qui sera sécurisant pour l'enfant. Cela pourrait permettre de réduire le décrochage scolaire. Nous avons également les alliances : élève, famille et école ; famille, école, animateur.rice.s périscolaires ou encore famille, école et autres acteurs tel que des intervenant.e.s internes ou externes à l'école. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas oublier que l'élève est au centre de ces alliances, la collaboration entre les acteurs se construit autour de lui ainsi que de sa problématique. Il s'agit en fait d'une co-construction.

¹⁸ Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. (2013). Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.

<https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

¹⁹ *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire*. Éduscol.

Laisser une place à l'enfant demeure primordial. De fait, si on s'appuie sur l'alliance famille, école et animateur.rice.s qui est au centre des préoccupations depuis 2013 nous pouvons dire qu'à l'image du triangle pédagogique savoir, professeur, élèves qui place au centre l'acte pédagogique de Jean Houssaye nous avons ici le triangle éducatif enseignant.e.s, animateur.rice.s périscolaires et parents qui placent les enfants au centre (voir Annexe n°1 page 41).

Dans ce triangle éducatif au-delà des animateur.rice.s périscolaires nous pouvons parler du tiers lieu éducatif. Il s'agit d'un espace qui ne fait pas partie de la maison ni de l'école où les enfants participent à des activités. Ce peut être par exemple les lieux dans lesquels se déroulent des activités extra-scolaires. Ces espaces hors du temps scolaire et parfois du cadre scolaire permettent également aux enfants d'apprendre, de se construire de nombreuses qualités nécessaires dans la vie.

Cette collaboration est nouvelle mais il ne faut pas oublier qu'il lui préexiste la co-éducation. Celle-ci agissait de manière invisible puisque les enfants sont entourés d'éducateurs que ce soit les parents qui sont les premiers éducateurs, les enseignant.e.s ainsi que les membres du tiers lieu éducatif qu'il ne faut pas négliger étant donné qu'ils inculquent d'une manière ou d'une autre quelque chose aux enfants.

Conclusion.

Les différentes réformes ont mené à l'école d'aujourd'hui mais il faut tout de même garder à l'esprit que l'école de demain sera encore bien différente. De par les multiples changements qui se sont opérés depuis de nombreux siècles donnant non seulement de nouvelles fonctions aux enseignants mais aussi une place à d'autres acteurs de l'éducation ainsi qu'aux parents. Nous comprenons bien qu'avant de demander un engagement parental il faut vraiment avoir des enseignants prêts à s'engager auprès des familles. Pour cela, ils ne doivent pas hésiter parfois à mettre en place des dispositifs pour faciliter la communication avec les parents que ce soit à l'école avec des activités ou en dehors avec des cahiers d'échange. Il y a un réel enjeu à réduire la distance enseignants-parents au service de la réussite scolaire des enfants. La réforme de 2013 donne une impulsion à ces nouvelles collaborations.

Cependant, il faut se demander si cette dernière ne proposerait pas un idéal inatteignable. De fait, est-ce que la collaboration entre les parents, les enseignants et les animateurs des accueils de loisirs périscolaires permet vraiment une cohérence entre les différents milieux et temps éducatifs de l'enfant sans créer de confusion.

Deuxième partie : étude empirique sur l'alliance enseignant.e – animateur.rice d'accueil de loisirs périscolaire.

I. Mise en place du recueil de données.

A. Hypothèses de recherche.

À l'issue de cette première partie, permettant de poser le cadre théorique et afin d'élaborer les différentes hypothèses de recherche, il a été nécessaire d'effectuer des entretiens exploratoires permettant de préparer les hypothèses et par la suite le guide d'entretien principal. La mise en place d'une grille d'entretien pour les enseignant.e.s (voir annexe n°3 page 43) ainsi que d'une pour les animateur.rice.s (voir annexe n°5 page 50) a tout d'abord permis d'en faire passer deux. Le premier s'est déroulé auprès d'un enseignant (voir annexe n°4 page 44) et le second auprès d'une animatrice d'accueil de loisirs périscolaire (voir annexe n°6 page 51). Tous deux se sont déroulés sur les lieux de travail respectifs de chaque enquêté, dans une pièce fermée, calme propice à la concentration et à la prise de parole libre de ces derniers. Le guide d'entretien de recherche (voir annexe n°8 page 56 et annexe n°14 page 97) que j'ai effectué en amont des rencontres comprend : ma présentation, le sujet de ma recherche suscitant ma venue ainsi que le rappel de l'anonymat et des règles de confidentialité de ce dernier tout en évoquant l'enregistrement préalablement accepté. L'autorisation de participation et d'enregistrement a été recueillie au début de chaque entretien par le biais d'un formulaire de consentement (voir annexe n°7 page 55) prévu à cet effet. Deux exemplaires étaient signés afin que les participant.e.s et moi-même puissions chacun en conserver un. À ce moment, l'entretien pouvait commencer. Chaque entretien a duré environ 30 minutes.

Reposant sur la problématique suivante : *quels sont les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires ?*

La mise en place des deux entretiens exploratoires a mené à la formulation des trois hypothèses de recherche suivantes :

- La lutte contre les difficultés scolaires est une mission qui incombe tant aux enseignant.e.s qu'aux animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire.
- L'alternance entre les temps de la journée de l'enfant nécessite une cohérence, si elle n'est pas possible elle reste souhaitable, en quoi peut-elle permettre de lutter contre les difficultés scolaires.
- La collaboration entre les enseignant.e.s et les animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire permet de renforcer la qualité du suivi des élèves ayant des difficultés scolaires.

B. L'outil méthodologique.

Afin de vérifier les différentes hypothèses posées précédemment des entretiens semi-directifs ont été mis en place. Ce type d'entretien, permet de recueillir des données qualitatives sur un thème défini à l'avance par des questions qui sont orientées tout en laissant une certaine liberté de réponse aux enquêtés. Cela leur permet d'exprimer leurs opinions. Il est également possible que le chercheur intervienne lors des associations des participants en utilisant des relances. Ce type d'entretien a l'avantage de cibler le thème de recherche tout en permettant d'aller plus loin et de laisser la possibilité à des éléments inattendus d'émerger.

J'ai élaboré en amont des rencontres deux guides d'entretiens : un pour les enseignant.e.s (voir annexe n°8 page 56) et un pour les animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire (voir annexe n°14 page 97). Ces derniers m'ont servi d'aide-mémoire ainsi que de support à la prise de notes dans lequel les thèmes à aborder étaient répertoriés notamment sous forme de questions ouvertes. Elles partaient du plus général pour arriver au plus précis. Concernant les trois thèmes abordés durant l'entretien, nous retrouvions : la lutte contre les difficultés scolaires, l'alternance entre les différents temps de l'enfant et l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de ce dernier.

J'avais anticipé, dans le cas où cela serait nécessaire, des pistes de relances qui ont pour la plupart été inutilisées étant donné que la majorité des relances s'appuyaient sur la parole de l'enquêté.

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits avec l'accord de chaque participant afin de pouvoir analyser plus profondément la parole de chacun et de récolter un grand nombre d'informations.

De plus, ils se sont déroulés, de la même façon que les entretiens exploratoires c'est-à-dire, dans des pièces closes sur le lieu de travail de l'interviewé afin qu'il soit dans un espace connu lui permettant de se sentir le plus à l'aise possible dans le but d'être dans les meilleures conditions pour sa libre association.

Les données qualitatives obtenues, par le biais de la retranscription des entretiens, sont analysées attentivement. En effet, cette dernière peut permettre de voir émerger des thématiques communes chez chacun des enquêtés.

C. Population de recherche

Je souhaite étudier les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif concernant la lutte contre les difficultés scolaires. Pour cela, je me suis centrée sur deux populations de recherche. Les entretiens semi-directifs se sont donc déroulés avec deux échantillons. Un de la population des enseignant.e.s et un autre de celle des animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. Dès le début j'ai souhaité me concentrer sur l'alliance éducative entre ces deux acteurs de la vie de l'enfant étant donné qu'elle me semble encore trop peu investie. Cette collaboration parfois mal perçue est

aujourd'hui je pense plus que jamais nécessaire. De fait, il me semble très intéressant d'élaborer ma recherche autour d'un échantillon de chacune de ces deux populations qui me paraissent être les plus à même d'apporter des informations pertinentes pour mon sujet.

Mon échantillon bien que quelque peu restreint était composé de cinq enseignant.e.s et de cinq animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. Un nombre identique d'enquêtés dans les deux populations est souhaité dans le but de garder une cohérence.

D. Déroulement de l'étude

Les sujets ont été contactés par réseau de connaissances plus ou moins large. Certains enseignant.e.s m'ont mis en lien avec des animateur.rice.s qui m'ont mis en contact avec d'autres animateur.rice.s. Les rendez-vous ont été pris par téléphone. Le grand thème de l'étude ainsi que les conditions de passation ont été annoncés en amont de l'entretien afin que chaque participant puisse faire un choix libre et éclairé. Sur cinq enseignant.e.s contacté.e.s tous ont répondu présent. Sur huit animateur.rice.s contacté.e.s cinq ont accepté de se libérer du temps afin de participer à mon étude.

Ensuite, lors de la rencontre un formulaire de consentement (voir annexe n°7 page 55) était signé avant de débiter l'entretien. Un exemplaire était conservé par le sujet et un autre par la chercheuse.

Au début de l'entretien un discours introductif, explicitant toutes les modalités, permettait au sujet de prendre connaissance des différents thèmes abordés durant l'entretien.

II. Résultats : regards croisés de la recherche à la théorie.

Dans les sous-parties suivantes, nous nommerons les enquêtés en fonction de leur numéro de sujet (1, 2, 3, 4 ou 5) ainsi que de leur profession (enseignant.e ou animateur.rice). Les informations de chacun sont regroupées dans les deux tableaux à double entrée ci-dessous en respectant les principes essentiels d'anonymat.

Enseignant.e.s	Genre du sujet	Année d'entrée dans le métier	Cycle	Lieu de l'entretien
<i>Sujet n°1</i>	Homme	1984	Cycle 3	École de Noironte
<i>Sujet n°2</i>	Femme	2007	Cycle 2	École de Novillars
<i>Sujet n°3</i>	Femme	2016	Cycle 3	École de Vescemont
<i>Sujet n°4</i>	Femme	2013	Cycle 3	École de Valentigney
<i>Sujet n°5</i>	Femme	2021	Cycle 2	École de Roppe

Animateur.rice.s	Genre du sujet	Année d'entrée dans le métier	Tranche d'âge	Lieu de l'entretien
<i>Sujet n°1</i>	Femme	2000	3 – 12 ans	Centre socio-culturel de Giromagny
<i>Sujet n°2</i>	Femme	2004	3 – 11 ans	Centre socio-culturel de Giromagny
<i>Sujet n°3</i>	Femme	2004	2 ans et demi – 11 ans	École de Noironte
<i>Sujet n°4</i>	Femme	2002	3 – 6 ans	École de Chaucenne
<i>Sujet n°5</i>	Femme	2021	3 – 6 ans	Centre socio-culturel de Giromagny

A. Première hypothèse : des missions qui incombent à chacun.

Concernant notre première hypothèse *la lutte contre les difficultés scolaires est une mission qui incombe tant aux enseignant.e.s qu'aux animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire.*

Nous nous sommes tout d'abord questionnés quant aux facteurs possibles de la difficulté scolaire. Pour grand nombre d'enseignant.e.s et d'animateur.rice.s l'une des origines de cette dernière serait le contexte familial peu favorable (séparations difficiles, violence, manque de sollicitation et de stimulation des enfants). Cet avis est partagé par la psychologue clinicienne Diana Baumrind. Cette dernière s'est davantage intéressée aux styles éducatifs favorisant ou non. En ce sens, des chercheurs tels que Geneviève Bergonnier-Dupuy ont établi « *des liens entre style éducatif et résultats scolaires*²⁰ ». Ce constat semble à demi-mot confirmé par l'échantillon d'enquêtés.

De plus, la capacité des parents à aider leurs enfants pour leurs devoirs a été questionnée. L'hypothèse du développement de l'enfant a également été mise en avant par deux sujets suggérant un manque de maturité. Le sujet n°1 des enseignant.e.s est revenu sur ce qu'il a appelé le « *phénomène COVID* » ayant provoqué un isolement et donc une immaturité dans les apprentissages. Enfin, le sujet n°3 de la population des animateur.rice.s évoque le manque de temps de chacun (que ce soit du côté familial, scolaire ou de l'animation) ainsi qu'une volonté de faire entrer les enfants dans un moule inadéquat à chacun. Nous pouvons constater que les sept facteurs mis en évidence dans l'étude québécoise de Fortin et al. (2005), à savoir « *la présence de sentiments dépressifs, le manque d'organisation et de cohésion familiale, les attitudes négatives de l'enseignant.e envers les élèves, le manque d'engagement de l'élève dans ses activités scolaires ainsi que la faible performance en français et en mathématiques*²¹ », n'ont pas été rapportés par les sujets de notre échantillon qui semblent davantage se concentrer sur les carences familiales ainsi que le développement de l'enfant.

Par la suite, les enquêtés ont été amenés à s'interroger sur les différentes formes que peuvent revêtir les difficultés scolaires. La majorité des sujets font part de problèmes comportementaux que ce soit des difficultés de concentration, une déviance face aux règles ou encore une violence extrême. La moitié des enquêtés évoque des difficultés d'apprentissage passant par un déficit de mémorisation ou de compréhension pouvant donner lieu à des résultats scolaires moindres face à l'investissement. Un sujet enseignant.e et deux animateur.rice.s soulèvent également l'idée d'un mal être à l'école ou d'un manque de confiance en soi.

Il semblait pertinent de vérifier que tous se sentent concernés par la lutte contre les difficultés scolaires. Le constat a été clair, tant les enseignant.e.s que les animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire s'accordent pour dire qu'elle fait partie de leurs missions.

²⁰ BERGONNIER-DUPUY, G. (2005). Famille(s) et scolarisation. *Revue française de pédagogie*, 151(1), pp. 7

²¹ Cité dans BLAYA, C., GILLES, J. L., PLUNUS, G., & TIECHE CHRISTINAT, C. (2011). Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires. *Éducation et francophonie*, 39(2), pp. 230-231.

Nous nous sommes ainsi demandés s'il y avait un réel intérêt à cette collaboration entre enseignant.e.s et animateur.rice.s face aux difficultés. Pour 9 sujets sur 10 il n'y a pas de doute elle est bénéfique pour l'enfant en difficulté. Quant au dernier sujet enseignant.e, il nuance ses propos en expliquant que cette collaboration est utile dans le cas de l'aide aux devoirs. Alors que, selon lui, dans le cas de troubles ou de difficultés d'acquisition ce ne le sera pas (à moins que l'animateur.rice ait les compétences nécessaires). Cet intérêt a été porté par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de juillet 2013 faisant apparaître la collaboration ou plutôt la co-éducation comme un enjeu central de la prévention contre le décrochage scolaire.

Nous pouvons voir également à la lumière des entretiens que cette collaboration est envisageable pour tous. Elle revêt plusieurs enjeux notamment de mieux connaître les élèves, leurs besoins et de leur apporter l'aide appropriée en allant tous dans le même sens. Ces témoignages viennent confirmer la loi de 2013 qui met au premier plan cette collaboration école – accueil de loisirs périscolaire avec une volonté de cohérence entre les différents temps de la journée de l'enfant ayant pour enjeu la réussite scolaire de tous ainsi qu'un moyen de prévention contre le décrochage scolaire.

Néanmoins, sous ce discours plus qu'optimiste, plusieurs freins persistent face à cette collaboration. En effet, quatre sujets expliquent qu'au-delà du manque de temps de chacun, ce sont deux individualités qui se rencontrent et parfois l'entente, la communication n'est pas simple. Ce manque de temps a notamment été mis en évidence par de nombreux articles faisant état, du côté de l'accueil de loisirs périscolaire, d'un manque de personnel qui n'a pas été anticipé par l'État. Nous avons pu constater que deux sujets (un enseignant.e et un animateur.rice) évoquent également le fait que les animateur.rice.s ne doivent remplacer ni les enseignant.e.s ni les parents sur le temps d'aide aux devoirs. Il est primordial que les parents se sentent impliqués dans la scolarité de leurs enfants donc pour cela il ne faut pas leur laisser la possibilité de pouvoir tout déléguer (d'après le sujet n°4 de l'échantillon des enseignant.e.s).

Pour compléter notre compréhension des différents champs de cette première hypothèse, nous nous sommes intéressés au vécu de chacun sur leur lieu de travail. Nous avons questionné les sujets sur la connaissance et leur potentielle implication préexistante dans un partenariat. 3 sujets sur 10 n'en n'ont jamais entendu parler ; 2 sur 10 ont déjà entendu parler d'un partenariat mais n'ont jamais été impliqués. La deuxième moitié de l'échantillon semble impliquée dans un partenariat. Nous avons notamment pu recueillir la mise en place d'un PEDT (Projet Éducatif De Territoire), d'un CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire) sous la forme d'une aide aux devoirs, de jeux communs en cours de récréation, ainsi que d'un suivi du comportement pour les élèves en proie à des difficultés comportementales. Le sujet n°2 des animateur.rice.s s'est vu également attribuer le grade de référent handicap. Par conséquent, il intervient dans le dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) renforçant le lien enseignant-famille-tiers lieu éducatif. Initialement, le PEDT a pour but de créer une cohérence entre les différents temps de la journée d'un enfant. C'est pourquoi il est construit en collaboration entre l'école et l'accueil de loisirs périscolaire. Cette ambition semble

atteinte pour une minorité de notre échantillon. Les CLAS, qui permettent d'apporter une aide aux élèves n'en ayant pas à disposition chez eux, sont eux aussi très peu exploités. En effet, nous nous rendons bien compte que seule la moitié de l'échantillon semble impliquée dans un des projets précédemment cités. De même, le PRE (Programme de Réussite Éducative), pourtant mis en place lors de la loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005, censé créer une communication entre les acteurs de l'éducation ne semble pas connu des enquêtés. Aucun d'entre eux n'en ont parlé de fait, la volonté de mobiliser la communauté éducative autour de l'enfant en difficulté reste donc encore à nuancer.

B. Deuxième hypothèse : la volonté d'une cohérence encore discutable.

Au regard de la deuxième hypothèse : *l'alternance entre les temps de la journée de l'enfant nécessite une cohérence, si elle n'est pas possible elle reste souhaitable, en quoi peut-elle permettre de lutter contre les difficultés scolaires.* Les sujets enseignant.e.s rapportent tous échanger avec les animateur.rice.s sur des temps informels majoritairement. Seuls trois d'entre-eux font état de temps officiels (PAI²², ESS²³, conseil d'école, ...). Concernant les sujets animateur.rice.s, trois nous rapportent également avoir des échanges informels ainsi que d'autres temps plus officiels (réunions dossier MDPH²⁴, conseils d'école, réunions d'école, ...). Les deux enquêtés restant expliquent avoir des temps d'échanges formels similaires avec les enseignant.e.s.

Lorsque l'on questionne les enquêtés, ils disent que la communication se passe bien néanmoins, selon trois participants, cela vient du fait de la stabilité des équipes, du dialogue établi depuis longtemps ainsi que d'un intérêt commun pour le bien de l'enfant.

Ensuite, davantage centré sur l'alternance entre les différents temps de la journée de l'enfant, la majorité des sujets fait état d'une transition tout de même compliquée tant au niveau de la fatigue des enfants que de l'organisation. Nous apprenons que des stratégies sont mises en place par les enseignant.e.s pour tenter de faciliter ces retours en classe, notamment après la pause méridienne, telles que : privilégier un temps ludique ou sportif et laisser aux élèves un temps en extérieur. Au niveau de la communication entre les enseignant.e.s et les animateur.rice.s, cette alternance permet pour 8 sujets sur 10 un moment d'échange. Même si ce temps est jugé trop court il permet tout de même à chacun de s'informer sur les éventuels problèmes. Quant aux deux autres enquêtés faisant partie de l'échantillon des enseignant.e.s : l'un évoque un échange sur ces temps uniquement en cas de problème et l'autre déplore très peu de communication.

La difficulté de cette alternance nous a mené à nous questionner sur la cohérence entre ces différents temps. Deux sujets s'interrogent sur le bien-fondé d'une cohérence entre ces

²² Projet d'Accueil Individualisé

²³ Équipe de Suivi de Scolarisation

²⁴ Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

temps et pensent qu'il est peut-être préférable de conserver une distinction nette entre les deux espaces. Pourtant initialement le décret, portant sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles primaires (24 janvier 2013) et celui concernant l'expérimentation de ce changement d'organisation scolaire (7 mai 2014) s'inscrivant dans la loi de Refondation du système scolaire, met en évidence l'importance de la continuité et de la cohérence des différents temps. Néanmoins, en accord avec ces résultats, dès la fin d'année 2013 de nombreuses critiques ont été déplorées. Des directeurs et directrices d'écoles publiques de Paris ont fait part de confusions entre temps scolaires et temps périscolaires dus à la réforme des rythmes scolaires. Malgré ces commentaires négatifs, trois sujets animateur.rice.s suggèrent de mettre en place des projets communs. Du côté des enseignant.e.s, les propositions portent davantage sur des rencontres avec des temps institutionnels, la mise en place de règles communes ou encore d'outils de communication. Ceci vient confirmer l'importance de la bienveillance éducative passant indéniablement par des projets collaboratifs qui constituent un des enjeux majeurs de la réforme des rythmes scolaires.

De plus, un constat reste sans appel. Tous les sujets semblent d'accord pour dire que nous pouvons rendre cette alternance plus cohérente. Selon plusieurs enquêtés, il faut accroître la communication que ce soit par un échange verbal systématique, un cahier ou un système partagé, avec des réunions obligatoires plusieurs fois dans l'année ou encore avec un suivi pédagogique. Le sujet n°3 des animateur.rice.s, étant dans un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunaux), pense que rassembler les écoles en une seule participerait à une alternance plus cohérente.

Pour tous, la cohérence semble souhaitable voire même primordiale. Nous avons souhaité demander aux participants en quoi elle permettrait de lutter contre les difficultés scolaires des élèves qui font vraisemblablement partie des missions de chacun. L'ensemble des sujets semble d'accord pour dire que les échanges entre enseignant.e.s et animateur.rice.s sont toujours bénéfiques pour l'enfant en difficulté et plus largement, pour tout enfant. Cette communication permet, selon eux, d'être plus efficace quant aux réponses à apporter face aux problèmes, aux difficultés que les élèves peuvent affronter. Une équipe soudée (enseignant.e.s avec animateur.rice.s), une continuité et une cohérence au niveau des règles, pour reprendre le sujet n°3 des enseignant.e.s, permettent de limiter le décrochage scolaire selon le sujet n°2 des animateur.rice.s.

C. Troisième hypothèse : une collaboration souhaitable mais impossible.

Notre troisième hypothèse évoquait le fait que, *la collaboration entre enseignant.e.s et animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire permet de renforcer la qualité du suivi des élèves ayant des difficultés scolaires*. Nous avons tout d'abord recueilli les avis, les représentations des enquêtés quant à cette collaboration. Pour les sujets n°2 et n°4 de l'échantillon des animateur.rice.s, elle est décrite comme « *faible car même s'il y a une communication il n'y a pas vraiment de collaboration* » voire même « *inexistante* ». De même, pour le sujet n°1 de la population des enseignant.e.s, elle est jugée trop peu utilisée et pour le

sujet n°4 elle reste compliquée sauf dans le cas de « *situations critiques* » concernant un ou plusieurs élèves. En ce sens, le sujet n°5 des enseignant.e.s parle d'une barrière entre les animateur.rice.s et les enseignant.e.s qui est également évoquée par le sujet n°1 des animateur.rice.s expliquant qu'il « *faut enlever l'image de l'animateur clown qui est là pour faire rigoler et pis c'est tout [...] auprès des enseignants* ». Cela semble totalement en accord avec la définition d'activité périscolaire que nous avons évoqué précédemment à savoir : « *activité qui, sans relever de l'instruction proprement dite, complète l'éducation de l'élève*²⁵ ». En effet, il y a vraiment l'idée d'éducation au-delà d'animation, les animateur.rice.s ne sont pas là uniquement pour amuser les enfants. En revanche, deux enseignant.e.s et deux animateur.rice.s s'entendent pour dire que la collaboration est nécessaire en vue du bien-être de l'enfant et que la relation de confiance entre ces deux acteurs est primordiale. D'autre part, un consensus demeure sans appel : le développement de la communication pourrait être un tremplin pour la collaboration. Seul le sujet n°2 de la population des animateur.rice.s nuance cela en ajoutant qu'il faut que tous les acteurs de la vie de l'enfant soient d'accord, qu'il y ait une volonté commune.

Ensuite, nous nous sommes questionnés sur la possibilité de mettre en place des temps de travail collaboratif entre les enseignant.e.s et les animateur.rice.s. La mise en place de temps communs semble envisageable pour tous mais demeure compliquée. En effet, les sujets n°1 et n°4 des enseignant.e.s expliquent que la disponibilité de chacun est un réel frein. Pour trois sujets (un enseignant.e. et deux animateur.rice.s) ces temps ont déjà été mis en place les années précédentes autour de projets communs (PEDT ; bilan au périscolaire sur les actions menées avec les enseignant.e.s ; temps de travail pour élaborer des projets). Concernant le reste des sujets de l'échantillon des enseignant.e.s, il serait envisageable de faire des réunions ou d'intégrer les animateur.rice.s à certaines déjà existantes.

Ces temps de travail collaboratif ont selon les sujets de vrais enjeux. En effet, pour 6 enquêtés sur 10 cela aurait un impact positif sur le bien-être, la sécurité et la progression des enfants. De plus, les temps de travail collaboratif favoriseraient leurs parcours scolaires et leur épanouissement à l'école étant donné que, enseignant.e.s et animateur.rice.s auraient une meilleure connaissance de chaque enfant grâce à un dialogue plus poussé. Trois sujets quant à eux soulèvent le fait que ces temps de travail collaboratif permettraient une vraie cohérence et continuité école-accueil de loisirs périscolaire. Ceci confirme ce que le Ministère de l'Éducation Nationale pense : « *la promotion de la « coéducation » est un des principaux leviers de la refondation de l'école. Elle doit trouver une expression claire dans le système éducatif et se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. [...]* »²⁶ mettant bien en évidence les bienfaits de ces temps de

²⁵ Définition du dictionnaire *Larousse.fr*

²⁶ *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.* (2013). Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.
<https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

travail collaboratif au service de la co-éducation voire même dans le cas présent de l'alliance éducative école-accueil de loisirs périscolaire.

Néanmoins, des limites persistent puisque nous sommes face à des humains qui travaillent ensemble. Tous n'auront pas une perception identique des enfants, donc ne seront pas forcément en accord, comme le mettent en avant les sujets n°1 et n°2 de l'échantillon des enseignant.e.s. Au-delà de ces avis divergeant, le sujet n°2 de la population des animateur.rice.s exprime la difficulté de « *combiner deux mondes* » : l'enseignement et l'animation. Ces mêmes propos se retrouvent plus pudiquement chez les sujets n°1 et n°3 de ce même échantillon. Ils expliquent qu'il faut que chacun reste à sa place car ce sont des rôles différents ayant tous deux « *leur place aux côtés de l'enfant* ». Enfin, cinq sujets expriment la difficulté de la disponibilité de chacun qui reste un frein majeur pour la mise en place de temps de travail collaboratif.

Interprétation.

En nous appuyant sur les entretiens effectués auprès de cinq enseignant.e.s et cinq animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire nous souhaitons répondre à la problématique suivante : **quels sont les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires ?**

Bien que les enseignant.e.s et les animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire semblent avoir conscience de l'importance que revêt leur engagement dans la lutte contre les difficultés scolaire des élèves, la nécessité de leur collaboration semble encore peu reconnue. En effet, de nombreux freins persistent quant à la mise en place d'un réel travail commun entre ces deux acteurs de la vie de l'enfant.

Notre première hypothèse, aux vues des éléments qui sont ressortis des entretiens, semble confirmée. En effet, les discours sont unanimes, la lutte contre les difficultés scolaires incombe tant aux enseignant.e.s qu'aux animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire bien que la plupart fassent état d'une collaboration encore très peu investie.

Concernant notre seconde hypothèse, nous pouvons dire qu'elle n'a pas été tout à fait validée étant donné que certains avis restent divergeant. La cohérence n'est pour certains pas totalement souhaitable mettant en évidence l'importance de garder deux temps totalement distincts. Malgré tout, pour la majorité des enquêtés, la cohérence semble être une réelle volonté notamment à travers des règles communes et une communication étroite. Elle est considérée par ces derniers comme bénéfique pour l'enfant en difficulté.

Au sujet de la troisième hypothèse elle semble confirmée. En effet, même si la collaboration est considérée comme « *faible* », ou dans le pire des cas « *inexistante* » elle reste nécessaire d'après tous les sujets interrogés. De plus, selon eux, la mise en place de temps de travail collaboratif entre enseignant.e.s et animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire serait bénéfique quant au suivi de chaque enfant puisqu'ils permettraient un dialogue plus important que celui déjà présent durant des temps informels.

Pour résumer cela, de nombreux freins ont été identifiés par le biais de la passation des entretiens. Les sujets pensent que le manque de temps de chacun, une entente et une communication compliquée entre enseignant.e.s et animateur.rice.s ainsi que l'idée qu'il s'agit de deux mondes totalement distincts peuvent être de réels freins à l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation.

Malgré tout, les avantages ne sont pas des moindres. Effectivement, selon ces mêmes enquêtés, l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation revêt de réels bénéfices pour les élèves ainsi que pour la pratique des enseignant.e.s et animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. En effet, selon ces derniers, cela leur permettrait d'apporter une aide appropriée allant dans le même sens, d'avoir une meilleure connaissance de chaque élève ainsi que de mettre en place des réponses plus efficaces aux besoins identifiés. Davantage centré sur l'enfant, les réponses

données auront un impact positif sur son bien-être, son épanouissement personnel et scolaire ainsi que sur sa progression.

Conclusion.

I. Résumé.

Au début de ce travail nous nous étions demandés : **quels sont les freins et les avantages de l’alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires ?**

Afin d’y répondre nous nous sommes notamment appuyés : sur le site du ministère de l’Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports afin d’avoir accès à différentes réformes ou à différents projets mis en place, sur le site du gouvernement qui nous permet d’avoir un état des lieux de certaines campagnes mises en place auparavant ainsi que sur des ouvrages tel que celui de Catherine Dumoulin, Pascale Thériault et Joëlle Duval : « *Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire* ».

Nous avons élaboré des hypothèses de recherche autour de deux populations d’étude : celle des enseignant.e.s ainsi que celle des animateur.rice.s. Cela nous a mené à élaborer des entretiens de recherche afin de pouvoir affirmer ou infirmer nos hypothèses. La première et la troisième hypothèse semblent confirmées étant donné que les sujets ont tout à fait conscience de leur influence dans la lutte contre les difficultés scolaires et reconnaissent l’importance de la collaboration dans l’amélioration du suivi des élèves en difficulté scolaire. Cependant, la seconde hypothèse demeure en discussion. En effet, la nécessité de la cohérence semble encore à approfondir pour certains sujets qui gardent une volonté de séparer totalement ces deux espaces par peur de confusion des rôles de chacun.

Cependant, une limite de cette recherche demeure en effet, nous n’avons pas inclus les parents dans l’étude alors qu’ils semblent pourtant être un paramètre très important dans l’alliance éducative. La co-éducation ne peut exister sans cette relation avec la famille. De fait, il aurait été très important et pertinent d’ajouter un échantillon de la population des parents à ce sujet.

Malgré tout, nous avons pu montrer que l’alliance éducative va devoir, dans les années à venir, faire face à de nombreux freins qui, nous l’espérons, ne sauront entacher les nombreux avantages qu’elle recouvre tant pour les acteurs de la vie de l’enfant, ici les enseignant.e.s et les animateur.rice.s d’accueil de loisirs périscolaire, que pour les élèves eux-mêmes.

II. Perspectives pratiques.

Cette recherche nous a permis de nous questionner sur la mise en place de cette collaboration dans la réalité. Nous pourrions notamment organiser des temps de travail collaboratif qui se trouveraient en dehors des réunions des enseignant.e.s et des animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. Mais cela ne serait possible qu'en dépassant le frein de la disponibilité de chacun.

Il pourrait vraiment être intéressant d'ajouter, que ce soit chaque mois ou plusieurs fois par an, des temps obligatoires, institutionnels où ces deux acteurs se rencontreraient. Ces moments de travail collaboratif pourraient s'organiser autour de la création d'un « règlement » commun ou encore d'un PEDT.

De même, la mise en place de CLAS ou de PRE permettrait non seulement d'apporter une aide aux élèves en difficulté mais aussi de favoriser la communication entre les enseignant.e.s et les animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire.

Aux vus des entretiens, ces différents dispositifs semblent encore aujourd'hui trop peu investis. Ils seraient pourtant l'occasion de développer une continuité avec des projets qui concernent aussi bien l'institution scolaire que périscolaire.

III. Compétences acquises.

Ce sujet de recherche a été pour moi une véritable évidence et un réel défi puisqu'il me portait à cœur. En effet, cette recherche concernait deux espaces qui me sont proches.

Ce travail m'a permis d'acquérir de nombreuses compétences. J'ai pu faire l'expérience de la méthodologie de recherche qui a pour moi été très intéressante et enrichissante. Même si cela a été sur un temps relativement long (environ 2 ans), j'ai pris conscience, au fur et à mesure, que la meilleure façon d'apprendre ainsi que de faire des constats est d'aller sur le terrain, à la rencontre des professionnels. Je me suis rendue compte que chacun de leur côté, les enseignant.e.s et les animateur.rice.s ressentent le besoin d'être entendu.e.s et écouté.e.s à ce sujet étant donné qu'ils font face à ces problématiques chaque jour.

J'ai également acquis des connaissances dans le domaine des alliances éducatives et de la co-éducation. J'ai notamment pu m'informer davantage sur les différents dispositifs qu'il est possible de mettre en œuvre à l'école, au périscolaire et surtout en collaboration.

Au-delà de cette démarche de recherche et de collecte de données, j'ai pu développer des compétences qui me seront très utiles dans ma future vie professionnelle. Je peux notamment parler de : mon sens de l'écoute à travers les entretiens qui nécessitent une grande concentration. En effet, il faut se mettre en position de réception et d'écoute active afin que le sujet puisse s'exprimer librement, en toute confiance. Il est également important d'adopter une attitude neutre mais soutenante afin de ne rien laisser paraître tout en soutenant l'enquêté qui parfois a besoin d'être rassuré et relancé dans ses associations. De plus, j'ai dû faire preuve de patience étant donné que la prise des rendez-vous pour les entretiens a été longue et compliquée. Je peux également mentionner certaines compétences qui m'ont déjà été bénéfiques pour cette deuxième année de master en particulier : l'autonomie, l'organisation dans mon travail ainsi que la gestion du temps qui est parfois difficile.

J'ai donc pris conscience de l'intérêt de ce travail de recherche qui, selon le sujet d'étude choisi, nous plonge directement dans notre futur milieu professionnel avec des problématiques auxquelles nous devons sans aucun doute faire face au cours de notre carrière.

Bibliographie

- Agence nationale de la cohésion des territoires. *Programme de réussite éducative*. (2020, 28 avril). <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-35>
- Allenbach, M. (2010). Diversités des pratiques des intervenants à l'école : du rôle prescrit au rôle construit. *Prismes*, 13, 37-39.
- Asdih, C. (2012). Collaborer avec les parents pour accompagner la scolarité ? Représentations des enseignants et pratiques professionnelles. *Enfances, Familles, Générations*, 16, 34-52. <https://doi.org/10.7202/1012800ar>
- Assouplissement des taux d'encadrement des accueils périscolaires la coupe est pleine Appel à la grève nationale le 19 septembre et pétition - Le SNUTER-FSU La FSU Territoriale*. (2016, 13 septembre). fsu.fr. <https://snuter-fsu.fr/spip.php?article1976>
- Bardi, A. M. (2013). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire, Jean-Luc Gilles, Pierre Potvin, Chantal Tièche Christinat. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 62, 25-27. <https://doi.org/10.4000/ries.3096>
- Bergonnier-Dupuy, G. (2005). Famille(s) et scolarisation. *Revue française de pédagogie*, 151(1), 5-16. <https://doi.org/10.3406/rfp.2005.3271>
- Blanquer, J.-M., & Denormandie, J. (2021). *Les Cités éducatives, un label d'excellence*. Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. <https://www.education.gouv.fr/les-cites-educatives-un-label-d-excellence-5093>
- Blaya, C., Gilles, J. L., Plunus, G., & Tièche Christinat, C. (2011). Accrochage scolaire et alliances éducatives : vers une intégration des approches scolaires et communautaires. *Éducation et francophonie*, 39(2), 227-249. <https://doi.org/10.7202/1007736ar>
- Deshayes, F., Payet, J. P., Pelhate, J., & Rufin, D. (2018b). Pour le bien de l'élève. La production du consentement parental dans l'entretien enseignants-parents en milieu défavorisé. *Éducation et sociétés*, 41(1), 105-120. <https://doi.org/10.3917/es.041.0105>
- Dumoulin, C., Thériault, P., & Duval, J. (2014). Opinion parentale sur des pratiques efficaces de collaboration école-famille au primaire. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36(2), 117-140. <https://doi.org/10.3917/rief.036.0117>
- Éducol. *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire*. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Dispositifs_accompagnement/86/2/Alliances_educatives_guide_deploiement_11.2016_851862.pdf
- éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. *Les programmes personnalisés de réussite éducative*.

<https://eduscol.education.fr/858/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative>

éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. *Les classes et ateliers relais.*

<https://eduscol.education.fr/1872/les-classes-et-ateliers-relais>

éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. *Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).*

<https://eduscol.education.fr/1164/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis>

éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire. *Mettre en œuvre un plan d'accompagnement personnalisé.*

<https://eduscol.education.fr/1214/mettre-en-oeuvre-un-plan-d-accompagnement-personnalise>

Gaulène, S., & Chevalier, I. (2016). La réforme des rythmes scolaires : une belle utopie ? *Empan*, 104(4), 111-115. <https://doi.org/10.3917/empa.104.0111>

Gouvernement.fr. *Une nouvelle organisation du temps scolaire.*

<https://www.gouvernement.fr/action/une-nouvelle-organisation-du-temps-scolaire>

Inspection générale de l'éducation nationale & Inspection générale de l'admission de l'Éducation nationale et de la Recherche. (2013, juin). *Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée.* <https://www.education.gouv.fr/agir-contre-le-decrochage-scolaire-alliance-educative-et-approche-pedagogique-repensee-8987>

Inspection générale de l'éducation nationale & Inspection générale de l'admission de l'éducation nationale et de la recherche. (2013, novembre). *Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire.*

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwiF5qe5v__0AhUSy4UKHdRPBWAQFnoECAIQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.education.gouv.fr%2Fmedia%2F43286%2Fdownload&usg=AOvVaw0Es_ES8wnw5Zkdz1bFMtgN

Jecko, D. (2021, 16 novembre). *Les animateurs appelés à la grève le 19 novembre.* Les animateurs appelés à la grève le 19 novembre | Le Journal de l'Animation.

<https://www.jdanimation.fr/actualites/les-animateurs-appelles-a-la-greve-le-19-novembre>

Les ateliers et classes relais. (2021, 8 juillet). www.onisep.fr. <https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Collegiens-a-besoins-specifiques/Les-ateliers-et-classes-relais>

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.* (2013). <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. *Écoles maternelles et élémentaires*.
<https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo12/MENE1306458C.htm>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche & Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. (2016, mai). *L'essentiel pour mettre en œuvre et développer un projet éducatif territorial*. jeunes.gouv.fr.
<https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Developper-PEDT.pdf>

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. *Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs*. <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs-7337>

Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. *Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)*.
<https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312>

Plan mercredi | Une ambition éducative pour tous les enfants. <http://planmercredi.education.gouv.fr>

Poncelet, D., & Francis, V. (2010). Présentation du dossier. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 28(2), 9-20. <https://doi.org/10.3917/rief.028.0009>

Réforme des rythmes éducatifs. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Plan-national/Reforme-des-rythmes-educatifs>

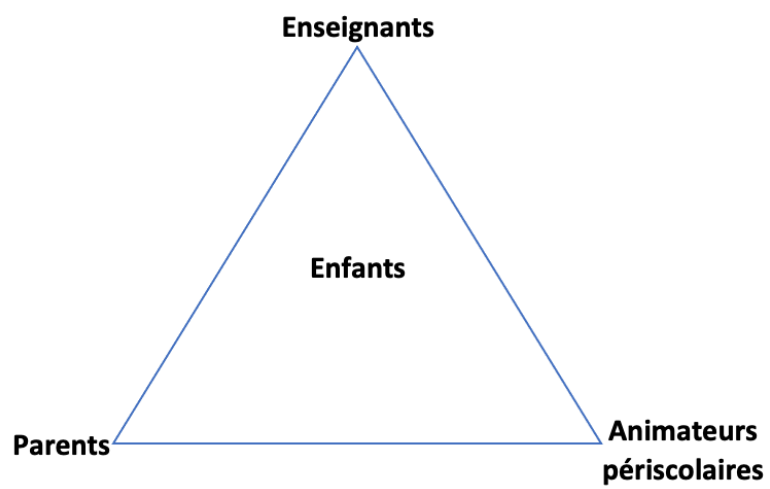
Tièche Christinat, C., & Gilles, J.-L. (2013). Introduction - Alliances éducatives et accrochage scolaire. *Revue Éducation et formation*, 9-14.

Vie publique.fr. (2020, 8 juillet). *4 ou 4,5 jours, activités périscolaires : les rythmes scolaires en débat*. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/21871-4-ou-45-jours-activites-periscolaires-les-rythmes-scolaires-en-debat>

Annexes

Annexe 1 : Triangle éducatif.....	41
Annexe 2 : Formulaire de consentement entretiens exploratoires	42
Annexe 3 : Guide entretien exploratoire enseignant.e	43
Annexe 4 : Entretien exploratoire enseignant.e	44
Annexe 5 : Guide d'entretien exploratoire animateur.rice	50
Annexe 6 : Entretien exploratoire animateur.rice	51
Annexe 7 : Formulaire de consentement entretiens de recherche.....	55
Annexe 8 : Guide d'entretien enseignant.e.s	56
Annexe 9 : Entretien de recherche enseignant 1	59
Annexe 10 : Entretien de recherche enseignant 2	68
Annexe 11 : Entretien de recherche enseignant 3	76
Annexe 12 : Entretien de recherche enseignant 4	83
Annexe 13 : Entretien de recherche enseignant 5	88
Annexe 14 : Guide d'entretien animateur.rice.s	97
Annexe 15 : Entretien de recherche animateur 1	100
Annexe 16 : Entretien de recherche animateur 2	107
Annexe 17 : Entretien de recherche animateur 3	113
Annexe 18 : Entretien de recherche animateur 4	119
Annexe 19 : Entretien de recherche animateur 5	124

Annexe 1 : Triangle éducatif



Perrine IEHL
10 rue Maria-Montessori
25 000 Besançon
06.02.30.79.86
perrine.iehl@edu.univ-fcomte.fr

Université de Franche-Comté
INSPE
Master 1 MEEF
Spécialité : Premier degré

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Pour participer à une recherche

Madame, Monsieur,

Étudiante en Master 1 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation « premier degré » à l'Université de Franche-Comté, j'effectue un travail de recherche dont l'objectif porte sur les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers-lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires. La recherche est réalisée sous la supervision de Mme Sandrine Hardy-Massard, Maître de Conférences en Psychologie à l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Dans le cadre de ce projet de master, je sollicite des enseignants et des animateurs d'accueil de loisirs périscolaire qui accepteraient de parler de leur expérience à travers un entretien exploratoire.

La participation à cet entretien est volontaire. Vous aurez le droit de mettre fin en tout temps à votre participation ou de ne pas répondre à certaines questions.

L'entretien est enregistré et cet enregistrement n'est utilisé que dans le cadre de l'objectif poursuivi. Les données et informations recueillies sont minutieusement rendues anonymes selon les règles en vigueur au sein de l'enseignement supérieur.

Je soussigné(e) Mr ou Mme,
Choisis librement et volontairement de participer à un entretien exploratoire dans le cadre du mémoire de recherche.

Profession : Enseignant.e.
 Animat.eur.rice.

Fait à,

Le

Signature

I. Discours introduction.

Merci d'avoir accepté de passer cet entretien. Je suis Perrine lehl et je suis étudiante à l'INSPE et, dans le cadre de mon travail de recherche, je travaille sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires.

Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien exploratoire.

L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée.

II. Questions.

1. Qu'entendez-vous par la notion d'alliance éducative ?
2. Certains auteurs ont dit l'alliance éducative est un « travail commun des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune ». **Que pensez-vous de cela ?**
3. Nous avons également la notion de « co-éducation ». Il s'agit de la relation entre les parents, les enseignants ou plus largement l'école et le tiers lieu éducatif (qui comprend notamment les animateurs des accueils de loisirs périscolaires). La co-éducation place l'enfant au milieu de ces trois acteurs. **Pensez-vous que le principe d'alliance éducative dont nous avons parlé juste avant est primordial à la co-éducation ?**
4. Selon vous comment la co-éducation se construit-elle avec la famille ?
5. La co-éducation se construit-elle avec le secteur de l'animation et la famille ? **Si oui**, comment la co-éducation se construit-elle avec le secteur de l'animation et la famille ?
6. Selon vous, quel est l'intérêt de ces alliances entre la famille, l'école et le secteur de l'animation ? Et quel est l'intérêt de ces alliances entre l'école et le secteur de l'animation ?
7. Quels sont les avantages et les difficultés rencontrés sur le terrain de ces alliances ?
8. Comment pourrait-on selon vous favoriser ces alliances et dépasser les freins ? Que pourrions-nous mettre en place ?

Date : mardi 22 mars 2022

Enquêteur : Donc, merci d'avoir accepté de passer cet entretien. Je suis Perrine Iehl et je suis étudiante à l'INSPE donc de Besançon et, dans le cadre de mon travail de recherche, je travaille sur l'alliance éducative dans le cadre de la coéducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien exploratoire. L'entretien sera enregistré, je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais bien sûr je respecterai tous les principes essentiels d'anonymat donc aucune information sur vous ne sera diffusée.

Donc, la première question ça serait qu'entendez-vous par la notion d'alliance éducative ?

Enquêté : Alors, le mot alliance éducative personnellement il m'est on va dire, quasiment inconnu, même si je mets derrière des choses qui sont, dans les habitudes qu'on peut avoir surtout après quelques années de pratique. Pour moi l'alliance éducative donc ça va être le fait de ne pas travailler seul, pour aller dans le sens de l'éducation et de la formation des élèves qu'on a, qu'on a avec nous en classe et, pour moi l'alliance éducative elle est très parlante quand je pense à l'endroit où je suis puisque, l'école est ouverte sur les autres partenaires de l'éducation donc, pour moi l'alliance éducative c'est réellement la mise en commun des énergies de toutes les personnes qui vont intervenir auprès des enfants.

Enquêteur : D'accord et donc, pour reprendre votre propos, certains auteurs ont dit que l'alliance éducative est un travail commun donc des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune, de l'élève, de l'enfant. Que pensez-vous de cela ?

Enquêté : Alors c'est une définition assez claire, assez complète effectivement euh, qui a mon sens, alors, entre guillemet « vieil enseignant que je suis » est complètement novatrice dans le sens où quand j'ai commencé ma carrière ça n'existait absolument pas ou quasiment pas, on avait l'école, c'était vraiment le lieu, c'était le sanctuaire dans lequel le maître, la maîtresse enseignait à ses élèves et, une fois qu'ils sortaient de l'école c'était terminé, ils étaient confiés à d'autres personnes sans qu'il n'y ait de relations entre toutes ces personnes. Aujourd'hui, on est vraiment, enfin, « enfin » je dis arrivé à quelque chose de plus construit puisque on s'est bien rendu compte que nous seuls à l'école on ne pouvait pas intervenir dans tous les domaines qui touchent les enfants d'aujourd'hui, on peut rester dans notre domaine qui est la stricte non pas éducation mais instruction mais on sait très bien que l'instruction aujourd'hui elle est, elle ne peut être accomplie que si elle est aidée par tout un tas de facteurs, on a des enfants qui méritent aujourd'hui une attention toute particulière et qui ont besoin de professionnels en permanence alors effectivement, aujourd'hui à l'école et ben, on, moi j'ai besoin clairement pour travailler de l'expertise que ce soit ben de mes collègues des, du périscolaire mais aussi de professionnels plus dans le sens médical du terme avec ben des psychologues scolaires, avec des éducateurs, avec des orthophonistes enfin etc.

Enquêteur : Et en lien avec la notion d'alliance éducative nous avons la notion de co-éducation donc, pour donner une définition, c'est la relation entre les parents, les enseignants ou plus largement l'école et le tiers lieu éducatif donc, par tiers-lieu éducatif on entend tout ce qui est animateurs des accueils de loisirs périscolaires, agents extérieurs à l'école. La co-éducation elle place vraiment l'enfant au centre de ces trois acteurs, ils agissent vraiment autour d'eux pour prendre en charge au mieux. Pensez-vous que le principe d'alliance éducative dont nous avons parlé juste avant est primordial à la co-éducation ?

Enquêté : Primordial ? Ça voudrait donc dire que on la place en premier par rapport à la co-éducation euh non, non. Clairement la co-éducation elle a toujours existée même si elle n'était pas au point où elle est aujourd'hui, depuis que les, je crois que c'est 81 à peu près lorsque le ministre de l'Éducation Nationale de l'époque Chevènement a édité pour la première fois des, des programmes scolaires à destination des familles on a commencé à faire entrer les familles dans les écoles pour insister justement sur cette co-éducation. Elle existait auparavant mais elle, elle était vraiment liée aux personnes c'est-à-dire que si l'enseignant a envie de voir les parents il les voit, l'inverse existe aussi mais il est certainement moins courant. Mais aujourd'hui la co-éducation elle est vitale et euh, on se sert de la co-éducation et ensuite on se sert de l'alliance éducative d'ailleurs de toute façon, on ne peut avoir d'alliance éducative que si les parents sont réellement partenaires et volontaires. Je ne peux pas avoir de renseignement de mes, de mes collègues sans l'accord des parents donc, pour moi effectivement il y a co-éducation et éventuellement, on élargit à l'alliance éducative.

Enquêteur : D'accord, donc selon vous, comment-la co-éducation se construit-elle avec la famille ?

Enquêté : C'est la plus grande des difficultés des enseignants et elle va être différente à l'école de Noironville petit village, à Besançon et dans un secteur difficile, encore plus difficile. Forcément parce qu'il faut que les deux personnes enfin que les deux parties ou les trois parties mais, c'est, enfin on va surtout parler de la famille et de l'école, il faut que ces parties soient totalement coopérantes ce qui n'est pas évident. Il y a beaucoup de gens qui n'aiment pas venir à l'école pour eux c'est, c'est quand même souvent synonyme de, de problèmes avec l'enfant donc en général, venir à l'école c'est rarement un plaisir pour les parents et puis, l'enseignant aussi parce que l'enseignant ça veut dire qu'il va falloir qu'il dévoile une partie de sa manière d'être et d'agir avec les enfants et ça c'est encore pour beaucoup d'enseignants aujourd'hui un souci. Vivre avec la porte ouverte de sa classe c'est, c'est pas si courant que ça dans les grandes écoles on ne le fait pas déjà pour des raisons matérielles parce que ça fait du bruit, parce que les bruits se mélangent, parce que c'est gênant mais aussi parce que ça veut dire qu'on laisse entrer dans sa classe, dans son univers d'autres personnes qui vont avoir forcément un jugement à poser. Donc c'est pas évident mais ça reste vital alors autant pour certains enfants on peut se passer de voir les parents parce que c'est des enfants qui ont quasiment pas besoin de l'école, l'école c'est juste le lieu obligatoire liée à une scolarité nécessaire mais pour le reste on a pas

réellement besoin de rencontrer les parents et a contrario, c'est souvent les parents que l'on rencontre le plus facilement puisqu'il n'y a pas de souci. Et puis, il y a ces enfants dont on a besoin de les comprendre et pour les comprendre la relation avec les parents est souvent essentielle.

Enquêteur : D'accord et avec ces enfants qui n'ont pas vraiment besoin de, de rencontre avec les parents est-ce que la co-éducation on peut dire qu'elle se construit naturellement ?

Enquêté : Alors elle est complètement naturelle oui, effectivement puisque se sont souvent des gens très consentant mais, on le comprend d'ailleurs aisément. Effectivement, il est plus facile de, de venir entendre des louanges sur son enfant que d'autres choses mais, d'ailleurs ce n'est pas aussi évident que ça. J'ai dans mes élèves des élèves excellents dont je rencontre les parents vraiment de manière très rare parce que les gens travaillent aujourd'hui, parce que les horaires de l'école ne correspondent pas aux horaires de travail des gens et, il faut accepter pour les rencontrer de les rencontrer tard ou sur les jours qui ne sont pas des jours scolaires ce qui pareil, n'est pas forcément une évidence chez, pour tous les enseignants.

Enquêteur : Donc, la co-éducation pour vous en tant qu'enseignant est-ce qu'elle se construit avec le secteur de l'animation et la famille ? Est-ce que vraiment les trois vous arrivez à construire une co-éducation ensemble ?

Enquêté : Alors j'irais pas jusqu'au mot co-éducation justement parce que vraiment la co-éducation elle a quand même un côté un petit peu intime, qu'on a plus tendance à partager avec la famille. Ça c'est le cas général après effectivement le cas particulier d'une petite école comme la nôtre c'est que ben, le partenaire qui chez nous est les francas c'est la pièce à côté, c'est des gens qui se, qui me côtoie, on se côtoie depuis plus de 20 ans donc forcément on a appris à travailler ensemble ce qui n'est pas évident puisque travailler même avec son collègue enseignant ce n'est pas forcément évident donc travailler avec quelqu'un qui est sur un autre créneau que l'instruction, ce n'est pas forcément facile. Il faut du temps et, euh je sais, je sais qu'ici ça se passe très bien, dans d'autres écoles où j'ai pu passer auparavant les rencontres avec le, les minces, avec les francas on va dire n'étaient pas aussi facile. C'est vraiment un problème de personnes une fois de plus. Autant avec certains parents ça va se passer très très bien et ben on aura exactement le même phénomène avec le système extrascolaire. On peut avoir des atomes crochus et puis que les choses se passent bien. Donc, on essaie par exemple ici de construire des choses sur des thèmes comme, comme le traitement des déchets, les lumières allumées, les portes fermées, etc. enfin des choses comme ça et ça c'est, c'est voilà de la co-éducation mais générale après elle peut intervenir aussi sur un enfant en particulier quand on a un souci ou des questions qui se posent sur un enfant moi je trouve qu'il est très intéressant d'en parler avec les gens des francas parce qu'eux ils les ont sur un autre moment de la journée que ce soit le matin tôt, que ça soit la période de midi et le soir on apprend des choses tout comme j'apprends des choses sur mes élèves quand je les regarde en récréation.

Enquêteur : D'accord donc, selon vous quel est l'intérêt de ces alliances entre la famille, l'école et le secteur de l'animation étant donné que vous avez un certain lien avec les francas ?

Enquêté : Pour moi avec les enfants d'aujourd'hui, les enfants de 2022 c'est indispensable on ne peut plus se contenter de ce qu'on voit pendant les six heures de classe pour comprendre un enfant, pour l'aider et pour une grande majorité d'enfants c'est le cas il y aura toujours des enfants qui vont sortir de ce, de ce schéma et pour ces enfants-là on aura besoin d'autres aides extérieures, des yeux qui vont apporter une lumière qu'on a pas parce qu'on est peut-être trop près de l'enfant mais c'est devenu indispensable, moi je sais que j'encourage les collègues quand on peut en parler en réunion à l'extérieur à avoir ce genre de relations avec les, avec les partenaires parce qu'on s'en trouve enrichi.

Enquêteur : D'accord et l'intérêt des alliances avec la famille ?

Enquêté : Avec la famille ben c'est exactement la même chose parce qu'on s'aperçoit que, quand on construit l'instruction et quand on veut avoir une relation assez proche avec ses élèves, le fait de connaître sa famille et d'avoir des points communs avec cette famille c'est un poids colossal dans tout ce qui est la construction de la vie au quotidien. Avant et après l'école, personne ne nous interdit de rencontrer les parents en dehors de l'école et puis de, d'avoir pourquoi pas des relations même amicales d'ailleurs. Ça n'a jamais empêché un enseignant d'enseigner de manière correcte à ses élèves.

Enquêteur : Quels sont les avantages et les difficultés rencontrés sur le terrain de ces alliances donc que ce soit avec les familles, avec les autres partenaires de l'école ?

Enquêté : Alors je vais commencer par les inconvénients en fait, enfin c'est pas les inconvénients, c'est surtout les freins. Comme tout est basé sur les relations humaines bah le premier frein c'est les incompatibilités et on peut se trouver confronté à des parents avec qui s'entendre n'est pas facile et, c'est pas lié aux réussites ou à l'échec d'un élève. Je pense, comme ça, j'ai des pensées qui me viennent par rapport à des parents avec qui l'entente n'est pas simple donc il faut forcément faire des concessions pour arriver à entamer un dialogue avec des gens comme ça. Mais, je pense que ça fait partie de mon travail ça par contre. Je dois être capable de mettre, de faire les efforts nécessaires pour que je puisse quand même entrer en relation avec ces familles même si ça me coûte, même si par moment ben je m'en passerais bien parce que de toute façon on arrive à s'en passer. Il y a des familles qu'on ne voit jamais pour x raisons mais on y gagne toujours énormément et je pense aussi à des enfants dont les parents ne parlent pas le français. Quand on arrive à entrer en relation et en communication avec des gens comme ça même extrêmement sommaire parce que je ne parle pas ni le bulgare ni le croate ni etc. mais on s'aperçoit qu'on y gagne quelque chose parce que toute la confiance que les adultes vont pouvoir avoir, pour vous et pour l'école ils vont la transmettre indirectement à leurs enfants et le comportement des enfants en classe s'en trouve complètement métamorphosé.

Enquêteur : Donc l'avantage ce serait vraiment cette « confiance » que les parents peuvent accorder à l'enseignant ?

Enquêté : Oui, l'avantage c'est cette confiance et c'est le fait que dans tous les cas on parle de la même chose et on parle avec la même voix. Quand je rencontre un, des parents pour discuter d'un enfant que ce soit en positif ou en négatif mon intérêt il est systématiquement qu'on ait le même langage à l'école et hors de l'école. Que si les parents s'aperçoivent de quelque chose à l'école il faut qu'ils m'en parlent et inversement. C'est toujours dans l'intérêt des gamins de toute façon. Donc, comme tout parent je pense qu'on a envie que son enfant réussisse, que son enfant n'ait pas de souci, que son enfant n'ait aucune dérive, qu'il fasse que les bonnes rencontres et pas les mauvaises, etc. Ben, toute personne témoin même sans parler de l'école je veux dire quand vous êtes en dehors de l'école et qu'on croise quelqu'un qui fait visiblement quelque chose de, de mal ou de mauvais, c'est, notre devoir c'est pas juste d'être témoin, notre devoir c'est d'intervenir immédiatement et même si aujourd'hui ce n'est plus malheureusement à la mode d'intervenir pour ce genre de faits on y gagne toujours.

Enquêteur : Et selon vous comment pourrait-on favoriser ces alliances pour justement dépasser ces freins ?

Enquêté : Alors euh, là je vais être très très anti-corporatiste mais, je crois que malheureusement à un moment donné il va falloir institutionnaliser quelque chose d'obligatoire. Pendant, il y a quelques années ça n'a pas duré longtemps, on en parle très très peu maintenant. On a institutionnalisé quelque chose qui s'appelle le PEDT le Projet Éducatif De Territoire qui est théoriquement à la base, à l'origine établie par les communes et qui permet de mettre en lien toutes les associations, toutes les personnes, tous les groupements qui à un moment donné interviennent dans cette alliance éducative et quand on dit alliance éducative il y a pas que l'école justement, pour, pour la majorité des gens dès qu'on parle d'éducation on parle d'Éducation Nationale et donc d'école ce qui est faux. On en est qu'une toute petite partie et, qu'on partage en temps effectivement matériellement dans une journée il y a la partie école mais il y a la partie extra-scolaire et puis il y a la partie familiale mais il y a aussi toutes les personnes qui peuvent intervenir à un moment donné ou à un autre. Donc, ce PEDT quand il a été créé il a permis à des associations de savoir simplement que d'autres existaient et elles intervenaient aussi parfois sur des domaines très complémentaires et elles ne se connaissaient pas parce que, ben parce que chacun vit dans son petit univers et avance dans sa direction. Donc, ça a été mis en place, chez nous on l'a écrit, on l'a écrit d'ailleurs avec tous les partenaires dont j'ai pu parler précédemment et depuis il y a plus rien. Ce PEDT en fait il permettait éventuellement d'obtenir des, des subventions, des aides, ce qui a certainement motivé un certain nombre de communes à écrire d'ailleurs un PEDT et depuis plus rien. Donc, moi si j'avais un conseil et une envie c'est que justement on remette au gout du jour ce PEDT avec effectivement quelque chose à la clé parce qu'on sait très bien que sinon personne n'ira dans cette direction parce que c'est un travail de plus mais que, que les PEDT puissent être soumis

à des aides pour des projets ne serait-ce que pour faire en sorte que toutes ces associations aient des points communs, aient des liens parce qu'elles agissent dans la même direction, elles agissent toutes que ça soit une éducation pour le judo, que ça soit enfin n'importe quoi on va tous avec l'idée de faire progresser les enfants.

Enquêteur : Et dans ce PEDT est-ce qu'on pourrait penser à inclure la famille qui justement fait partie des alliances éducatives, qui peut en faire partie en tout cas ?

Enquêté : Alors effectivement c'est le seul manque parce que dans le PEDT la famille n'est pas présente. On a vraiment bien ciblé toutes les associations, les regroupements qui faisaient autour et on ne m'était pas la famille. Alors dans l'idéal oui ce serait certainement très bien après en pratique ... je ne vois pas vraiment comment arriver à faire parce que, parce que ben ça paraît difficile de faire venir toutes les familles, de faire adhérer toutes les familles et on peut un peu peut-être penser qu'elles y participent indirectement parce que je vais prendre l'exemple du judo, ben ma foie le judo fait forcément une assemblée générale pendant laquelle il invite ses membres donc les familles qui viennent et c'est leur point d'entrée après réunir tout ce monde-là autour d'une table. C'est complexe mais idéalement parlant effectivement ce serait bien.

Enquêteur : D'accord et bien écoutez merci de vos réponses et de votre accueil.

I. Discours introduction.

Merci d'avoir accepté de passer cet entretien. Je suis Perrine lehl et je suis étudiante à l'INSPE et, dans le cadre de mon travail de recherche, je travaille sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires.

Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien exploratoire.

L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée.

II. Questions.

1. Qu'entendez-vous par la notion d'alliance éducative ?
2. Certains auteurs ont dit l'alliance éducative est un « travail commun des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune ». **Que pensez-vous de cela ?**
3. Nous avons également la notion de « co-éducation ». Il s'agit de la relation entre les parents, les enseignants ou plus largement l'école et le tiers lieu éducatif (qui comprend notamment les animateurs des accueils de loisirs périscolaires). La co-éducation place l'enfant au milieu de ces trois acteurs. **Pensez-vous que le principe d'alliance éducative dont nous avons parlé juste avant est primordial à la co-éducation ?**
4. Selon vous comment la co-éducation se construit-elle avec la famille ?
5. La co-éducation se construit-elle avec l'école et la famille ? **Si oui**, comment la co-éducation se construit-elle avec l'école et la famille ?
6. Selon vous, quel est l'intérêt de ces alliances entre la famille, l'école et le secteur de l'animation ? Et quel est l'intérêt de ces alliances entre l'école et le secteur de l'animation ?
7. Quels sont les avantages et les difficultés rencontrés sur le terrain de ces alliances ?
8. Comment pourrait-on selon vous favoriser ces alliances et dépasser les freins ? Que pourrions-nous mettre en place ?

Date : vendredi 1^{er} avril 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien. Je suis Perrine Iehl et je suis étudiante à l'INSPE et, dans le cadre de mon travail de recherche, je travaille sur l'alliance éducative dans le cadre de la coéducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien exploratoire. L'entretien sera enregistré, je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée.

La première question que j'aurais à vous poser est qu'entendez-vous par la notion d'alliance éducative ?

Enquêté : Alors l'alliance éducative pour moi c'est la co-éducation entre, entre les professeurs, les instituteurs, la famille et toutes les personnes même qui encadrent l'enfant à un moment donné dans sa journée donc animateurs, directeur ou même nounou, voilà.

Enquêteur : Donc, certains auteurs ont dit que l'alliance éducative est un travail commun des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune. Que pensez-vous de cela ?

Enquêté : Oui ben c'est une bonne définition après voilà, il faut voir sur la pratique.

Enquêteur : Nous avons également la notion de co-éducation qui entre en lien. Il s'agit de la relation entre les parents, les enseignants ou plus largement l'école et le tiers lieu éducatif (qui comprend notamment les animateurs des accueils de loisirs périscolaires). La co-éducation place l'enfant au centre de ces trois acteurs. Pensez-vous que le principe d'alliance éducative dont nous avons parlé juste avant est primordial à la co-éducation ?

Enquêté : Oui puisqu'il faut un lien entre les familles, les instituteurs et les animateurs pour euh ... certains enfants ont besoin d'avoir le même discours dans les ... dans les différentes entités qui les entourent en fait, voilà s'ils ont un discours à la maison, un discours différent à l'école et un autre encore différent avec les animateurs ils sont perdus donc voilà, ils ont besoin de structure, d'entendre les mêmes choses partout donc euh...

Enquêteur : Un besoin de cohérence ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : Selon vous, comment-la co-éducation se construit-elle avec la famille justement ?

Enquêté : Déjà une relation de confiance avec les familles. Je pense que c'est possible dans une structure comme la nôtre où on travaille, c'est possible parce que les animateurs sont là depuis 10 ans, 15 ans et il y a une certaine confiance qui s'installe après dans les structures justement où les animateurs sont là qu'une année, dans la plupart des structures c'est ça, ils sont là qu'une année et du coup c'est beaucoup plus compliqué pour avoir une relation de confiance et puis avec les instituteurs aussi voilà.

Enquêteur : La co-éducation se construit-elle justement avec l'école et la famille vraiment les trois ensembles ?

Enquêté : Ben dans le meilleur des cas oui, il faut un lien avec l'école ben, des fois sur des choses même simple quand on est animateur par exemple quand on débute il faut savoir les capacités des enfants et si on sait ce qu'ils travaillent à l'école on peut nous mettre des animations en place qui soient adaptées à l'âge des enfants donc, des fois on travaille avec les instituteurs justement pour savoir ce qu'ils travaillent à l'école et donc, on va changer parce qu'on est pas, on est pas scolaire donc voilà, on va faire les choses différemment, on va avoir une autre approche mais on peut faire des choses en lien avec eux justement pour l'enfant, pour faire, pour les faire évoluer.

Enquêteur : Et donc comment elle se construit avec l'école et la famille ?

Enquêté : Ça peut être des réunions, ça peut être de simples discussions après euh ... ça peut être la mise en place de projets aussi, il peut y avoir des projets autour de la parentalité, etc ou euh... et maintenant on a des formations aussi, on a des formations avec la DDCSPP et, maintenant on est... avant on était, on avait un autre ministère maintenant on fait partie de l'éducation nationale et ce qui nous permet d'avoir des formations avec des instituteurs donc ça c'est une, c'est une bonne chose parce que du coup quand on part en formation maintenant avant on était qu'avec des animateurs et maintenant on est avec des instituteurs donc il y a des choses qui peuvent se mettre en place aussi à ce moment-là quoi.

Enquêteur : Et selon vous quel est l'intérêt de ces alliances entre la famille, l'école et le secteur de l'animation ?

Enquêté : Et ben pouvoir avoir le même discours enfin vraiment travailler les mêmes choses, être au plus proche des besoins de l'enfant. Voilà, ici on essaie de ... dans l'individuel enfin dans le collectif pardon de faire de l'individuel au maximum parce que voilà, dans une classe certains enfants vont avoir plus de soucis que d'autres et ... voilà ça permet d'être au plus proche de l'enfant et de, de pouvoir, de pouvoir lui apporter tout ce qu'il a besoin et de pouvoir comprendre des fois le comportement, de pouvoir l'aider à avancer et puis à grandir quoi.

Enquêteur : D'accord donc cela c'est vraiment la famille et l'école qui vous l'apporte ?

Enquêté : Ben ... oui parce que les enfants, il y a des enfants qui arrivent ici on ne les connaît pas trop et puis à force de discussions avec les instits ou avec les parents on arrive des fois, enfin voilà s'il s'est passé quelque chose dans la journée, on va en discuter « à ben oui il se passe ça, il a tel comportement parce qu'en ce moment il se passe ça à la maison etc. » enfin on arrive à mettre des mots un petit peu des fois sur le comportement des enfants et puis à comprendre un peu pourquoi ça va pas voilà.

Enquêteur : Et est-ce qu'il y a un intérêt différent des alliances entre l'école et le secteur de l'animation ?

Enquêté : Alors attend

Enquêteur : c'était l'intérêt des alliances entre famille, école et animation donc là, est-ce que vraiment l'intérêt des alliances entre l'école et le secteur de l'animation est le même que quand on intègre la famille à ces alliances ?

Enquêté : Pas forcément parce qu'après, il y a des familles des fois qui, qui ont du mal à voir, voilà que leur enfant a tels ou tels besoins et du coup l'école ou les animateurs vont essayer d'apporter autre chose. Il y a des fois des enfants qui ont des, des difficultés et les parents voilà ont du mal à se l'avouer et à dire voilà « ça va pas effectivement on a besoin, etc. » et on va essayer de travailler parfois en lien avec l'école un petit peu plus qu'avec la famille justement pour apporter d'autres choses à l'enfant et ... sans forcément passer par la famille selon ce qu'il se passe à la maison des fois cela arrive que ça se fasse uniquement avec l'école.

Enquêteur : D'accord et quels sont les avantages et les difficultés rencontrés sur le terrain de ces alliances, de cette collaboration si on peut dire ?

Enquêté : Alors les avantages voilà justement, le fait d'être salarié justement ici depuis des années ça nous a permis de, ben de connaître vraiment bien les professeurs, les enfants. Il y a certains enfants on les connaît, on les suit depuis la maternelle jusqu'au CM2 donc de les connaître par cœur voilà c'est, c'est déjà une, une, c'est une facilité et puis, et puis avec les instits aussi, voilà, on connaît très bien les instits donc après on peut, on a une certaine facilité à communiquer dès qu'il y a un petit souci, dès qu'il y a quelque chose, on communique beaucoup donc ça c'est un des avantages après les inconvénients ben c'est justement si la famille n'est pas d'accord avec nous enfin, ou ne veut pas, ne veut pas voir s'il y a un problème avec les enfants, il y a eu, on a des enfants qui se faisaient du mal à un moment donné, on expliquait aux familles qu'il y avait peut-être d'autres services, des choses à faire pour essayer d'aider l'enfant et ils nous disaient « non non ça va aller, tout va bien, il n'y a pas de souci » enfin voilà après c'est, ce qui est compliqué des fois c'est la position justement de, d'animateur et pis de, de dire, voilà les gens ils nous voient en fait comme des, on est là pour amuser les enfants, on est là pour s'occuper des enfants et des fois notre position de leur dire « mais non

on est aussi dans l'éducation » et de leur dire là on trouve que votre enfant a, a des difficultés des fois c'est un peu compliqué pour nous quoi.

Enquêteur : d'accord donc les avantages ce serait vraiment la communication et, cette communication elle fait avancer certaines difficultés parfois.

Enquêté : Ben oui oui oui, le fait de communiquer et puis même après les réunions là par exemple, on accueille une petite fille, une trisomique depuis quelque temps, on a bientôt une réunion avec la famille, la personne qui ..., l'éducatrice en fait qui ... s'occupe d'elle, nous aussi parce que ben on l'accueille ici et puis voilà qu'on sache quoi dire enfin c'est hyper important pour nous, enfin surtout des gamins comme ça qui ont des difficultés c'est super important pour nous de pouvoir discuter un maximum, de, de savoir vraiment tout ce qu'ils ont besoin de, de savoir donc voilà, après de savoir nous comment ça se passe à la maison, ce qu'ils sont en train de ..., ce que la famille, on s'est rendu compte par exemple que la petite vient ici et puis il y a des choses qu'elle fait ici qu'elle n'a pas le droit de faire à l'IME, qu'elle n'a pas le droit de faire à la maison donc là voilà, on pose vraiment les choses pour savoir ce qu'ils sont en train de travailler en ce moment et, qu'on puisse travailler la même chose, avoir, avoir chacun le même discours pour justement l'accompagner au plus près.

Après, mis-à-part la communication on avance, on avance beaucoup comme ça c'est toujours des réunions, c'est toujours dès qu'on a un souci on va, on va en discuter en équipe, on va essayer de trouver des solutions, enfin à chaque fois c'est ... quand il y a un souci, quand il y a quelque chose c'est toujours, on va essayer de chercher des informations là où on peut les trouver donc ça va être famille, ça va être instit, ça va être vraiment toutes les personnes qui entourent l'enfant quoi. Qui va nous faire avancer.

Enquêteur : D'accord et comment pourrait-on selon vous favoriser ces alliances et dépasser les freins qui peuvent exister ?

Enquêté : Alors euh, les favoriser et ben je pense en montant des projets, des projets famille, des projets avec les instituteurs aussi pourquoi pas enfin essayer de travailler encore plus ensemble. Après, faire sortir parfois peut être les enfants de l'école et puis les faire venir ici. Les enfants viennent des fois ici à la médiathèque, ils pourraient venir aussi avec les instituteurs au centre faire une activité ou quelque chose comme ça. Ça pourrait être ça et puis ben après les familles monter des projets pour justement cibler, cibler les soucis, les besoins plutôt, je dirais plus les besoins oui et puis pouvoir travailler là-dessus. Bon il y a déjà pas mal de choses mises en place, il y a, il y a des ... comment, je vais y arriver. Des soirées à thème avec une psychologue, il y a ... voilà il y a déjà pas mal de choses avec la PMI, avec, pour les plus petits. Avec des intervenants extérieurs qui gèrent bien leur truc.

Enquêteur : D'accord et bien écoutez merci de vos réponses et de votre accueil.



Perrine IEHL
10 rue Maria-Montessori
25 000 Besançon
06.02.30.79.86
perrine.iehl@edu.univ-fcomte.fr

Université de Franche-Comté
INSPE
Master 2 MEEF
Spécialité : Premier degré

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
Pour participer à une recherche

Madame, Monsieur,

Étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation « premier degré » à l'Université de Franche-Comté, j'effectue un travail de recherche dont l'objectif porte sur les freins et les avantages de l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers-lieu éducatif qui viserait la lutte contre les difficultés scolaires. La recherche est réalisée sous la supervision de Mme Sandrine Hardy-Massard, Maître de Conférences en Psychologie à l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Dans le cadre de ce projet de master, je sollicite des enseignants et des animateurs d'accueil de loisirs périscolaire qui accepteraient de parler de leur expérience à travers un entretien.

La participation à cet entretien est volontaire. Vous aurez le droit de mettre fin en tout temps à votre participation ou de ne pas répondre à certaines questions.

L'entretien est enregistré et retranscrit. Cet enregistrement n'est utilisé que dans le cadre de l'objectif poursuivi. Les données et informations recueillies sont minutieusement rendues anonymes selon les règles en vigueur au sein de l'enseignement supérieur.

Je soussigné(e) Mr ou Mme,
Choisis librement et volontairement de participer à un entretien dans le cadre du mémoire de recherche.

Profession : Enseignant.e.
 Animat.eur.ice.

Fait à,
Le
Signature

I. Discours introductif.

Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires.

Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude.

Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire.

L'entretien va durer environ 30 minutes.

J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant.

Êtes-vous prêt.e ? Pouvons-nous commencer ?

II. Questions préliminaires.

1. Quelles ont été vos études ? (Diplômes, formation, ...)
2. Depuis quand êtes-vous enseignant.e ?
3. Dans quel cycle enseignez-vous ?

III. Questions relatives à la première hypothèse.

1. Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?
2. Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?
3. En tant qu'enseignant.e est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

4. Selon-vous la collaboration avec un.e animateur.rice pourrait-êre utile, êre bénéfique pour l'enfant en difficulté ?
5. Est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Quels sont les enjeux et les limites ?
6. Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et avez-vous déjà été impliqué dans un d'entre eux ?

IV. Questions relatives à la deuxième hypothèse.

1. Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves ? De leurs difficultés ?
2. Comment cette communication se passe ?
3. Que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ?
4. Est-ce que cette alternance permet d'échanger si oui comment, quelles formes ça prend ?
5. Comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? (par cohérence nous entendons bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre ces temps et pas seulement une alternance logique)
6. Est-ce que l'on pourrait rendre cette alternance plus cohérente ? Comment ?
7. En quoi cette cohérence pourrait-elle permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

V. Questions relatives à la troisième hypothèse.

1. Que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignant.e et animateur.rice ?
2. Pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les animateur.rice.s ?
3. Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif ? Dans quelles mesures ?
4. Quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

VI. Conclusion de l'entretien.

Avez-vous des remarques ? quelque chose à ajouter ? d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Annexe 9 : Entretien de recherche enseignant 1

Date : mardi 8 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prêt ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Oui, il n'y a aucun souci.

Enquêteur : Donc, quelles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors mes études je suis d'une ancienne génération dans laquelle on pouvait entrer à l'école normale au niveau du bac donc moi j'ai un bac scientifique à l'issue duquel je suis parti faire une formation en math sup et puis, à l'issue de ce math sup j'ai choisi d'arrêter et de partir en direction de l'enseignement. J'ai passé à l'école ce qu'on appelle le concours de l'école normale. Arrivé à l'école normale les conditions venaient de changer et nous sommes partis tous en université, en fac pour passer un, ce qu'on appelait à l'époque un DEUG. Donc j'ai un diplôme d'enseignement général auquel s'est adjoint ce qu'on appelait le DESI, donc il n'existe peut-être plus, qui est le Diplôme d'Enseignement Supérieur des Instituteurs.

Enquêteur : D'accord, depuis quand êtes-vous enseignant ?

Enquêté : Depuis 1984 bientôt 40 ans.

Enquêteur : Dans quel cycle enseignez-vous ?

Enquêté : J'enseigne pour l'instant dans le cycle 3. J'ai souvent enseigné dans le cycle 3 d'ailleurs et depuis quelques années je, je suis un petit peu cantonné dans le cycle 3 car mes collègues du regroupement pédagogique ne souhaitent pas changer de niveau. Moi je suis ouvert à tout et reprendre une maternelle par exemple ne me dérangerait pas du tout.

Enquêteur : D'accord, je voudrais savoir selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Oula ! Alors les facteurs et les origines sont alors extrêmement multiples et, ces dernières années nous en ont montré d'ailleurs de nouvelles d'origines. Il y en a une qui est malheureusement devenue très évidente et c'est le phénomène COVID avec l'isolement que, qu'on subit un certain nombre d'enfants. Un isolement qui, en famille, avec ben une famille qui n'est pas forcément préparée à devoir faire de l'enseignement y compris en, à distance. Donc, on a aujourd'hui dans nos classes des enfants qui ont des difficultés scolaires extrêmement importantes parce qu'il n'y a aucune maturité dans les apprentissages qui ont été fait pendant ces périodes là et on considère quasiment sur une période de 2 ans. Donc c'est énorme dans la scolarité d'un enfant. On a toujours par contre d'autres difficultés qui sont donc des difficultés liées à une enfance pour certains extrêmement difficiles. Dans une classe de 31 comme cette année j'ai cinq enfants dont les difficultés scolaires sont importantes avec essentiellement pour eux des problèmes liés à la famille, à des séparations extrêmement difficiles, pour certains des violences, pour d'autres même à des enfants qui sont placés suite au retrait de leur famille donc des enfants dont le cursus scolaire est amputé à cause de phénomènes extérieurs. Un cas éventuellement d'enfant pour lequel c'est vraiment lié plutôt à un problème de manque de maturité ou de compétences difficilement évaluables.

Enquêteur : D'accord et, quelles sont les différentes formes que justement ces difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Alors dans la majorité des cas ces difficultés elles se rencontrent sous une forme de difficulté à retenir des choses. Pour, pour deux enfants sur ma classe cette année c'est essentiellement le problème c'est-à-dire qu'en fait la mémoire est extrêmement aléatoire, on a des enfants qui, qui retiennent les choses sur la journée, qui le lendemain n'ont quasiment plus de souvenirs des compétences acquises la veille. Pour une en particulier ça se traduit essentiellement par une violence extrême. Là, j'ai une enfant qui est scolarisée partiellement en classe, qui a un vécu qu'on ne peut même pas imaginer ni décrire tellement c'est terrible et pour d'autres c'est, c'est des difficultés à la concentration mais qui bon, qui se combattent lentement mais qui se combattent avec le temps et quand on est en cycle 3 on a justement la chance d'avoir des enfants qui ont une maturité qui leur permet souvent d'arriver à combattre eux-mêmes ces problèmes et de mémoire et de concentration.

Enquêteur : Est-ce que vous pensez qu'en tant qu'enseignant la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Ah oui ! Plus que tout hein. On ne peut pas considérer qu'on a dans nos classes que des enfants qui vont bien pour qui tout est, tout est en droite ligne dans la connaissance sinon je pense qu'on ne servirait pas à grand-chose et on s'ennuierait certainement dans notre métier.

Pourtant c'est malheureusement je crois globalement dans l'enseignement, on a plus de facilité avec les enfants extrêmement moyens on a du mal avec les enfants qui sont en difficulté et on a aussi du mal avec les enfants qui sont en avance. Avec tous ces enfants qui sont ben avec des potentiels très hauts.

Enquêteur : Et selon vous la collaboration avec les animateur.rice.s de loisirs périscolaires pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Alors ils sont extrêmement bénéfiques et preuve en est que pour certains enfants où les problèmes en classe sont importants, récurrents et difficiles à cerner il nous arrive même de demander aux familles que les enfants restent au périscolaire après l'école. De manière à déjà les voir dans un autre contexte que le simple contexte scolaire, les aider à une socialisation un petit peu plus importante et puis aussi avoir un œil extérieur parce que l'œil qu'on peut avoir sur les enfants en dehors du moment scolaire pur avec des apprentissages, avec un certain nombre de contraintes qui sont liées au format classe. On est totalement en symbiose avec l'idée que c'est une continuité nécessaire.

Enquêteur : Donc est-ce que la collaboration est envisageable pour vous ?

Enquêté : Alors elle est envisageable, nécessaire et nous ici on essaie de la mettre en place depuis de nombreuses années.

Enquêteur : Mais quels sont les enjeux et les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Alors les enjeux pour l'enseignant ils sont évidents c'est qu'en réalité on a tout à gagner parce que du coup on a des enfants qui reviennent en classe avec ben, si on a une aide par exemple qui est apportée pendant la période périscolaire nous on récupère des enfants qui du coup ont mieux travaillé, ont mieux avancé, ont mieux performé que s'ils étaient simplement rentrés à la maison où on sait que malheureusement c'est pas les meilleures conditions pour finalement avancer dans le travail ou essayer de perfectionner ce qui a été vu en classe dans la journée.

Enquêteur : Et les limites ?

Enquêté : Et alors les limites ! Ben les limites c'est les personnes puisque forcément on a besoin d'être en face de quelqu'un avec qui on se comprend et les limites c'est effectivement la possibilité qu'on a de communiquer tout simplement parce que de personne à personne ça ne passe pas forcément. Il y a aussi une autre limite qui est ben le nombre parce que les groupes périscolaires sont maintenant chargés avec énormément d'enfants et qui sont aussi tous avec des besoins particuliers donc c'est, le personnel périscolaire n'est pas en nombre suffisant pour lui aussi avoir, prendre en charge un nombre d'enfants de plus en plus grand et avec des besoins. Et puis, il y a l'autre frein à tout ça c'est que ben on a pas forcément la facilité de rencontrer,

discuter avec le personnel. Ici on a la chance d'être sur le même site mais on imagine bien que dans beaucoup d'autres cas c'est, il y a éloignement et par définition c'est difficile de se rencontrer.

Enquêteur : D'accord est-ce que vous avez déjà entendu parler d'un partenariat et avez-vous déjà été impliqué dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Alors d'un partenariat oui puisque, pour en discuter régulièrement avec la directrice des francas pour nous, ici, elle sait aussi que certains et certaines de ses collègues pratiquent un échange régulier avec les enseignants du groupe scolaire dans lequel elles sont. Des relations qui ne sont pas toujours faciles parce que, on a malheureusement affaire à des personnes qui pensent ne pas faire le même métier et qui pensent aussi ne pas avoir grand-chose à s'apporter les uns aux autres. Quand on essaie on s'aperçoit que c'est important et donc le partenariat nous il existe depuis maintenant on va dire une quinzaine d'années. On a décidé ensemble d'écrire un PEDT donc un Projet Éducatif De Territoire dans lequel on a forcément impliqué le périscolaire, l'école et puis éventuellement d'autres associations autour mais surtout le périscolaire puisqu'on est vraiment dans le prolongement l'un de l'autre entre 7h et demi le matin et 18h30 le soir on a le même public avec les enfants qui ont les mêmes problèmes.

Enquêteur : Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Alors oui on a, on a le temps de le faire alors c'est, effectivement c'est gourmand en temps et ce n'est pas possible tout le temps mais, une fois de plus le fait d'avoir sur le même site le périscolaire et l'école on se croise et donc même si les échanges ne sont pas forcément très longs hein ça peut être quelques minutes, mais quelques minutes le matin plus quelques minutes à la fin du service de restauration scolaire et enfin quelques minutes au cours de la période périscolaire du soir et ben ça permet d'avoir des échanges suffisamment nourris pour essayer de construire quelque chose autour de, des enfants les plus à besoin.

Enquêteur : Donc ce serait plus des temps informels ?

Enquêté : Souvent des temps informels voilà alors il arrive que il y ait des temps un petit peu plus formels notamment pour certains élèves alors a besoin très particulier et pour lesquels on écrit soit des PAI soit pour lesquels on a besoin de faire une ESS où là effectivement on va un petit peu plus loin et on prend des temps qui sont institutionnels avec d'autres d'ailleurs, d'autres partenaires éducation nationale ou extérieurs.

Enquêteur : D'accord et en général comment cette communication se passe ?

Enquêté : Alors ici en général très bien parce qu'on se connaît depuis longtemps et parce qu'on a l'envie, la conviction que on travaille dans le même but, dans le même sens avec un intérêt

commun c'est que ce qui ira mieux à l'école permettra aussi d'aller mieux dans les périodes de périscolaire et inversement.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ?

Enquêté : Alors l'alternance c'est difficile de porter un jugement, l'enseignant que je suis il porte un jugement assez nuancé notamment sur le temps de midi puisqu'on a, il y a des conditions matérielles qui sont difficiles. On a 70 enfants dans une salle trop exiguë avec forcément un niveau sonore extrêmement haut donc je, je récupère des enfants en début d'après-midi qui sont fatigués, qui ont souvent mal à la tête. Pour qui l'activité du début de l'après-midi ne peut pas être une activité intellectuelle c'est impossible. J'ai besoin à ce moment-là de les emmener vers quelque chose de plus soit ludique soit sportif. Parce que les conditions qui ne sont pas liées aux personnes qu'on a en face de nous mais plutôt au lieu dans lequel on, les choses se passent. Après pour ce qui est des autres moments, il y a une fluidité par l'habitude et par le fait aussi qu'il y a une excellente entente entre les deux équipes. Voilà, il faut que ça dure c'est une question de personne une fois de plus.

Enquêteur : Donc cette alternance, le moment où les enfants reviennent ou partent vous permet vraiment d'échanger avec les animateur.rice.s ?

Enquêté : Systématiquement et que ce soit le matin à 8h lorsque les enfants sortent du péri pour entrer sur l'école ou prendre le bus pour circuler à l'intérieur du regroupement pédagogique ou que ce soit aux autres moments du repas de midi et du soir à chaque fois il y a échange ce qui permet d'ailleurs de régulièrement s'informer de un enfant qui par exemple n'a pas été bien durant la matinée et forcément moi je le transmet le midi à l'équipe pour qu'ils puissent avoir une surveillance un petit peu plus particulière de cet enfant pendant le repas et inversement, si un enfant a très peu mangé le midi ou s'est mal comporté enfin quelle que soit la raison pour laquelle on peut avoir des remarques à faire je le sais instantanément.

Enquêteur : D'accord et comment peut-on ou pourrait-on donner une cohérence entre les différents temps de l'enfant ? Par cohérence j'entends le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre ces temps et pas seulement une alternance.

Enquêté : Alors cette cohérence elle demande à être améliorée c'est clair. Peut-être qu'il nous manque des temps institutionnels pour des rencontres, pour des discussions. On le fait en équipe d'enseignants, on, chaque année on prend des temps qui sont, où chaque enseignant présente les enfants pour lesquels il a des questionnements. Peut-être qu'il faudrait aussi justement institutionnaliser de manière à ce que ce soit non pas au cas par cas et pour uniquement certains groupes dans lesquels ça se passe bien mais que ça puisse être une obligation légale d'avoir des rencontres parce qu'on a tous à apprendre des différents moments de la vie d'un même enfant.

Enquêteur : Donc on pourrait rendre cette alternance plus cohérente seulement avec des temps institutionnels obligatoires ? Ou avec d'autres ... ?

Enquêté : Alors ce serait déjà une bonne chose peut être qu'il existe d'autres solutions qui ne me viennent pas à l'esprit de manière immédiate. C'est certainement lié au fait que en réalité, pour ce qui est de notre cas on se voit en permanence, plusieurs fois par jour donc j'ai, peut être que si j'étais sur un autre site et que je ne vois pas les collègues du périscolaire d'autres idées me viendraient. Il arrive très souvent qu'on passe plus rapidement par le téléphone ou un message dans la journée et entre la directrice des francas ou les animateurs ou les animatrices et moi donc ça arrive effectivement mais neuf fois sur dix c'est quand même à l'oral.

Enquêteur : D'accord et est-ce que ces temps institutionnels du coup pourraient permettre une véritable continuité pédagogique entre ces différents temps ?

Enquêté : Alors ça, ça pourrait apporter un plus pour la continuité pédagogique de certains enfants, il y a forcément, on va forcément vu le peu de temps qu'on aura, qu'on aurait à consacrer à ça on ne parlerait forcément que des enfants pour lesquels il y a vraiment des besoins urgents ou des besoins impérieux. Donc, passeraient entre guillemet à l'attrape tous les enfants pour lesquels on a très peu de choses à dire parce que ben ça se passe bien à l'école, ça se passe bien aussi pendant les périodes périscolaires donc on aurait peu de choses à se dire à ce sujet-là. D'ailleurs l'essentiel de nos échanges ils concernent des enfants pour lesquels soit on a des soucis par rapport à leur, à leur état de santé, leur état mental, leur état général ou parce qu'il y a des problèmes de comportement graves et là on essaie d'échanger pour essayer de faire en sorte que les uns et les autres ça aille mieux.

Enquêteur : Et est-ce que des projets sont déjà mis en place pour une continuité pédagogique entre la classe et l'accueil de loisirs périscolaire ?

Enquêté : Pour l'instant non, non on a pas, on a jamais décidé de faire autre chose que ces moments un petit peu furtif qui sont ponctuels mais sans être officialisés. Si le cas devait se présenter et je pense que malheureusement il risque de se présenter dans un avenir assez proche avec l'enfant qui est plutôt dans une phase assez violente. On aura sans doute l'obligation de se voir de manière un peu plus précise et d'ailleurs en élargissant le cercle, pas que ce soit uniquement du périscolaire et l'école mais la famille forcément et puis, ben derrière peut être un ou deux professionnels qui pourront éclairer un petit peu la manière dont on doit se comporter pour améliorer ça.

Enquêteur : Donc en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ah bah cette, cette cohérence va forcément permettre d'être plus efficace, plus rapide sur les réponses qu'on peut donner face à un comportement ou face à une difficulté que

rencontrera l'enfant donc en toute logique, on devrait arriver à une efficacité quasiment immédiate. Alors il y a une idée qui me vient d'ailleurs en même temps, certains enfants qui sont en difficulté scolaire. Donc ils sont, on essaie en tout cas, ils sont gardés le soir au périscolaire et il arrive justement que, en complément du périscolaire moi enseignant je reste dans ma classe et je reste en interaction avec le périscolaire pour apporter une aide, alors là c'est très très technique c'est-à-dire que ça va être un enfant qui a un peu sur tel domaine, sur tel devoir, sur ... voilà il y a le fait qu'il puisse être gardé on a pas forcément la facilité avec les familles, avec les familles surtout qui travaillent assez loin d'avoir les enfants quand on le souhaite donc par exemple pour ce qu'on appelle les APC, les Activités Complémentaires, on va, on a la possibilité de les garder à certains moments qui ne correspondent pas forcément avec l'emploi du temps des familles, le fait que les enfants soient tout à coup à disponibilité proche dans la structure donc ça permet de tout de suite interagir.

Enquêteur : D'accord et que pouvez-vous nous dire sur la collaboration entre les enseignants et les animateurs ?

Enquêté : Globalement elle est sous utilisée. Pour prendre l'exemple de notre regroupement pédagogique elle est quasi inexistante avec la maternelle et elle est partielle mais elle est en train de monter en puissance avec le cycle 2 et elle est complète avec le cycle 3 mais parce que ben voilà on est sur le même site donc on a, il y a une rencontre permanente.

Enquêteur : D'accord et pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les animateur.rice.s ?

Enquêté : Oui complètement. Une des raisons pour lesquelles dans certains cas ça ne fonctionne pas c'est parce que les gens ne se connaissent pas, n'ont pas appris à se connaître et surtout ont des idées fausses sur le métier de l'autre. Alors il est plus que nécessaire que les gens se rencontrent, que les gens échangent et on s'apercevra tous les uns et les autres qu'on a des choses très intéressantes à dire sur le comportement des enfants qui sont les mêmes de 8h et demi à 18h30 et que du coup, on aura à apporter des choses nouvelles pour pouvoir comprendre le comportement de certains des enfants pour ce qui concerne le périscolaire ben parce que on passe nous en tant qu'enseignant on passe six heures avec eux donc on a forcément un regard et un retour sur leur façon d'être plus important et puis, en ce qui, à l'inverse nos collègues du périscolaire ont l'œil sur les enfants dans des moments qui nous échappent totalement qui sont des moments hors école avec des moments de restauration collective, avec un grand nombre d'enfants qui ne sont pas tous de la classe donc ils n'ont pas les mêmes habitudes et qui ne répondent pas aux critères que donnent le maître en permanence ou la maîtresse. Donc on a tout intérêt à essayer de développer ça et en le développant je suis certain que les gens se connaissant arriveront plus facilement à échanger et à tout moment.

Enquêteur : Donc est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Alors, il est possible de le faire. Dans l'état actuel des choses et, vu les façons dont travaillent un petit peu, enfin dont on travaille tous, et ben ... sans contrainte de l'administration j'ai peine à croire que ça se mette en place partout. La disponibilité, la quantité de réunions que peuvent avoir les uns et les autres fait que ce n'est pas forcément facile et puis après il faut aussi reconnaître que pour ce qui concerne le temps périscolaire les animateurs en périscolaire pendant le moment où ils sont avec les enfants peuvent, on peut pas les retirer de cette, de cette charge là pour organiser une réunion puisqu'ils sont déjà en train de travailler. Alors soit on fait une discussion au fil, l'enseignant vient et tout en participant aux activités avec le périscolaire entame une discussion mais ce qui n'est pas forcément facile parce que ça veut dire parler aussi en présence des enfants donc on ne peut pas tout dire et donc, la solution idéale ce serait d'envisager un temps après soit à d'autres moments que les ouvertures du centre on va se retrouver confronter à un problème de disponibilité donc, ce serait bien oui. Pour moi il faut une obligation parce que sinon on obtiendra jamais rien après il va falloir que le législateur se penche là-dessus pour arriver à trouver quelque chose d'institutionnel.

Enquêteur : Quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Alors les enjeux c'est un de fédérer les équipes, que ce ne soit pas que sur le papier PEDT qu'on travaille tous pour les mêmes enfants mais que ce soit aussi un fait. Donc ça, l'enjeu ce serait de créer vraiment une dynamique d'équipe. On avait réussi à le faire d'ailleurs je, je trouvais que c'était intéressant il y a quelques années lorsqu'on avait dégagé du temps pour que les enfants fassent d'autres activités sur une demi-journée par exemple dans la semaine et on écrivait, on avait vraiment écrit un projet pédagogique et ce projet pédagogique il était à la fois le résultat du travail de l'équipe périscolaire et de l'équipe enseignante. Ça c'était vraiment très très bien. Voilà on avait du temps institutionnel qui avait été donné et c'est là que ça a pu se faire. Maintenant donc les enjeux c'est un ce travail d'équipe et puis deux c'est le résultat qui sera forcément positif sur les enfants dont on s'occupera le plus parce que quand il y a continuité, on le sent bien nous que quand on a déjà une excellente continuité entre le travail de la classe et puis la relation avec la famille quand vraiment ça c'est quelque chose d'établi on a une évolution nette des enfants. Donc, si en plus si on arrive à mettre dans la boucle le personnel et l'équipe du périscolaire, l'enseignant et la famille alors là on a tout gagné parce qu'on sait que l'enfant est dans le même bain avec les mêmes exigences, avec la même volonté de faire réussir qu'on ne peut que avancer. Mais, les limites et ben, les limites c'est que, qu'on est tous humain et qu'on est confronter à des problèmes de personne on a pas forcément la même perception non plus des enfants. Et, il y a aussi un certain nombre d'enfants qui aujourd'hui échappent y compris à nos professionnels qui interviennent de l'éducation nationale que ce soit des psychologues et des éducateurs on n'est pas forcément d'accord sur l'analyse des problèmes qui sont face à nous et il n'y a pas de règles parce que malheureusement on travaille sur de l'humain et bah l'humain, un enfant il peut être d'une manière pendant un temps et puis changer assez rapidement. On a donc besoin d'avoir des avis qui soient vraiment très

éclairés pour nous aider avant de prendre des décisions et pis de travailler que ce soit avec un petit groupe ou un grand groupe.

Enquêteur : D'accord et bien je vous remercie l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : La seule chose que j'aurais envie d'ajouter c'est que j'aimerais vraiment qu'arrive à se mettre en place cette coopération parce que j'en ressens et le besoin et j'en vois les bénéfices quand on arrive à le faire avec les collègues des francas ici et j'aimerais qu'on arrive à prouver à toutes les équipes, à toutes les écoles de France que c'est une nécessité et qu'on ne peut pas, un enfant on ne le coupe pas en morceaux, il y a pas l'enfant qui est au péri puis l'enfant qui est à l'école puis l'enfant qui est dans la famille. Effectivement il a souvent des attitudes différentes suivant les lieux mais c'est certainement en lien à notre façon d'être et nos façons de faire si nous on arrive enfin à faire quelque chose où on est tous une équipe avec des mêmes règles, des mêmes consignes, des mêmes envies de faire, etc. Ben je suis certain que les enfants s'y retrouveront et on aura plus cette différence qui existe et par conséquent on aura des enfants qui seront plus équilibrés.

Enquêteur : Je vous remercie d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Je vous en prie.

Annexe 10 : Entretien de recherche enseignant 2

Date : mardi 14 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : Donc, pour commencer quelles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors j'ai une licence de psychologie et ensuite j'ai passé le concours de professeur des écoles parce qu'à l'époque il n'y avait pas besoin d'avoir un master donc licence de psycho et ensuite j'ai fait ma formation à l'IUFM l'ancien nom de l'INSPE. Voilà.

Enquêteur : Depuis quand êtes-vous enseignante ?

Enquêté : Donc j'ai eu le concours en 2007.

Enquêteur : Dans quel cycle enseignez-vous ?

Enquêté : Cycle 2, j'ai les CP-CE1 donc entre 6 et 7 ans.

Enquêteur : Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben elles sont nombreuses enfin elles sont nombreuses ... euh ça peut être dû clairement à l'environnement quand même, à voilà, à la situation familiale, des enfants qui sont, qui sont peu sollicités, peu stimulés dès la petite enfance. Ça peut être dû à des, des troubles qui seraient, qui seraient on va dire innés enfin, avec lesquels l'enfant est né donc du coup, là pour le coup l'environnement n'a pas trop d'impact enfin peut avoir un facteur aggravant ou faciliter

les choses mais les troubles qui seraient là et nécessiteraient une intervention extérieure et puis euh et puis voilà, ce serait les deux principales causes on va dire.

Enquêteur : D'accord et, quelles sont les différentes formes que justement ces difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Différentes formes ? euh ... ben ça peut se manifester par un, des résultats enfin des compétences qui seraient pas atteintes par les élèves voilà, un écart avec ce qui est attendu en fin de, de, d'année, de cycle et puis ça peut aussi se manifester par un comportement, euh, qui serait, qui serait inada... enfin on va dire oui inadapté, des, des troubles de l'agitation, du fait de ces difficultés, de ces, de cet écart après ça peut amener à ce que les élèves soient, soient agités ou soient, ne respectent plus les règles. Voilà et après le, les problèmes de comportement peuvent être, euh ... il peut y avoir des problèmes de comportement sans qu'il y ait de difficultés scolaires on va dire dans les résultats. Ça ça peut être à part. Voilà.

Enquêteur : Et en tant qu'enseignante est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Ben évidemment personne va dire non là. Évidemment, le but c'est de, de ... ben oui de faire réussir tout le monde, notre but à tous, ben oui c'est ça.

Enquêteur : Et selon vous la collaboration avec un ou une animateur.rice de loisirs périscolaire pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Alors euh... j'ai envie de dire tout dépend de l'étendue des difficultés à par... enfin et de la cause parce que si c'est une cause euh ... on va dire si l'élève n'a pas d'aide dans sa famille et puis que il peut y avoir une aide mise en place pour faire les devoirs notamment là je pense qu'il peut y avoir un partenariat, il peut y avoir des bénéfiques après si c'est quelque chose de l'ordre des, d'un trouble là certainement pas parce que déjà nous en tant qu'enseignant on n'est pas professionnel face à ça donc les animateurs encore m... je pense encore moins à moins que voilà. Et euhh et si c'est une difficulté d'ordre scolaire donc quelque chose qui n'aurait pas été acquis enfin je prends des exemples là pour le coup je pense que non plus, enfin, non plus tout dépendra des compétences de l'animateur en fait. Donc il pourra éventuellement, éventuellement réexpliquer quelque chose, aider mais est-ce que ce sera fait comme fait le maitre euh voilà, je pense que c'est, c'est là où, où on a une limite.

Enquêteur : Et est-ce que la collaboration avec des animateurs de loisirs est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites pour vous ?

Enquêté : Alors je l'ai un peu dit avant mais du coup elle est envisageable parce que ... elle est même envisagée ici dans notre école où on a une aide aux devoirs qui est mise en place mais, où les choses ont été clairement définies et c'est, il n'y a pas d'apprentissage à ce moment-là.

Voilà, c'est, c'est, c'est une aide pour faire les devoirs c'est ce que, c'est suppléer les parents dans cette tâche. C'est en aucun cas faire de la remédiation ou de l'enseignement. C'est, ça c'est ... et ça a été défini avec les, avec les animateurs qui, qui sont bénévoles en plus à ce moment-là. Il y a une animatrice qui est, qui chapote un peu ça parce qu'elle s'occupe de ça dans la commune mais les intervenants sont bénévoles alors je sais même pas si on peut les appeler vraiment animateur, je, je crois que l'animatrice fait quand même de l'aide aux devoirs elle mais elle, elle chapote aussi une équipe de bénévoles qui, qui intervient. Et c'est clair que leur, c'est pas dans leur mission d'être dans l'enseignement ou la remédiation. On est vraiment là pour faire faire des tâches aux élèves, des tâches qu'ils ont l'habitude de faire, les faire lire, les faire réciter une leçon ou, ou faire un petit exercice écrit qu'un enseignant aurait donné avec une aide possible éventuellement mais on est pas dans les apprentissages et dans, et dans de l'enseignement.

Enquêteur : D'accord et vous donc vous collaborez dans ce sens-là avec ...

Enquêté : Du coup la collaboration elle a été faite dans le sens où on a fait une réunion en début d'année où on a défini les rôles de chacun, les attentes de chacun, euh ... et on a défini des limites à savoir ce que, ce que les, les bénévoles pouvaient faire et ne pas faire et ce à quoi ils étaient en mesure de faire. Voilà on a, on a un peu défini ça. Chaque enseignant de l'école qui envoie ses élèves à l'aide aux devoirs parce que c'est quand même ciblé sur des enfants, des élèves qui ont des difficultés. On a pas proposé à tout le monde donc il y a quand même ce lien entre difficulté et intervention mais avec ce cadre de nous ne sommes pas dans les apprentissages, nous ne sommes pas dans de la remédiation, on est dans de l'entraînement et de l'application voilà.

Enquêteur : D'accord et quels ont été les enjeux et les limites de cette réunion de rentrée ?

Enquêté : Ben cette ré... l'enjeu c'était de fixer le cadre pour chacun et les limites au final y'en a pas eu parce que, enfin pour l'instant ça fonctionne comme ça alors il y a ... justement, on l'a, on l'a faite plus tôt dans l'année parce que justement l'année dernière ça avait déjà été mis en place et le fait qu'il n'y ait pas eu un échange vraiment cadré et défini, on avait échangé un peu comme ça. C'était pas fixé dans une réunion là ça a rendu, ça a posé les choses et ça les a rendu claires et, pour tout le monde. Voilà avec un cadre bien défini de, de ce que fera chacun. Donc, le fait de le faire ça ... pour l'instant enfin ça a cadré les choses et pour l'instant on a pas eu besoin de recadrer, il y'a pas, il y a, ça porte, c'est bien voilà il fallait le faire je pense.

Enquêteur : D'accord donc c'est le partenariat dans lequel vous êtes vous-même impliquée ?

Enquêté : Voilà, c'est ça.

Enquêteur : Et est-ce que vous avez le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Donc on l'a fait là en début d'année alors je ne sais pas si c'est envisagé euh... en bilan mais je pense que oui ce sera bénéfique de faire un petit point parce qu'on va changer, on compte changer de, d'élève à chaque période enfin on va essayer de proposer à des élèves différents donc du coup faire un petit bilan sur comment ça s'est passé ça serait, ça serait intéressant oui. Pour qui est justement ce, ce lien de voir oui, si, si ... ben après on sait que les élèves ne sont pas les mêmes avec nous que avec des personnes qui ne sont pas leur enseignant donc, donc voilà, voilà et puis on leur a dit, alors pendant la réunion de, en début d'année, on a dit aussi que pour tout problème, pour toute difficulté il fallait nous le dire voilà parce que nous on peut intervenir pour, auprès de l'enfant pour lui dire non c'est un moment pour toi, c'est un moment important où tu dois respecter ce qui est dit, tu dois faire ton travail enfin etc.

Enquêteur : Et en dehors des élèves en difficulté est-ce que vous échangez au sujet des autres élèves ?

Enquêté : Au sujet des autres élèves avec les animateurs ?

Enquêteur : Oui

Enquêté : Euh ... sur les temps de cantine s'il s'est passé quelque chose sur les temps de garderie, si jamais il y a quelque chose de, de, d'important les animateurs viennent nous le dire. Voilà, s'il y a eu une blessure ou s'il y a eu un enfant qui n'a pas mangé parce qu'il avait mal au ventre ou si voilà ça il y a, il y a, on essaie de, qu'il y ait un contact, relais à chaque fois voilà.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe que ce soit en réunion ou sur des temps plutôt informels ?

Enquêté : Plutôt sur des temps informels là sur le coup sauf si élève à problèmes mais gros problèmes de comportement où là il y aura une réunion entre tous les partenaires périscolaires, scolaires et autres, parents parce que parfois si un élève a un comportement vraiment difficile au périscolaire et à l'école on peut faire, on peut voir un peu ensemble ce qui peut être mis en place pour lui, pour par exemple je sais pas moi des petits, des contrats voilà. Mais sinon euh... sinon c'est plutôt sur des temps informels quand il n'y a pas de souci majeur.

Enquêteur : Et cette communication se passe bien en général ?

Enquêté : En général bien oui.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc le moment où il quitte la classe et ...

Enquêté : Alors les transitions ne sont pas évidentes, là euh... et on a pas toutes, tous dans la même école les mêmes exigences et les mêmes attentes et du coup euh ... là je me suis retrouvée un peu euh ... cette année, les autres années jamais mais euh ... un peu embêtée parce que mes collègues ne trouvent pas normal que les en, les élèves de la cantine ne soient pas pris en charge tout de suite à 11h30 pile et du coup, parce qu'on est partagé entre les élèves de cantine, les élèves qu'on doit ramener, qu'on doit faire sortir et euh ... du coup elles se retrouvaient à devoir surveiller, enfin bref c'était pas très défini donc là on a mis en place des nouvelles choses où tous les élèves doivent sortir de la classe pour que la classe soit vide parce qu'on fait aussi les APC donc si on veut commencer les APC et que les élèves de cantine ils sont encore dans la , dans la cour euh dans la classe c'est compliqué donc là il fallait recadrer un peu les choses sur ça. Moi ça me dérangeait pas parce que les APC je les fait pas à 11h et demi je les fais plus tard donc, donc du coup moi ça me posait pas souci d'avoir ce temps où j'étais un peu, où je surveillais euh ... voilà mes collègues ça leur posait plus problème donc pour pas être à part je fais comme eux maintenant on sort tous les élèves et voilà. Donc on fait, c'est des petites mises au point pour que tout le monde soit d'accord, content et pour que ça fonctionne pour tout le monde. Ça se fait, là ça s'est même pas fait en réunion, c'est, on en a discuté entre nous enseignant pis après on a dit à l'équipe d'animation qu'on allait procéder comme ça et puis après ça se fait voilà.

Enquêteur : D'accord donc ...

Enquêté : Oui, ces temps, ces temps de, enfin pour les élèves c'est changer un peu de costume, on passe de, enfin d'élève à enfant qui va manger à la cantine, enfant qui va jouer après la cantine ou av ... enfant qui joue avant d'aller à l'école donc on n'est pas dans le même rôle, on n'est pas dans les mêmes exigences, on est pas dans les mêmes attentes et après chacun, c'est à chacun de définir ses attentes et ses exigences et la transition de l'un à l'autre alors maintenant on fait temps d'accueil dans la cour que ce soit le matin ou l'après-midi où il y a un passage entre l'équipe du périscolaire et l'équipe du, l'équipe de ... l'équipe d'enseignants qui surveillent la cours et du coup les élèves ont ce, cette transition de 10 minutes pour changer de costume on va dire puis après une fois que ça sonne c'est dans la classe, c'est l'enseignant qui reprend la main et voilà. Et après j'ai bien conscience que certains élèves ne sont pas les mêmes. Je le vois dans le couloir quand je passe qu'ils ne sont pas les mêmes dans la classe et en dehors ça évidemment. Voilà.

Enquêteur : D'accord donc ça on en a déjà un petit peu parlé mais cette alternance elle vous permet d'échanger donc, quelles formes cela prend ?

Enquêté : Ben à nouveau des échanges je dirais plutôt informels en cas de problème dans les temps de transition comme je vous le disais, temps d'accueil des élèves euh ... si pas de problème majeur pas d'échange on va dire. Enfin bonjour euh ... bonjour, aurevoir quoi, bonne après-midi voilà c'est tout.

Enquêteur : Et comment on pourrait donner une cohérence entre les différents temps de l'enfant ? Donc par cohérence on entend bien sûr une continuité pédagogique entre ces temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Ben est-ce qu'il faut le donner ? C'est ça le truc. C'est que ... pour moi les, 6 heures de classe c'est bien assez donc après, qu'il y ait un temps où on souffle, on est pas dans la, dans la, dans les apprentissages c'est bien. Donc, donc après oui il peut y avoir des, des temps calmes, des bricolages où des compétences seraient proches de ce qu'on ferait à l'école mais c'est pas le, c'est pas le moment pour ça. Je pense qu'ils ont besoin, la pause méridienne elle est là pour euh, souffler et se, et se changer les idées avant de réattaquer pour 3 autres longues heures de classe pour l'après-midi donc manger, se détendre, pour les élèves qui rentrent chez eux ils peuvent le faire donc je ne vois pas pourquoi ceux qui mangent à la cantine ne pourraient pas. Et le temps de périscolaire alors après, le périscolaire d'après la classe là ben c'est, c'est pareil, goûter, souffler, mais aussi faire les devoirs si jamais les, je sais ... à la garderie du soir je crois que les grands qui veulent commencer leurs devoirs ils peuvent et je pense que les, les animateurs s'il y a besoin de regarder quelque chose le feront après, s'ils veulent jouer tout du long je crois qu'ils peuvent. Il y a voilà, des activités proposées après c'est eux qui disposent et, et parfois les parents préfèrent faire eux-mêmes les devoirs après voilà. Mais je pense qu'il ne faut pas tout mélanger voilà. Donc euh ... qu'il y ait une coopération, de la discussion, qui ait au niveau des règles je trouve que c'est bien qu'il y ait une cohérence dans le bâtiment de l'école au niveau des règles, du comportement des élèves, des choses qu'on ... voilà qui sont interdites partout pour tout le monde ou autorisées euh voilà. Un système, là on a, nous à l'école on a un système de, de soutien aux comportements positifs qui a été mis en place et qui a été discuté avec le périscolaire donc que le périscolaire utilise aussi. On est plutôt dans la valorisation que dans les punitions mais, mais pour tout ce qui est on va dire comportement, attitude des élèves mais pas, pas pour ce qui est compétences, apprentissages voilà.

Enquêteur : D'accord du coup vous en avez un petit peu parlé tout à l'heure avec le moment d'échange, enfin le moment de l'alternance qui passe maintenant par un temps de récréation en extérieur on va dire mais est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance encore plus cohérente peut être ?

Enquêté : Plus cohérente ? Alors par quel ... s'il y avait systématiquement un échange entre le, le, l'animateur en charge de la classe et l'enseignant voilà ça serait encore plus cohérent. Un petit bilan rapide. Sauf que dans les faits ça se fait pas parce qu'on n'est pas tous de service pour l'accueil donc euh ... moi il y a deux midis sur quatre où je vais croiser la dame de la cantine enfin la dame ou l'animatrice qui va s'occuper de mon groupe. Les deux autres jours non et le matin encore pire parce que je ne suis jamais d'accueil le matin donc en fait les enfants qui étaient au périscolaire le matin je ne sais même pas c'est lesquels. Je n'ai aucune idée de ... donc si vraiment il y avait quelque chose de plus grave j'en serais informée mais sinon il n'y a pas donc ... donc après rendre ça possible euh ... je ne sais ... je ne sais pas dans les faits comment ça serait ... possible. Ou alors faudrait je sais pas un ... un petit, un truc partagé mais

bon après faudrait prendre le temps d'écrire RAS ou problème mais ceci dit ça, les, c'est déjà arrivé que je, j'aurais bien aimé parce que j'ai un coup un élève qui est revenu avec un pansement donc j'avais pas vu la dame qui s'occupait du groupe, l'animatrice qui s'occupait du groupe ce jour-là et j'ai pas su. Je lui ai dit « mais alors t'as un pansement qu'est-ce qui s'est passé » donc il a su m'expliquer rapidement mais c'est vrai que j'aurais bien aimé dans, plus précisément dans quel contexte voilà. Généralement quand il y a ça c'est, ils viennent me voir pour me dire comme je mange ici le midi ils me disent voilà.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Euh ... Bah là euh ... là euh ... J'en sais rien, je ne sais pas si, si il y a, après s'il y a quelque chose par exemple si les élèves oublient quelque chose ou se sont confiés et puis qu'après ça pourrait avoir, un, un imp ... enfin s'ils se sont confiés sur quelque chose qui est en lien avec leurs difficultés ou avec leur environnement ou ... le fait qu'on soit au courant pourrait euh ... peut être améliorer les choses donc dans ce cas-là oui. Dans ce cas-là ça pourrait avoir un, un impact positif après ... après sinon ... je, je ne sais pas. Je pense que la discussion oui au sujet d'un élève en particulier qui aurait des soucis et puis qui se confierait et puis je sais pas voilà faut ... tous les échanges envers les élèves qui en auraient besoin sont toujours bénéfiques avec tous les élè... les adultes qui interviennent près d'eux voilà. Je sais pas si ... Ça va ?

Enquêteur : Oui bien sûr ! Que pouvez-vous nous dire sur la collaboration entre enseignants et animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Euh ... Bah on est, on est l'un comme l'autre acteur dans ... dans l'éducation des enfants donc on a tout intérêt à collaborer et à être, et à avoir les mêmes alors on n'a pas les mêmes attentes et les mêmes missions mais on, on doit coopérer pour le bien-être des enfants. Donc ... qui sont élèves avec nous, qui sont enfants avec eux et qui sont la même personne donc on doit ... on ne peut pas être quand même détaché l'un de l'autre parce que c'est les mêmes enfants, élèves qui sont, qui naviguent entre eux et nous donc, donc il faut quand même qu'il y ait un lien ça peut pas être décroché donc, la coopération elle doit se faire, la collaboration doit se faire après ... comme je dis pour tout ce qui est, pour tout ce qui est oui, enfin il faut qu'il y ait un lien et une, une cohérence dans les règles et dans les, dans les oui dans ce qu'on attend des élèves quand même, on ne peut pas les laisser grimper aux rideaux à l'école et puis être ... non ou l'inverse et puis voilà il faut quand même qu'il y ait quelque chose pour leur sécurité, pour leur bien-être on doit être, on doit coopérer et collaborer voilà.

Enquêteur : D'accord pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les animateur.rice.s ?

Enquêté : Ben de toute façon à partir du moment où on développe la communication il y a forcément plus de coopération et de collaboration c'est, ça ne se fait pas sans communiquer donc, donc si on développe la communication par la même on, on, on développera aussi la collaboration et la coopération, on ne va pas parler pour se parler du beau temps, on parlera forcément des enfants donc, donc, voilà. Essayer de, oui échanger c'est toujours bénéfique.

Enquêteur : Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Bah là ça a été fait par exemple pour l'aide aux devoirs et ça a été fait par le passé aussi pour, pour la mise en place du SCP du Soutien aux Comportements Positifs donc oui, des temps où les, alors c'est pas forcément tous les animateurs mais la, la responsable des animateurs va prendre part aux réunions de toute façon elle est invitée aussi au conseil d'école euh ... et quand il y a une réunion particulière sur des choses qui seraient, qui relèveraient de la coopération des deux équipes elle est conviée et elle fera le relais avec les deux animateurs. Donc oui, il faut des temps de, de travail, de réunion et de discussion partagés pour parler des enfants. C'est sûr.

Enquêteur : D'accord et quels sont les enjeux et les limites de ces temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Ben les enjeux c'est toujours pareil le bien être des élèves, leur sécurité, leur ... le fait que tout se passe bien pour eux dans le déroulement de leur journée et puis, et puis les limites j'en vois pas parce qu'au final si, si on discute et on définit des choses ben ... ça sera, ça sera que bénéfique donc après les limites ce serait si les animateurs n'étaient pas en accord avec le, ce qui, enfin si un parti ou l'autre n'était pas en accord, était vraiment, était en désaccord mais à partir du moment où on communique on peut trouver des terrains d'entente donc, donc je ... je ne pense pas que ... on a tout intérêt à discuter, à trouver des terrains d'entente justement.

Enquêteur : D'accord ben je vous remercie est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Non c'est bon

Enquêteur : Et bien je vous remercie d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : De rien.

Annexe 11 : Entretien de recherche enseignant 3

Date : vendredi 18 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : Alors qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors moi j'ai pas un parcours très typique après le lycée j'ai fait une classe préparatoire économique et commerciale donc c'est CPGE ça s'appelait à l'époque donc, à Belfort au lycée Courbet pendant deux ans ensuite j'ai fait, je suis allée directement en troisième année de licence donc à Mulhouse licence sciences de l'éducation et ensuite bah j'ai fait mes deux années de master à Belfort à l'ESPE nous ça s'appelait l'ESPE à l'époque et puis ben ensuite avec le, enfin j'ai eu le concours de la première, du premier coup quoi donc ensuite j'ai commencé à enseigner.

Enquêteur : D'accord et depuis quand êtes-vous enseignante ?

Enquêté : Euh ça fait, alors c'est difficile je me rappelle jamais, ça doit... ça fait 6 ans, c'est la 6^{ème} année.

Enquêteur : Dans quel cycle enseignez-vous ?

Enquêté : Alors des cycles 3, j'ai des CM1-CM2.

Enquêteur : Et selon vous quels sont les facteurs, les origines de la difficulté scolaire ?

Enquêté : Ça dépend hein, ça dépend des élèves. Je dirais que pour certains ça peut venir du domaine plutôt familial, pour d'autres c'est vraiment l'école en elle-même qui pose problème, le, le contexte scolaire donc voilà je pense que c'est déjà les deux facteurs principaux soit la famille soit l'école et parfois les deux.

Enquêteur : Et, quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Alors euh, déjà ça peut être des difficultés plutôt ... enfin des difficultés scolaires comportementales je dirais. Au niveau du comportement des enfants. Donc de, des agissements en classe ou dans la cour de récréation ou à l'extérieur et puis après on a plus les difficultés d'apprentissage, vraiment typiquement scolaire oui d'apprentissage. Pour moi.

Enquêteur : En tant qu'enseignante est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Oui ben, enfin en tout cas moi c'est l'objectif principal pour lequel j'enseigne aussi on est là pour soutenir on va dire les entre guillemets, parce que je n'aime pas trop dire ça mais il faut bien leur donner un nom, les bons élèves on va dire, les élèves qui ont des facilités mais le, notre but c'est d'accompagner et d'aider les élèves en difficulté. Enfin en tout cas moi c'est pour ça que j'enseigne.

Enquêteur : Selon vous la collaboration avec un ou une animateur.rice de loisirs périscolaire pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Oui je pense oui. Bon après on le fait pas forcément automatiquement et je pense qu'il faut que ça se mette en place lorsqu'on est dans une classe, dans une école sur une longue durée. Par exemple moi ça fait la troisième année non la quatrième année, la quatrième année que je suis ici on peut commencer seulement à mettre des choses en place avec le périscolaire. Quand on est là pour une période courte c'est compliqué. Voilà.

Enquêteur : Donc vous y avez déjà un petit peu répondu mais est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites pour vous ?

Enquêté : Oui, oui oui oui, oui c'est vrai que je prends de l'avance.

Enquêteur : Pas de souci, et quels sont les enjeux et les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Bah les enjeux déjà c'est de, enfin que les élèves puissent comprendre qu'on veut résoudre leurs problèmes entre guillemets, leur difficulté à l'école et en dehors de l'école donc ça c'est important d'avoir un suivi général notamment si c'est des, enfin je trouve moi

personnellement, si c'est des soucis de comportement parce que ça, ça se reflète beaucoup en périscolaire et euh ... j'ai oublié la fin de la question mince.

Enquêteur : Les enjeux et les limites de la collaboration ?

Enquêté : Ah oui ! Les limites c'était ça que j'ai oublié. Les limites je, je pense que c'est bien mais comme nous les enseignants on n'a pas vraiment de regard au niveau du périscolaire. Le périscolaire vient souvent à nous mais par contre nous on va moins dans le périscolaire et je trouve que c'est ça la limite pour nous. Enfin pour nous et pour les enfants quoi.

Enquêteur : Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'un partenariat et est-ce que vous avez déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Oh euh, un partenariat nous là par exemple je sais que, pour le périscolaire enfin moi je parle de notre expérience à nous. On voudrait mettre en place quelque chose pour les jeux en fait dans la cour de récréation donc des jeux en commun en fait avec, parce que nous on est en RPI donc avec Rougegoutte maternelle, élémentaire et Vescemont. Et puis du coup le périscolaire qui utilise les cours de récréation avoir des jeux en commun voilà pour l'instant le type de collaboration qu'on aimerait commencer à mettre en place mais qui se fait au fur et à mesure, tout doucement quoi. Voilà. Et donc, oui enfin nous on aimerait en tout cas mettre quelque chose en place pour avoir un suivi du comportement pour certains élèves notamment qui ont des difficultés comportementales c'est intéressant pour tout le monde.

Enquêteur : Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Alors oui, oui ça peut alors bon j'avoue que c'est pas forcément des temps officiels c'est plutôt sur des temps courts et on essaie de se voir s'il y a un problème immédiat on va dire ben quand les animatrices nous les ramènent par exemple au bus. Mais ça c'est pour des problèmes ponctuels. Par contre, on fait pas forcément de réunion on va dire sur un plus long temps pour les élèves en difficulté. Ça c'est vrai qu'on l'a jamais mis en place.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe ?

Enquêté : Alors nous franchement il n'y a pas de souci du tout de communication. On sait qu'on peut tout se dire voilà, on peut s'appeler s'il faut. Je sais que j'essaie de faire un maximum, parce que bon on ne fait pas toujours tout bien mais ... un maximum le lien et d'expliquer aux élèves que lorsqu'ils sont au périscolaire c'est les mêmes règles qu'à l'école et essayer aussi de, voilà, par exemple on est plus sur les difficultés comportementales du coup, si un élève fait n'importe quoi au périscolaire il aura la même punition que s'il avait une punition à l'école. On essaie de faire le lien dans ce sens-là aussi parce qu'on sait que les élèves sont parfois plus compliqués au périscolaire, cantine qu'à l'école quoi.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc quand il sort de l'école, va en périscolaire et revient, etc..

Enquêté : Euh ben justement c'est sur ces temps-là que c'est parfois compliqué parce que la transition c'est assez compliqué pour eux. Déjà il reste, quand ils sont au périscolaire déjà des fois ils y sont le matin. Après ça c'est les parents enfin je veux dire c'est normal les parents travaillent. Le matin après ils viennent tout de suite à l'école. Donc des fois ça fait un petit moment qu'ils sont là-bas donc les transitions elles peuvent être compliquées dans le sens où c'est des fois pas tout à fait les mêmes règles par exemple ici en classe ils sont plus, enfin en tout cas pour des grands hein, ils sont plus censés être assis au périscolaire je pense qu'ils ont une plus grande liberté de mouvements. Et puis aussi, ouais c'est un temps long dans la journée entre périscolaire plus l'école des fois ils restent plus longtemps chez, enfin entre l'école et le périscolaire qu'à la maison. Donc, pour eux c'est assez long et compliqué en tout cas je pense, de mon point de vue.

Enquêteur : D'accord et est-ce que cette alternance donc le moment où ils les récupèrent, ils vous les ramènent permet d'échanger ? Si oui comment ? Et quelle.s forme.s ça prend ?

Enquêté : Alors oui on échange, donc l'animatrice en général en fonction de qui c'est, elle ramène les enfants du bus parce que là faut qu'ils traversent la route pour venir ici donc on a le temps d'échanger deux minutes s'il y a des soucis et si vraiment il y a un souci plus particulier en général on essaie de s'appeler aussi avec la directrice du périscolaire. Voilà pour échanger plus longuement. Pour pas laisser le problème s'enfoncer on va dire.

Enquêteur : Donc les deux formes c'est échanges informels et appels ?

Enquêté : Oui, ouais Voilà c'est ça.

Enquêteur : Comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Sachant que par cohérence j'entends bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Alors, nous, alors en tout cas on essaie, enfin j'essaie moi, c'est ce que je disais tout à l'heure, de, de mettre en place les mêmes règles qu'à l'école. Alors, après il faut bien évidemment que ... comme ça change souvent d'animateurs parce qu'ils font pas voilà forcément des ... ils ont pas forcément des durées de ... enfin ou des plannings qui correspondent tout le temps au notre, on essaie au maximum voilà de, de dire aux animateurs, aux nouveaux animateurs de bien nous le dire et puis nous après on met les mêmes sanctions en place. Pour éviter justement qu'ils se disent ben de toute façon c'est pas pareil au périscolaire et à l'école quoi. Après c'est long à mettre en place et voilà. Comme ça change souvent, en tout

cas en ce moment, d'animateur c'est des fois plus compliqué mais sur le long terme je me fais pas de souci.

Enquêteur : Donc la cohérence passe par des règles et des sanctions identiques ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : D'accord et est-ce que l'on pourrait rendre cette alternance plus cohérente ? Et si oui comment ?

Enquêté : Oui, je pense qu'on pourrait si on faisait peut-être une ou deux fois par an en tout cas peut être même plus des réunions vraiment plus, plus poussées. On a des conseils d'école mais on n'a pas le temps, en conseil d'école ce n'est pas le but de parler des, des élèves en particulier.

Enquêteur : Mais ils sont présents ?

Enquêté : Oui oui ils sont présents par contre au conseil d'école. On ne parle pas forcément de ça mais on parle des problèmes que le péri ... au périscolaire qu'il y a ou l'école, les échanges école périscolaire c'est quand même régulier qu'il y a des questions là-dessus donc ... euh.

Enquêteur : D'accord et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors euh alors, nous il n'y a pas forcément après le périscolaire ou ... d'aide aux devoirs ou de choses comme ça alors pour les difficultés scolaires on va dire d'apprentissage il n'y a pas forcément de lien puisque les élèves, s'ils vont à l'aide aux devoirs je crois que c'est à Giromagny mais alors je n'ai pas du tout de contact avec eux. Ça je l'admets. Alors euh par contre au niveau des, des comportements, euh oui des comportements ... j'ai perdu le fil de la question évidemment.

Enquêteur : En quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ah voilà là forcément si au niveau du comportement si on se met d'accord et si on arrive à mettre des règles vraiment définies en place et à les expliquer aux parents notamment en début d'année, réunion de rentrée là je pense que ça ferait beaucoup plus de sens pour eux. Pour les parents et les enfants.

Enquêteur : Et donc ça permettrait une lutte contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ouais ouais, je pense vraiment, les difficultés comportement... enfin, par pour tous les élèves parce qu'on est utopique mais je veux dire en tout cas pour la plupart ça pourrait être beaucoup plus pratique.

Enquêteur : D'accord et que pouvez-vous nous dire sur la collaboration entre les enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Bon nous, on travaille plus en échange verbal mais en tout cas on essaie de mettre un, un maximum de choses en place pour que l'entente se passe bien déjà entre nous et puis aussi par rapport aux élèves. Voilà la communication c'est important, échanger aussi par mail on le fait parfois mais on passe nous par la communauté de commune donc c'est plus informel il faut aussi je pense avoir des relations de proximité pour que voilà ça se passe comme il faut.

Enquêteur : Mais voilà une bonne entente c'est primordial ?

Enquêté : Oui c'est primordial. Ça c'est sûr.

Enquêteur : Et pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Oh oui, ben de toute façon c'est le point central de, de connaître les, c'est bien d'avoir le on va dire le, le sens officiel avec les mails nous on le fait peut-être moins aussi parce qu'on préfère la relation de proximité avec les animateurs qu'on voit en réel hein. En tout cas c'est ça, c'est ça qui est le plus important pour nous.

Enquêteur : Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Euh, oui ça serait possible. C'est vrai comme je dis on le fait pas forcément tout le temps, je sais qu'avant en début ... enfin il y a un ou deux ans, avant le COVID en fait on faisait en début d'année, en tout début d'année scolaire, on faisait un temps d'échange avec le périscolaire mais c'était pas, enfin vraiment une réunion en fait, d'échange mais du coup c'était pas forcément positif dans le sens où on avait pas le recul sur les élèves puisqu'on savait pas forcément tous les élèves qu'on allait avoir ni les animateurs n'étaient pas forcément tous nommés donc moi je pense qu'il faudrait plus le faire là à cette période-là, période deux et puis avant la fin de l'année scolaire pour avoir vraiment des ... Voilà moi je pense que ça passe plus sous la forme de réunions et de mettre des règles en place ensemble peut être des jeux aussi en commun qui permettent de, aux élèves d'être, enfin que ça se passe mieux avec les élèves.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Euh, bon ben les enjeux on l'a dit je pense, mettre des règles en place, des jeux enfin des choses en commun, que ça soit cohérent. Euh les limites bah c'est la disponibilité de chacun quoi. Je sais que voilà nous hors temps scolaire on a des réunions à faire, un temps d'heures à faire donc ça c'est pas le problème pour certains après pour nous ici c'est pas un problème mais bon après pour le périscolaire je comprends hein ils finissent aussi des fois tard donc c'est compliqué pour eux d'avoir les mêmes emplois du temps que nous. Donc réunions compliquées parfois enfin en tout cas créneau de réunion compliqué à trouver.

Enquêteur : Donc la limite ce serait vraiment la disponibilité de chacun ?

Enquêté : Ouais ouais, ouais c'est ça.

Enquêteur : D'accord et ben l'entretien touche à sa fin donc est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Euh non, non j'ai tout dit.

Enquêteur : Et bien je vous remercie d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Bah de rien.

Annexe 12 : Entretien de recherche enseignant 4

Date : lundi 21 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Je suis prête.

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors moi j'ai fait des études au départ d'AES, Administration Économique et Sociale et puis ensuite j'ai rebasculé pour préparer le master et puis le concours enseignement.

Enquêteur : Depuis quand êtes-vous enseignante ?

Enquêté : Depuis 9 ans.

Enquêteur : Dans quel cycle enseignez-vous ?

Enquêté : En cycles 3, j'ai des CM1-CM2 depuis 6, 7 ans.

Enquêteur : Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Multiples, beaucoup de facteurs, euh ... l'investissement des familles joue pas mal après on essaie de donner sa chance à chaque élève en essayant justement de gommer les différences qui peuvent se présenter au départ en classe on essaie justement de corriger au mieux ces, ces difficultés.

Enquêteur : D'accord et quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Alors ça peut être ben tout simplement se sentir mal à l'école, ne pas trouver sa place à l'école. Euh, le problème ... alors le problème des résultats scolaires qui ne sont pas à la hauteur de l'investissement de chacun mais ça peut aller jusqu'à la phobie de l'école, phobie scolaire.

Enquêteur : En tant qu'enseignante est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Bien sûr.

Enquêteur : Selon vous la collaboration avec un ou une animateur.rice de loisirs périscolaire pourrait être utile, bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Alors ça pourrait l'aider je pense surtout si il y a une, de l'aide aux devoirs le soir et puis que l'enfant sente qu'il y a un lien entre, que c'est pas complètement décroché mais qu'il puisse éventuellement, oui s'il y a un lien qui est fait entre le périscolaire par exemple et puis l'école s'il y a une journée compliquée pour l'élève ça peut intéresser aussi les animateurs du périscolaire.

Enquêteur : Et est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites de la collaboration ?

Enquêté : Alors envisageable euh en tout cas comme ça fonctionne pour l'instant sur l'école ça me paraît compliqué, justement parce qu'il n'y a pas de, il y a très peu de liens. Souhaitable oui envisageable euh très très compliqué.

Enquêteur : Et les enjeux et les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Alors il faut pas non plus que le périscolaire remplace entre guillemets le rôle des parents parce qu'on sait très bien que par exemple ben les devoirs doivent être, la, la famille doit aussi se sentir impliquée euh dans, dans cet investissement et il faut pas qu'elle puisse tout déléguer soit à l'école soit sur le périscolaire et puis ben les limites oui c'est pareil euh ... les enjeux ça pourrait être de gommer un petit peu les inégalités justement s'il y a des difficultés dans les familles, si certains parents ne peuvent pas aider leurs enfants, ça peut arriver euh d'avoir quelqu'un d'extérieur qui puisse aider ça peut être intéressant.

Enquêteur : D'accord avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et est-ce que vous avez déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Euh jamais impliquée et entendu parler sur le secteur non pas à ma connaissance après peut être qu'il y en a mais pas à ma connaissance.

Enquêteur : D'accord, avez le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Non ah ça absolument pas.

Enquêteur : Donc vous ne communiquez pas du tout ?

Enquêté : Ah c'est quand on laisse les élèves par exemple ou à la cantine le midi ou quand on les récupère c'est vraiment de l'échange informel euh, là il y a eu un problème par exemple là oui quand il y a un souci de comportement où quelque chose comme ça là on va prendre le temps parce que là c'est, c'est indispensable mais autrement on n'a pas de temps formalisés pour ça, pour pouvoir en parler pis justement devancer les problèmes, les crises ou ce genre de choses.

Enquêteur : D'accord et cette communication sur les temps informels comment elle se passe ?

Enquêté : Bien quand on a besoin ça se passe bien, là on a une équipe qui est un peu plus stable au niveau du périscolaire donc ça facilite aussi parce qu'à un moment donné ça bougeait, ça changeait tout le temps donc plus compliqué donc voilà.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc quand ils partent au périscolaire ou quand ils reviennent en classe.

Enquêté : Euh je pense que faut bien délimiter, faut qu'ils, pour que dans la tête de l'enfant ce soit clair, ce sont des temps de périscolaire et des temps d'école qui ne sont pas du tout les mêmes choses et puis euh ... oui en priorité que l'enfant sache bien se repérer bon après déjà nous c'est facilité par le fait que c'est pas les mêmes lieux, ça se passe pas dans la classe je pense que là ça peut être plus compliqué si par exemple le périscolaire se fait dans les classes faute de locaux là ça peut être compliqué pour les enfants pour bien faire la différence mais ça moi je trouve que c'est important aussi pour que bah ils se disent je suis pas à l'école de 7h le matin à 18h le soir quoi.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance permet d'échanger ? on a dit oui sur des temps informels.

Enquêté : Oui

Enquêteur : Comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Sachant que par cohérence j'entends bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Bonne question, il faudrait un outil de communication ou des réunions, des choses comme ça mais vraiment du temps qui soit obligatoire entre guillemets pour tout le monde où on puisse vraiment effectivement échanger par rapport à ça et puis savoir bah par exemple expliquer sur les devoirs ce que chaque enseignant entre guillemets par exemple si on prend l'exemple des devoirs ce qui doit être fait sur ces temps-là.

Enquêteur : D'accord comment on pourrait rendre cette alternance plus cohérente ?

Enquêté : En échangeant, il faudrait vraiment un dialogue alors sous différentes formes ça peut être un cahier de liaison mais c'est pareil c'est pas forcément évident le mieux ce serait de oui, d'avoir des petits temps pas forcément très très longs mais pour pouvoir échanger sur les élèves.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben que les élèves sentent qu'il y a un lien ça fait un tout, ben justement qu'il y ait une continuité dans les apprentissages que, les personnes qui vont par exemple les aider un petit coup pour faire leurs devoirs sachent ce qu'attend le maître ou la maîtresse c'est important puis à l'inverse c'est pareil, c'est que s'ils ont un problème, que les personnes du périscolaire puissent en parler au maître, à la maîtresse pour euh ... ben pour après remettre d'autres choses en classe pour pouvoir aider l'élève par exemple.

Enquêteur : D'accord et que pouvez-vous nous dire sur la enfin de la collaboration entre les enseignant.e.s et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Elle est très compliquée étant donné que ... oui il y a quasiment, à part nos échanges informels par rapport aux situations critiques euh on n'a pas de communication. C'est pas de la mauvaise volonté des deux côtés quoi c'est vraiment euh ...

Enquêteur : Bien sûr et pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec ces derniers ?

Enquêté : Ce serait l'idéal.

Enquêteur : Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : La difficulté sera entre les équipes enseignantes qui ont déjà pas mal de réunions là je parle voilà de ce que je connais et puis les équipes, nous ce sont les francas par exemple qui, qui interviennent ici qui ont pareil, pas forcément de temps de libéré. Trouver des temps communs, etc. et c'est pareil au niveau des missions nous on ne connaît pas non plus qu'elles sont les missions qui leurs sont attribuées par rapport aux temps d'accueil périscolaire euh donc c'est vrai que c'est, c'est compliqué.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Il ne faut pas que ça prenne trop de temps aux deux parties voilà, il faut que tout le monde soit ... y trouve son compte aussi hein parce que si on se rend compte qu'au final c'est des réunions pour des réunions et que ça ne fait pas avancer les choses ben tout le monde va être démotivé sachant que tout le monde a déjà des emplois du temps bien remplis euh ... et puis par contre ben l'enjeu c'est justement le bien-être et puis la, la progression des enfants. Parce que là ils sont à la fois élève mais enfant enfin il n'y a pas que le statut d'élève et effectivement il y a tout un bien-être global qui peut entrer en jeu.

Enquêteur : D'accord et ben je vous remercie, l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Euh non rien de particulier, c'est bien que des, des gens un peu extérieurs, nouveaux se posent la question et s'intéressent au sujet.

Enquêteur : Et bien merci en tout cas, je vous remercie d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Avec plaisir.

Annexe 13 : Entretien de recherche enseignant 5

Date : vendredi 2 décembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Oui je suis prête.

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Donc j'ai fait un bac STSS donc Sciences et Technique de la Santé et du Social euh après mon bac j'ai continué en DUT carrière sanitaire et sociale option animation sociale et socio culturelle donc à la base je m'orientais plutôt donc dans les métiers donc de l'intervention sociale. Euh j'ai continué après le DUT en licence professionnelle intervention sociale donc pour me spécialiser notamment dans les rapports entre l'école et la famille et donc j'ai pu faire une alternance dans une école élémentaire et finalement c'est ce qui m'a donné envie finalement de poursuivre donc mon parcours en Mater MEEF donc les métiers de l'enseignement pour devenir professeure des écoles et donc j'ai obtenu mon concours donc le CRPE donc l'année dernière.

Enquêteur : D'accord donc bah vous y avez déjà un peu répondu mais depuis quand êtes-vous enseignante ?

Enquêté : Bah du coup là je ne suis pas encore titularisée je suis seulement encore PEF donc pendant un an je suis en test on va dire donc stagiaire et au mois de juin je vais avoir une évaluation pour valider ma titularisation donc pour me valider le fait que je sois officiellement enseignante ou pas.

Enquêteur : D'accord dans quel cycle enseignez-vous ?

Enquêté : Euh donc là j'enseigne dans un cycle 2.

Enquêteur : D'accord, selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Euh l'origine, euh donc des difficultés scolaires bah euh déjà ça va venir du développement de l'enfant, savoir s'il est assez mature pour comprendre les notions. Euh ça va être également bah forcément la place de l'école, d'adapter en fonction des difficultés de l'enfant mais c'est vrai qu'on en parle régulièrement quand même avec les collègues un des facteurs aussi qui est fondamental c'est le rôle des parents qui, le rôle des parents dans l'école et dans l'éducation de leur enfant est-ce qu'ils vont être attentifs à l'éducation, à l'enseignement que l'école donne à l'enfant ou pas donc ça ça va être très important aussi bien sûr sur les résultats de l'enfant.

Enquêteur : D'accord et quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Euh donc les différentes formes euh, différentes formes que les difficultés peuvent prendre euh bah ça va être des difficultés ben dans l'apprentissage donc ça va passer par le fait de retenir une poésie, comme retenir des tables d'addition, des tables de multiplication donc vraiment dans l'apprentissage voilà de choses qu'on est obligé de connaître par cœur mais ça va être aussi le fait qu'il arrive à assimiler une action qu'on lui demande avec la manipulation qu'il va faire euh ça va passer aussi par la compréhension, euh la compréhension d'un texte ou même à l'oral quand on va lui parler, qu'on va lui donner une consigne ou même qu'on va lui lire un texte est-ce qu'il va le comprendre donc les difficultés scolaires elles peuvent vraiment passer par différents champs. Il y a aussi l'écriture euh est-ce qu'il va réussir à écrire les lettres correctement pour être, enfin est-ce qu'on va pouvoir le déchiffrer euh est-ce qu'il va associer les mots qu'on lui donne avec les syllabes et les bonnes lettres donc oui les difficultés elles passent vraiment par, par tous les champs oraux, écrit ça peut être aussi corporel en sport. Est-ce qu'il arrive à faire les mouvements qu'on lui demande de faire. Donc ça passe vraiment par plusieurs champs.

Enquêteur : En tant qu'enseignante est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Oh oui c'est un des objectifs de l'enseignant ça fait partie de ses compétences, c'est savoir prendre en compte la différenciation de chaque niveau d'élève donc on doit prendre autant en compte les élèves qui sont très bons comme les élèves qui avancent normalement mais également et surtout les élèves qui voilà présentent des difficultés. On est là pour justement faire en sorte que leurs difficultés euh et ben elle s'estompe en apportant des outils et même en ayant, en étant présent pour eux donc voilà faut, c'est une de nos priorités, de nos missions principales c'est d'aider ces élèves en difficulté.

Enquêteur : D'accord et selon vous la collaboration avec un ou une animateur.rice de loisirs périscolaire pourrait être utile, bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Euh dans les, enfin par exemple si je prends un exemple avec mon école, ma classe euh les animateurs du périscolaire je ne les côtois presque pas dans l'école euh les seuls moments où je les vois c'est quand ils viennent chercher les élèves en fait pour aller à la cantine ou au périscolaire le soir donc c'est vrai qu'il n'y a aucune collaboration dans l'apprentissage des enfants.

Enquêteur : D'accord mais est-ce que s'il y en avait une elle pourrait être bénéfique pour eux ?

Enquêté : Ah ben c'est sûr que ce serait du coup des mains en plus on va dire vu que, donc en maternelle on a la chance d'avoir des ATSEM mais en élémentaire malheureusement on n'a pas de, on n'a pas d'aide humaine à porter donc c'est sûr que si on a des personnes extérieures qui peuvent venir nous porter secours, pour avoir des mains en plus là c'est sûr que ce serait clairement mieux pour différencier l'apprentissage.

Enquêteur : D'accord et est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites de la collaboration ?

Enquêté : Alors euh ce serait envisageable de mon côté il y aurait aucun problème euh puisqu'on a déjà un service civique dans notre école qui peut prendre parfois des, justement des groupes d'élèves en difficulté ou en facilité et on, donc il va dans une autre classe, dans une autre salle avec ces élèves là et comme ça nous ça nous laisse vraiment le temps de prendre en charge ben du coup soit les autres élèves qui sont, pour qui ça se passe bien soit garder les élèves où justement il y a les difficultés pour les aider davantage pendant que les autres avancent sur autre chose. Donc forcément on n'a pas tous la chance d'avoir des services civiques donc si on peut avoir du personnel du périscolaire qui peut faire cette tâche-là bah oui oui c'est sûr que ce serait toujours mieux.

Enquêteur : Et quelles seraient les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Euh les limites je pense que ce serait de notre côté à nous j'en vois pas forcément après ce serait plutôt de leur côté à eux puisqu'au niveau de leur organisation je pense qu'ils ont, au niveau de leurs horaires, de leur, oui de leur quota horaire je pense que ça ne rentrerait pas forcément faudrait revoir les contrats à mon avis.

Enquêteur : D'accord et est-ce que vous avez déjà entendu parler d'un partenariat et est-ce que vous avez déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Donc un partenariat entre école et périscolaire ? Où justement ils viennent dans l'école ?

Enquêteur : Oui ou alors où l'école est en lien avec l'accueil de loisirs périscolaire sans forcément que l'un ou l'autre intervienne sur leur lieu respectif.

Enquêté : Euh non, je n'ai jamais entendu. Après je sais pas si j'ai bien compris la question mais après on est toujours en lien avec le périscolaire, on travaille avec les mêmes élèves donc on est obligé de communiquer un minimum sur, après ce sera pas forcément dans l'apprentissage ce sera surtout au niveau du comportement, des fois on se transmet des informations, des informations qui sont toujours bonnes à prendre. Des fois le périscolaire nous dit voilà que un tel ou un tel ben ça se passe pas bien ou ils ont entendu des choses avec les familles. Donc nous c'est sûr que ce sont des informations qu'on prend.

Enquêteur : D'accord donc là du coup c'est pas vraiment un partenariat qui est mis en place c'est plus un temps d'échange informel ?

Enquêté : Oui c'est ça.

Enquêteur : D'accord et donc ben du coup justement la question suivante c'est avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les animateur.rice.s au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Euh alors on a les réunions, les conseils d'école où on a donc le directeur du périscolaire qui est invité à venir lors de cette réunion où on va justement échanger sur le fonctionnement de l'école, sur euh, on peut aller au cas par cas mais c'est vrai que moins, on va pas, on va surtout parler des grands sujets donc là on se réunit avec eux, ils sont invités à venir. Euh après c'est vrai que personnellement là où j'ai le plus l'occasion de parler avec les membres du, voilà avec les animateurs c'est vraiment quand ils emmènent les élèves ou quand ils viennent les chercher. Donc ils viennent vraiment euh on a un animateur qui vient vraiment dans notre classe appeler les élèves un par un donc bien souvent on a le temps quand même de communiquer un petit peu sur les élèves.

Enquêteur : D'accord et comment cette communication se passe en général ?

Enquêté : Bah ça se passe, ça se passe plutôt bien après c'est vrai que c'est souvent, on a peu de temps c'est vrai qu'on, c'est fait vraiment rapidement donc on n'a pas le temps non plus de s'élargir et puis on a les enfants aussi qui écoutent donc il y a des choses qu'on n'a pas vraiment envie de dire non plus donc on sait que eux même si on a pas l'impression ben ils écoutent. Mais sinon on n'a pas de réels temps d'échange.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc quand il revient du périscolaire ou quand il part au périscolaire et ainsi de suite.

Enquêté : Donc plutôt décrire euh la journée de l'enfant comment ça se passe ?

Enquêteur : Oui comment ça se passe est-ce que par exemple le retour en classe est compliqué ou voilà.

Enquêté : Alors euh les transitions donc les élèves ils arrivent le matin donc il y a des élèves qui arrivent avec les parents et une partie qui arrive par une autre grille donc avec le périscolaire euh ben là ça se passe bien vu que les élèves ils sortent, ils ont un petit temps à l'extérieur comme une petite récréation du matin. Ils ont un petit temps à l'extérieur donc là ça se passe bien après c'est vrai que quand c'est le temps du midi ou même du soir donc le périscolaire vient chercher les enfants dans les classes, les appelle un par un, là c'est vrai que c'est un petit peu plus le bazar puisque ben il y a de l'agitation puisque c'est la fin de la journée ou c'est l'heure d'aller manger donc forcément ils sont un peu plus agités. Mais sinon oui voilà on a vraiment ces temps de transition-là qui sont peut-être un petit peu plus compliqués.

Enquêteur : Et au moment où donc après la pause méridienne quand ils reviennent en classe ça se passe comment ? Ils arrivent rapidement à se remettre dans leur position d'élève on va dire ou c'est assez compliqué aussi à ce moment-là ?

Enquêté : Alors du coup est-ce que c'est encore en lien avec le périscolaire ou pas ?

Enquêteur : Oui oui

Enquêté : Alors, bah alors du coup quand ils reviennent après la pause voilà du déjeuner ils ont encore une petite pause dans la cour de récréation histoire de crier un petit coup, de se dépenser un petit coup après une fois qu'on entre en classe le périscolaire n'est plus là.

Enquêté : D'accord donc ils arrivent facilement grâce au temps récréatif on va dire à se remettre dans leur rôle d'élève ?

Enquêteur : Oui c'est ça donc là c'est, c'est vraiment histoire qu'ils se dépensent un petit coup et par contre une fois qu'on rentre en classe là voilà il faut redevenir élève quoi.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les animateur.rice.s ? Et si oui comment ? Quelles formes ça prend ?

Enquêté : Euh j'ai jamais eu l'occasion d'en parler pendant ce moment-là avec les animateurs c'est vrai que c'est des moments très rapides, ils arrivent, ils déposent les élèves et ils repartent donc c'est vrai qu'on communique pas avec eux à ce moment-là.

Enquêteur : Comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Par cohérence j'entends bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Donc entre le moment où ils arrivent avec le périscolaire et le relais avec nous c'est ça ?

Enquêteur : Ben disons le moment donc, il y a les moments en classe où il y a un cadre, quelque chose de pédagogique et après ils vont en périscolaire et est-ce qu'il y a une continuité, est-ce qu'on peut proposer une continuité avec le périscolaire ou alors est-ce que c'est une cassure entre le temps scolaire et le temps périscolaire ?

Enquêté : Euh ben en tout cas nous dans notre école c'est vraiment deux choses qui sont complètement différentes, on, j'avoue que je ne sais même pas vraiment le fonctionnement qu'ils ont là-bas et je pense que c'est bien de différencier quand même les deux parce que les élèves ont besoin de ce moment de cassure entre ben justement ils sont déjà toute la journée, toute la matinée, toute l'après-midi concentrés en classe. Il y a des règles, il y a une posture à avoir, ils ont un rôle à avoir donc je pense que c'est déjà compliqué pour certains de, de rester comme ça toute la journée donc je pense que c'est vraiment important que le midi, même le soir il y ait vraiment cette cassure voilà qui permet de, de s'évader un petit peu aussi.

Enquêteur : D'accord comment on pourrait si on le voulait, si on le souhaitait donner une cohérence entre ces temps ?

Enquêté : Euh, bonne question euh peut être mettre des projets en commun par exemple sur les grands thèmes par exemple je sais que là le 9 décembre on va avoir la journée de la laïcité donc pourquoi pas faire vraiment une journée laïcité pas que à l'école mais qu'ils puissent aller aussi au-delà au périscolaire par exemple. On a eu aussi la journée, on a travaillé autour du 11 novembre là, l'armistice donc je sais que voilà on a parlé de l'évènement-là qui allait se passer. Les élèves étaient invités à venir chanter vers le monument aux morts le 11 novembre donc on aurait peut-être pu faire à ce moment-là quelque chose avec le périscolaire, apporter une touche d'animation en plus. Je pense que oui les grands évènements comme ça, comme la journée des droits de l'enfant enfin je pense qu'il y a des grandes thématiques comme ça qui peuvent être mises en place voilà qui peuvent avoir une continuité de l'école jusqu'au périscolaire.

Enquêteur : D'accord et est-ce que, donc là on revient vraiment sur le, avec ma question je vais revenir sur le moment où les animateurs viennent chercher les enfants ou les ramènent. Est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance plus cohérente ?

Enquêté : Que ce soit plus un fil conducteur ?

Enquêteur : Oui

Enquêté : Euh bah après nous notre fonctionnement dans l'école il les emmène directement dans la cour de récréation après il y a des écoles où le périscolaire emmène les élèves directement dans les classes donc là c'est sûr qu'il y a plus de continuité à mon avis.

Enquêteur : D'accord donc on pourrait rendre cette alternance plus cohérente en peut être plutôt que de les emmener dans la cour les emmener dans la classe ?

Enquêteur : Oui c'est ça

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Euh ben encore une fois si le périscolaire peut rester par exemple en début d'après-midi ça nous permettrait de laisser par exemple les élèves en difficulté avec l'enseignant dans la classe pour faire un peu de lecture, un peu d'écriture enfin reprendre les difficultés et laisser tout le groupe classe à l'animateur pour qu'il puisse faire je sais pas par exemple une séance d'art plastique, d'éducation musicale ou euh ... je pense que ce serait possible.

Enquêteur : D'accord donc en fait la cohérence passerait vraiment par un temps où l'animateur est intégré carrément au sein de l'école, au sein de la classe ?

Enquêté : Oui, je pense que ça ce serait intéressant de partir sur quelque chose comme ça.

Enquêteur : D'accord et plus généralement que pouvez-vous nous dire sur la enfin de la collaboration entre les enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : La collaboration ben je pense que bien évidemment on pourrait toujours faire mieux parce qu'en soit on voit quand même qu'il y a vraiment ces temps qui sont découpés entre l'école, hop l'école transmet les élèves au périscolaire, ils partent, ils reviennent enfin il y a vraiment, on sent que c'est vraiment deux choses différentes et je pense que c'est voilà euh, je pense qu'il y a aussi une barrière un petit peu. Peut-être que les animateurs ils se disent que leur place n'est pas au sein de l'école enfin il y a peut-être des préjugés aussi et je pense que voilà ça pourrait être une petite barrière aussi et on le sent que voilà des fois, on nous regarde un petit peu, on voit que oui, on n'est pas ... Je ne sais pas comment l'expliquer mais oui il y a une barrière des fois.

Enquêteur : Et pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Oh oui oui oui, je pense que s'il y avait une meilleure communication aussi et de vrais moments en fait où le périscolaire et les enseignants se mettaient autour d'une table et discuteraient des projets, des choses qu'ils pourraient faire je pense que oui ce serait beaucoup mieux.

Enquêteur : D'accord est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Bah alors l'enseignant il a des horaires à respecter au niveau des réunions donc au niveau du conseil d'école, du conseil de cycle, du conseil des maitres donc je pense qu'il y a forcément une réunion, une réunion par trimestre je pense donc il serait possible d'intégrer les membres du périscolaire aux réunions comme par exemple conseil de maitres, conseil de cycle, ils pourraient très bien venir une fois et pour assister et pis voilà proposer des idées aussi. C'est vrai que l'école on cherche toujours à faire des projets euh des projets pour mettre du lien entre les différents apprentissages, etc. Donc je pense que ce serait une bonne idée que le périscolaire intervienne là-dessus aussi.

Enquêteur : D'accord et dans quelles mesures ce serait possible ?

Enquêté : Le fait de se réunir ?

Enquêteur : Oui oui le fait de se réunir.

Enquêté : Euh bah alors je pense du coup au comme je le disais au niveau des réunions obligatoires de l'enseignant peut être voilà au niveau du conseil de cycle, conseil des maitres ou conseil d'école.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Ben les limites c'est je dirais ben forcément le temps. Parce qu'après du coup ben comme je le disais on a nos quotas d'horaires au niveau des réunions et ben ce serait je pense du bénévolat si on voulait voilà prendre des heures en plus. Ce serait du bénévolat pour les enseignants parce que ça rentrerait plus dans nos horaires d'obligation en tout cas. Et les bénéfiques c'est ça ?

Enquêteur : Les enjeux oui les avantages si je peux dire

Enquêté : Oui euh ben ça serait de mettre en place de réels projets aussi, qu'il y ait une continuité au niveau de l'école, du périscolaire et aussi peut être de la famille.

Enquêteur : D'accord et bien l'entretien touche à sa fin donc est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Euh non je n'ai pas d'autres informations à transmettre. C'est un sujet très intéressant.

Enquêteur : Et bien je vous remercie et je vous remercie d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

I. Discours introductif.

Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires.

Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude.

Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire.

L'entretien va durer environ 30 minutes.

J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant.

Êtes-vous prêt.e ? Pouvons-nous commencer ?

II. Questions préliminaires.

4. Quelles ont été vos études ? (Diplômes, formation, ...)
5. Depuis quand êtes-vous animateur.rice d'accueil de loisirs périscolaire ?
6. De quelle tranche d'âge vous occupez vous ?

III. Questions relatives à la première hypothèse.

7. Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?
8. Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?
9. En tant qu'animateur.rice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

10. Selon-vous la collaboration avec un.e enseignant.e pourrait-être utile, être bénéfique pour l'enfant en difficulté ?
11. Est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Quels sont les enjeux et les limites ?
12. Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et avez-vous déjà été impliqué dans un d'entre eux ?

IV. Questions relatives à la deuxième hypothèse.

8. Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignant.e.s au sujet des élèves ? De leurs difficultés ?
9. Comment cette communication se passe ?
10. Que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ?
11. Est-ce que cette alternance permet d'échanger si oui comment, quelles formes ça prend ?
12. Comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? (par cohérence nous entendons bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre ces temps et pas seulement une alternance logique)
13. Est-ce que l'on pourrait rendre cette alternance plus cohérente ? Comment ?
14. En quoi cette cohérence pourrait-elle permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

V. Questions relatives à la troisième hypothèse.

5. Que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignant.e et animateur.rice ?
6. Pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignant.e.s ?
7. Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif ? Dans quelles mesures ?
8. Quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

VI. Conclusion de l'entretien.

Avez-vous des remarques ? quelque chose à ajouter ? d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Annexe 15 : Entretien de recherche animateur 1

Date : mardi 22 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Allons-y

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors moi j'ai obtenu ben un bac économique et social ensuite je me suis dirigée dans l'informatique euh où j'ai pas eu mon diplôme mais j'ai le niveau DUT analyste programmeur. Ensuite j'ai intégré euh ... je peux dire le nom de la structure ... le centre socioculturel en tant qu'animatrice multimédia. À cette époque je m'occupais également du contrat local d'accompagnement scolaire. Ensuite ben quand, en étant en poste j'ai passé un DU3MI, un Diplôme Universitaire Médiateur Multimédia et Monitora d'Internet voilà et euh donc j'ai, j'ai, j'ai occupé ce poste pendant une dizaine d'années et ensuite j'ai passé un BAFD parce que je voulais un peu me réorienter plus vers les enfants que vers le public on va dire euh adulte pour tout ce qui était initiation informatique.

Enquêteur : D'accord et depuis quand êtes-vous animatrice d'accueil de loisirs périscolaire ?

Enquêté : Alors j'ai débuté animatrice en 2000 c'est là que j'ai découvert ce métier donc en animation, en accueil collectif de mineur ensuite ben j'ai eu cette période où j'étais plus sur l'accompagnement scolaire et sur la médiation informatique au niveau du public plus âgé et en animation périscolaire depuis 2010.

Enquêteur : De quelle tranche d'âge vous occupez-vous ?

Enquêté : Alors en fait je m'occupe principalement des maternelles, les 3-6 ans sur le temps périscolaire. Après le mercredi je suis avec les primaires, les 6-12 et euh en fait pendant les périodes de vacances je suis en direction donc on va dire que c'est plus, enfin ça touche la tranche d'âge 3-12 mais là je suis en direction mais je peux également être en animation si besoin.

Enquêteur : D'accord, selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors je pense qu'il y en a plein, je pense que déjà il y a l'enfant lui-même qui peut avoir des difficultés comme les différents dys moi j'ai un fils qui est comme ça donc je connais bien. Je pense qu'après il y a aussi le ... comment le ... le caractère parce qu'un gamin qui, qui se sent pas, qui est pas à l'aise à l'école parce qu'il manque de confiance en lui, parce que ... ça peut aussi amener des difficultés. Après il y a aussi je pense l'environnement familial qui peut être favorisant ou pas et puis voilà ça fait déjà pas mal.

Enquêteur : Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Alors les différentes formes, alors elles peuvent être je pense à l'oral ou à l'écrit ou non, par rapport à quoi les différentes formes ?

Enquêteur : Est-ce que c'est au niveau du comportement, que du travail ou ... ?

Enquêté : Oui je pense qu'un enfant peut avoir des supers résultats et à côté de ça un comportement qui n'est pas adapté enfin qui n'est pas adapté, qui, qui s'adapte pas forcément bien à la collectivité ou alors euh à l'inverse un super comportement enfin oui ça peut être à tout niveau les difficultés elles ne sont pas que par rapport aux notes.

Enquêteur : En tant qu'animatrice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Alors j'espère bien qu'on y travaille. En fait voilà on a des objectifs pédagogiques quand on met en place nos accueils collectifs de mineurs ou dans, dans toutes les actions qu'on mène avec les enfants. L'objectif est bien sûr l'épanouissement de l'enfant et si on enfin si on peut lui apporter des choses qui vont l'aider dans sa construction globale donc après tout ce qui est éducatif, tout ce qui est enfin c'est nos missions premières.

Enquêteur : Et selon vous la collaboration avec un ou une enseignant.e pourrait être utile, bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Alors oui euh quand je m'occupais du contrat local d'accompagnement scolaire au début c'était pas forcément évident que, enfin qu'on ait un dialogue régulier avec les enseignants puis petit à petit on l'a mis en place. On avait mis un, en place un petit carnet de

liaison euh voilà où l'enseignant nous faisait des annotations euh sur ses difficultés de la journée ou sur les choses à revoir avec lui ou euh ... et ça c'était vraiment super important pour nous quoi c'était un outil vraiment important. Après dans le quotidien au niveau du périscolaire moi je, on a de très bonnes relations avec les enseignants, donc ça s'est construit depuis des années hein. Dans notre structure en fait les animateurs on, on essaie de fidéliser moi ça fait longtemps que je travaille ici donc forcément quand les enseignants nous connaissent bien euh ben il y a un climat de confiance qui s'installe et du coup on parle plus librement et puis on, on peut partager les choses enfin des situations ou des difficultés qu'on a par rapport aux enfants et pis c'est pas juste une personne qui va lui apporter des choses c'est vraiment tout son environnement. Les discussions avec les parents, avec les enseignants enfin voilà ils passent beaucoup de temps avec nous les enfants donc si on peut pas être des entités séparées c'est pas possible.

Enquêteur : Du coup vous avez un petit peu répondu à cette question mais est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites de la collaboration ?

Enquêté : Ah oui oui. Ben elle est essentielle après la limite bien sûr qu'on ne va pas avoir accès aux résultats scolaires des enfants ce n'est pas du tout notre ... enfin on n'a ni aucun intérêt ni enfin ça nous regarde pas quoi mais sur son bien-être, sur son évolution, sur son état d'âme, sur ... c'est super important. Et bon c'est vrai que nous on a de la chance ici ça se fait quoi. Dans la structure ça se fait parce que bah parce qu'on a un dialogue quotidien avec les enseignants et c'est bénéfique pour tout le monde.

Enquêteur : Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et est-ce que vous avez déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Ben dans le cadre de l'accompagnement scolaire oui j'en avais un. Après euh c'est, en fait on va dire que c'est plus informel à notre niveau. C'est pas des choses qui sont établies où on doit forcément se dire les choses de telle heure à telle heure. C'est vraiment quelque chose d'informel quand on va récupérer les enfants euh « oh ben un tel il est voilà, il va pas bien aujourd'hui faites attention, vous me direz comment il a mangé que je puisse dire aux parents le soir » enfin voilà c'est des temps informels.

Enquêteur : D'accord il y a pas de partenariat plus officiel on va dire ?

Enquêté : Non je pense pas, non on ne peut pas dire que ce soit officiel. Après on est quand même, enfin moi je sais qu'en tant que on va dire référente de l'école maternelle je suis invitée aux réunions d'école quand même. Donc je pense que déjà rien que là, c'est plus, voilà ça prend quand même une dimension où j'ai ma place au sein de l'école et ça c'est voilà, c'est de la reconnaissance aussi pour moi.

Enquêteur : Donc avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés au-delà des temps informels ?

Enquêté : Ben lors de cette réunion-là bon c'est pas vraiment le moment de le faire mais on, je pourrais après euh on a pas de temps où on se dit bon ben là on arrête de tout faire on se pose et on discute quoi non.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe ?

Enquêté : Très bien c'est assez décontracté mais c'est parce qu'on se connaît bien c'est vrai que si on avait un turn over des animateurs où toutes les semaines ça change de tête je pense pas que les enseignants iraient se livrer par rapport voilà à leurs difficultés par rapport aux enfants ou aux comportements des enfants ils oseraient pas je pense. Là c'est parce qu'ils nous connaissent.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc le temps où vous les récupérez à l'école, où vous les ramenez et ainsi de suite.

Enquêté : Alors en fait, ben on, moi je pense qu'on manque, alors nous on a du transport, alors là je parle vraiment du périscolaire de midi euh ... on ... je sais pas si c'est ça que ... on a, enfin c'est assez speed quoi. Le midi euh voilà on n'a pas énormément de temps de, enfin on prend le temps de manger avec eux donc ça c'est un temps qui est vraiment super important pour nous et c'est vrai qu'on fait pas l'impasse sur le temps du repas pour pouvoir jouer ou faire autre chose. On a un vrai temps de discussion pendant le repas et je pense que le repas est un vrai temps éducatif après euh. Le matin les enfants ont plus le temps de, de discuter aussi de jouer, de voilà, à se réveiller tranquille et au niveau le soir ... alors il y a des enfants qu'on a le matin, le midi et le soir donc ça c'est énorme et c'est vrai que si on leur offre pas un temps calme où ils font juste ce qu'ils veulent euh je pense que ça fait beaucoup pour eux quoi. C'était ça que ...

Enquêteur : Oui parce que du coup ils restent pas dans leur cadre d'école ils arrivent à s'en détacher et à entrer dans le cadre du périscolaire ?

Enquêté : Ah oui oui oui. Alors c'était moins évident avant parce que là on a des nouveaux locaux et que on est bien une entité à part mais on n'a passé sept ans dans les écoles donc là oui c'était un petit peu moins, c'était plus difficile peut être pour eux de décrocher du temps parce que c'était juste je monte à l'étage à l'école quoi alors que là voilà il y a les grands ils font un trajet à pied ils peuvent discuter, se défouler un peu. C'est différent là.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les enseignants ? Et si oui comment ? Quelles formes ça prend ?

Enquêté : Oui on l'a un petit peu dit déjà ben on, oui parce que du coup on les voit trois fois par jour donc forcément ...

Enquêteur : Donc toujours échanges informels ?

Enquêté : Ah oui oui mais vraiment les enseignants jouent le jeu ils prennent le temps de le faire en tout cas. Voilà même si on peut avoir des remarques à leur faire sur le temps de midi à quatre heures ils vont nous demander, enfin nous on va leur demander « alors du coup cette après-midi est-ce que ça a été est-ce que voilà ». Il y a un relais, un relais qui se fait sur chacun de ces temps.

Enquêteur : Et comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Par cohérence j'entends bien sûr le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Je pense déjà que chez les maternelles euh l'école maternelle elle a un projet de développement durable et euh c'est là où je vois qu'on a aussi notre place c'est qu'elle prend en compte le fait que ben par exemple le temps d'être dehors elle prend en compte le fait du trajet du périscolaire où on marche avec les enfants. Elle l'intègre dans son projet d'école. Je sais pas si c'était ça. Au niveau de la restauration euh voilà, elle, au niveau des repas on s'informe au niveau des repas, nous on mange assez local parce que c'est le collège qui nous fournit les repas avec leur cuisinier donc ça pareil ça rentre dans un projet de développement, de, de choses, d'actions locales et de ...

Enquêteur : D'accord il y a vraiment des projets qui sont élargis aux écoles.

Enquêté : Voilà pis cette année moi, enfin voilà justement pendant la réunion elle nous a fait part qu'il y aurait un projet sur la musique et ben nous on va faire aussi des choses sur la musique pour avoir une continuité pour que ce soit logique pour les enfants.

Enquêteur : D'accord et est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance encore plus cohérente ? Et comment ?

Enquêté : Euh on peut toujours faire plus après euh, là comme ça je ne sais pas ça demanderait plus de temps et effectivement il faudrait des temps non informels où on se pose et on voit ensemble ce qu'on pourrait faire je pense que ce serait ça qu'il faudrait mais euh il faudrait que chacun ait le temps de le faire et c'est vrai que voilà les enseignants ils ont leur planning qui est bien chargé aussi.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben parce que plus on échange et plus on travaille ensemble plus l'enfant est gagnant je pense nous on le déplore à la rigueur on voit plus les enseignants que certains parents. Donc c'est pareil au niveau des familles il y a des discussions qui mériteraient d'être avoir il y a pas qu'avec les enseignants et euh voilà les, que je me rappelle la question ...

Enquêteur : En quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben parce que plus on, forcément c'est une évidence, plus on travaille ensemble plus, plus on y arrive.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre les enseignants et les animateurs ou animatrices ? Est-ce qu'elle est simple est-ce que ...

Enquêté : Je pense que, alors ici oui, après ça doit pas être toujours le cas parce que je, avant d'avoir cette relation qu'on a actuellement avec les enseignants ben il faut enlever cette image de l'animateur clown qui est là pour faire rigoler et pis c'est tout quoi. Alors que ... voilà il faut que les enseignants ... ils connaissent vraiment notre métier et ça, ou qu'ils veuillent bien connaître notre métier.

Enquêteur : Pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignants ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : Est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Euh ben oui je pense que c'est possible moi je ben voilà moi je l'avais déjà fait comme je l'avais déjà dit durant le contrat local d'accompagnement scolaire où j'étais invité aux réunions scolaires de rentrée donc pour parler du contrat local d'accompagnement scolaire et euh les enseignants étaient invités une fois par trimestre au, à une espèce de bilan pour faire le point par rapport à l'action et ça se passait très bien donc je pense que c'est possible.

Enquêteur : D'accord et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Ben voilà il faut que chacun reste à sa place quand même parce qu'on n'a pas le même rôle, on n'a pas le même. On peut travailler ensemble et que ça soit bénéfique mais voilà je pense qu'il ne faut pas que les animateurs ni se prennent pour des enseignants ni les enseignants pour des animateurs. Chacun a sa place après on a tous une place à avoir auprès de l'enfant surtout ceux qui sont en difficulté.

Enquêteur : Et les enjeux du coup ... ? Les limites c'est que chacun reste à sa place ...

Enquêté : Voilà et les enjeux ben un travail plus profitable pour les enfants. Enfin un travail, un, une collaboration plus profitable, une connaissance de chaque enfant plus, et de leurs problèmes pour les enfants en difficulté.

Enquêteur : D'accord et bien je vous remercie l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Non ce sera tout je vous remercie.

Enquêteur : Et bien merci d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Annexe 16 : Entretien de recherche animateur 2

Date : mardi 22 novembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Bien sûr

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors j'ai passé le brevet des collèges, j'ai eu mon bac économique et social après je suis allée en fac j'ai fait une année de psycho et une année de sciences économiques mais en fait moi la fac c'était pas du tout mon truc. La liberté tout ça c'était pas voilà... Donc je suis allée dans le monde du travail, j'ai passé le BAFA dans l'animation où j'ai travaillé pendant des années dans l'animation et là j'ai eu mon, ça fait un an donc que j'ai fait ma formation DEJEPS (Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sport).

Enquêteur : Depuis quand êtes-vous animatrice d'accueil de loisirs périscolaire ?

Enquêté : Depuis 2004.

Enquêteur : De quelle tranche d'âge vous occupez-vous ?

Enquêté : Alors ben de 3 à 11 ans et ça m'arrive aussi d'avoir des ados mais c'est dans mon cadre de famille donc non.

Enquêteur : Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors déjà pour moi il y a tout ce qui est éducation à la maison. Au niveau de la vie de la famille c'est compliqué dans le sens où les parents sont euh survol... enfin comment dire ... ils sont speeds on va dire ils ont pas le temps de forcément s'occuper au niveau des devoirs etc donc déjà là il y a une grande difficulté. Et au niveau de l'éducation nationale parce que j'ai travaillé dans l'éducation nationale pendant aussi des années et pour moi il y a beaucoup, beaucoup dans une même classe, dans un même niveau beaucoup de différences scolaires et un enseignant ne peut pas gérer toutes les différentes en fait au niveau des enfants sur trente enfants on ne peut pas faire quatre groupes de niveau en fait c'est compliqué.

Enquêteur : D'accord et quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Alors répétez la question

Enquêteur : Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Et ben les différentes formes des difficultés scolaires c'est euh un décrochage scolaire, c'est un manque de confiance en soi pour les enfants euh ben c'est au niveau des études du coup ne pas avoir accès aux études euh ou au métier qu'ils ont envie de faire.

Enquêteur : Et en tant qu'animatrice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Alors oui puisque du coup on est, alors nous c'est plutôt dans les apprentissages on va dire par exemple recettes de cuisine ben c'est des choses que l'on met en place pour que justement ils puissent tout ce qui est mesure, calculs, etc donc dans tout ce qui est dans nos animations on fait aussi de, du scolaire entre guillemets, les règles de jeu, les jeux de société, même dans les activités manuelles voilà dans toutes les activités on. C'est bien ça.

Enquêteur : Selon vous la collaboration avec un ou une enseignant.e pourrait être utile, bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Oh ben complètement alors après nous on a quand même la chance de pouvoir être en lien avec les enseignants ici et on discute vachement sur les enfants et leurs difficultés euh on a une classe spéciale ici l'ULIS et du coup voilà oui c'est vachement bien de faire un lien avec les enseignants.

Enquêteur : Et est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ? Et quels sont les enjeux et les limites ?

Enquêté : Alors oui c'est possible pour nous du coup on le met en place quand même régulièrement euh après donc les enjeux c'est mieux connaître l'enfant, lui apporter notre

soutien et notre aide ainsi qu'aux familles, pouvoir vraiment être en lien pour l'enfant, pour l'enfant. Les limites, les limites euh les limites après les limites c'est ne pas stigmatiser par rapport, sur un enfant par exemple euh oui il est dyslexique, il est dys nininin, il décroche. Voilà pas stigmatiser cet enfant oui c'est plutôt la stigmatisation de l'enfant je dirais.

Enquêteur : D'accord avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et avez-vous déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ?

Enquêté : Alors le partenariat et ben du coup ici on a le CLASS. Le dispositif CLASS qui soutient avec les enfants et les familles, qui aide aux devoirs. L'aide aux devoirs on va dire. Euh voilà. Ensuite partenariat oui avec les enseignants puisqu'on a le dispositif ULIS et du coup on, on, moi je suis la référente handicap du coup j'ai, je suis tout le temps avec les familles et avec les enseignants donc oui on a un partenariat avec les ... voilà. Je ne saurais pas quoi dire d'autre ben c'est tout je pense. C'est déjà pas mal.

Enquêteur : Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Se réunir en terme officiel non c'est souvent entre, à la sortie des écoles ou entre, entre deux portes quoi on va dire. Mais sinon des réunions non non enfin non.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe en général ?

Enquêté : Ben écoute moi, enfin on n'a pas de souci, ça se passe bien on ... et justement je trouve que c'est important de pouvoir communiquer avec eux puisque ben ils les ont aussi toute la journée nous on les a après euh au péri et du coup ça permet de faire le lien par exemple un enfant qui est survolté et qui sort qui est complètement excité euh ça permet aussi de faire le lien avec comment ça va se passer le midi et de les ramener et d'expliquer comment ça fonctionne quoi. Mais on n'a pas vraiment de soucis.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc le moment où il arrive au périsco, où il repart à l'école et vice-versa.

Enquêté : Alors différents temps donc oui il arrive le matin euh faut que je te dise quoi attend.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre ces différents temps ? Est-ce que ça se passe bien, est-ce que c'est compliqué.

Enquêté : Alors pour un enfant qui vient de 7h30 à 18h c'est très très compliqué. Il y a des petits qui viennent vraiment du matin au soir en sachant qu'il y a la cantine, l'école, etc. donc ça c'est très très compliqué il faut savoir vraiment être à l'écoute de l'enfant et puis s'adapter à sa fatigue parce que l'enfant voilà c'est compliqué. Après le midi c'est vrai qu'on a beaucoup

d'enfants, c'est bruyant et eh du coup il faut quand même, ils sont là aussi pour se poser on va dire entre midi et deux mais c'est pas toujours facile puisqu'il y a quand même beaucoup d'enfants donc c'est bruyant, ça c'est un peu compliqué euh et le soir on privilégie vraiment un temps cool pour qu'ils puissent faire un peu ce qu'ils ont envie c'est le moment vraiment où ils lâchent un peu toute la journée et euh voilà on fait en fonction de leurs besoins quoi.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les enseignants ? Et si oui comment ? Quelles formes ça prend ?

Enquêté : Enseignants toujours ?

Enquêteur : Oui toujours.

Enquêté : Ben en fait échanger, on échange toujours quand on dépose les enfants quoi il y a pas plus de, de, de temps euh enfin ...

Enquêteur : C'est vraiment un temps informel ?

Enquêté : Oui voilà plutôt un temps informel.

Enquêteur : Et comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Sachant que par cohérence j'entends le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Moi je pense qu'il serait bien que on se réunisse avec l'équipe d'enseignants en début d'année pour faire le point sur justement comment ça fonctionne parce qu'en fait il y a une espèce de routine ici c'est-à-dire que tout le monde sait comment ça fonctionne, tout le monde euh voilà et ça serait bien de se poser tous ensemble et de dire ben voilà comment ça se passe le midi, à l'école, etc. Ça serait bien de faire ça en début d'année et faire un point en fin d'année.

Enquêteur : D'accord donc ces réunions rendraient cette alternance plus cohérente ?

Enquêté : Exactement et un suivi pédagogique beaucoup plus important.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Et ben en fait si on est une équipe soudée et que on est une équipe sur la même longueur d'onde on va dire euh du coup on pourrait appliquer les mêmes choses et du coup favoriser justement le décrochage et enfin non limiter le décrochage pardon. Scolaire.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Euh ben elle est faible du coup quand même puisque même si on communique etc oui il y a pas vraiment une collaboration, on ne se réunit pas pour faire des temps de jeu par exemple, on se réunit pas pour faire des projets ensemble c'est vraiment du péri et de l'accueil des enfants quoi voilà.

Enquêteur : D'accord pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignants ?

Enquêté : Alors moi je pense que oui après c'est aussi une volonté de l'équipe d'animation et une volonté de l'équipe d'enseignants puisque tous les enseignants ne sont pas forcément d'accord de faire ce genre de choses ainsi que les animateurs euh mais je pense que c'est possible je sais qu'on a, au mois de juin l'année dernière on a, j'ai organisé une réunion avec euh les parents et les enseignants des petites sections pour favoriser l'entrée en petite section.

Enquêteur : Donc est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Alors c'est envisageable après euh dans la mesure, enfin il faut pas que ce soit tout le temps en fait faut vraiment doser le temps en fait mais après c'est la volonté comme je dis des enseignants et des animateurs de pouvoir en faire quoi. Mais oui je pense que c'est possible.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Alors les enjeux c'est une meilleure connaissance de la pédagogie de l'enfant, une meilleure collaboration autour de l'enfant pour favoriser son parcours scolaire, pour favoriser aussi son épanouissement à l'école on va dire et les limites c'est que le monde de l'enseignement et le monde de l'animation c'est deux mondes différents en fait. Donc c'est comment arriver à combiner les deux.

Enquêteur : D'accord et bien l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Et ben le décrochage enfin la lutte contre le décrochage scolaire aussi ça vient aussi d'un phénomène de société c'est les écrans, les écrans, les réseaux sociaux, etc. Et je pense que déjà euh au niveau de l'enseignement et des animations, de l'animation c'est aussi faire de la prévention contre ça quoi.

Enquêteur : Et bien merci d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Je vous remercie.

Date : mardi 6 décembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : Oui bien sûr

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors euh mes études j'ai un bac SMR donc un bac Service en Milieu Rural et en parallèle j'ai passé le BAFA et c'est à, au bout de 4 ans que j'ai été animatrice pendant les vacances qu'on m'a proposé de passer le BFD et de me donner un poste de direction donc ici à Audeux où je suis directrice depuis 2004.

Enquêteur : Donc animatrice depuis 2004 c'est ça ?

Enquêté : Oui c'est ça voilà.

Enquêteur : De quelle tranche d'âge vous occupez-vous ?

Enquêté : Alors des enfants qui sont scolarisés donc 2 ans et demi à 11 ans. Donc de la petite section au CM2.

Enquêteur : Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors selon moi je pense que maintenant on met, enfin ça va être dure ce que je vais dire mais euh on a, y'a pas assez de temps, on a pas assez de temps pour les enfants et en fait il faut que les enfants soient tous, tous pareil mais finalement aient tous les mêmes difficultés ou

tous le même niveau pour que les enfants avancent pareil alors qu'on se rend bien compte que chaque enfant est différent et a des difficultés différentes et on, pour moi on a pas assez le temps enfin que ce soit instit ou nous qui encadrons les devoirs on a pas le temps de prendre chaque enfant seul et de l'aider dans ses difficultés.

Enquêteur : D'accord donc l'origine de la difficulté scolaire ce serait vraiment le fait de vouloir les faire entrer dans un moule identique pour tous ?

Enquêté : Oui

Enquêteur : Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Les différentes formes ... alors euh on peut voir des enfants en difficulté, des enfants qui ont du mal à se concentrer, qui ont un comportement très ... oui qui ont du mal à se poser, qui sont très énervés.

Enquêteur : D'accord et en tant qu'animatrice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Oui j'estime que oui puisque le soir nous faisons les devoirs avec eux et on se rend bien compte que quand on les encadre ils ont besoin de nous et voilà on doit les aider dans les difficultés qu'ils ont.

Enquêteur : Et selon vous la collaboration avec un ou une enseignant.e pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Oui bien sûr parce que quand le soir au moment des devoirs on se rend compte qu'on a un enfant qui est face à ses difficultés, qui le vit mal euh on va en parler tout de suite à l'instit, voir avec lui comment nous on peut l'aider par rapport à ce que lui a déjà fait pendant son cours avec et puis pour pouvoir avancer avec lui.

Enquêteur : Donc est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ?

Enquêté : Oui bien sûr

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Alors il faut qu'on reste à notre place on est juste dans l'animation et à ce moment-là on va aider aux devoirs mais par contre en aucun cas on remplace l'instit parce qu'on n'a pas forcément le niveau et puis la technique. C'est bien souvent que justement on va en parler avec les instits pour avoir nous des petites pistes et aller dans le même sens qu'eux surtout. Pas avoir des techniques différentes.

Enquêteur : Donc les limites ce serait que chacun reste à sa place ?

Enquêté : C'est ça oui

Enquêteur : Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat et avez-vous déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ? Un partenariat avec les enseignants.

Enquêté : Ici non.

Enquêteur : Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat ?

Enquêté : Non.

Enquêteur : Avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Alors non le partenariat, le PEDT je sais pas si ... enfin si on est en train d'en écrire un ensemble. Pour ce, enfin c'est nouveau je dis non mais en fait on est en train d'écrire un PEDT pour justement aller dans le même sens, avoir les mêmes projets alors il y a l'instit du côté scolaire et nous du côté animation mais on se rend bien compte qu'il y a des, des projets qu'on, qui faut qu'on mène ensemble.

Enquêteur : D'accord donc vous allez être impliquée dans un projet ...

Enquêté : Voilà qu'on est en train d'écrire, on est déjà dedans.

Enquêteur : D'accord et du coup avez-vous le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Oui bien sûr je suis invitée aux réunions euh ben concernant des dossiers MDPH avec la psy scolaire si y'a besoin et puis quand il y a des difficultés, des difficultés autant scolaires que d'autres voilà. Si moi, si nous on encadre l'enfant à un certain moment donc le matin, le midi ou le soir ou le mercredi, on, voilà on est invité pour qu'on sache aussi ce qu'il se passe et pis qu'on échange sur le comportement parce que l'enfant n'aura pas forcément le même comportement à l'école que chez nous. Que lors des temps périscolaires donc c'est intéressant qu'on sache.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe en général ?

Enquêté : Très bien.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc vraiment le moment où vous le récupérez à l'école, il vient au périsco, vous le redéposez à l'école et ainsi de suite.

Enquêté : Oui alors en fait nous on récupère si des, enfin si on a des enfants qui vont pas bien le matin, si on remarque, on va forcément en faire part à l'instituteur ou à l'institutrice et le midi, pareil pour le midi quand on va les chercher à l'école s'il un enfant n'était pas bien mais ça peut être psychologiquement, physiquement, les instits vont tout de suite nous le dire pour que nous on soit vigilant le midi face à son comportement et puis ce qu'on pourrait remarquer qui ne va pas donc oui et puis le soir en reparler avec les parents sachant que quand on en parle avec les parents nous on va parler du côté périscolaire et que, les parents se rapprocheront des instits pour avoir le côté voilà.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance est compliquée pour l'enfant ?

Enquêté : Alors non puisque justement nous avons de bons rapports et ça justement je pense que c'est important. Euh les enfants savent qu'on parle ensemble et si un enfant ne va pas bien justement comme il sait par rapport au fait que l'instituteur ou l'institutrice nous en parle c'est qu'ils font attention à eux et nous pareil on le dit donc forcément ça se passe mieux parce qu'on est au courant et qu'on est vigilant et qu'il voit que tout le monde, il y a pas que ou nous ou les instits qui faisons attention à eux mais c'est finalement tous, tous ceux qui s'occupent d'eux dans la journée à part leurs parents.

Enquêteur : D'accord est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les enseignants ? Si oui comment ? Quelles formes ça prend ? Donc là de ce que vous m'avez déjà un peu dit ce sont des échanges informels ?

Enquêté : C'est ça sur le temps de midi enfin si vraiment c'est important l'instituteur nous demandera de venir dans la classe quand on vient récupérer les enfants sinon ça reste des temps informels.

Enquêteur : Mais il peut vous demander de venir dans la classe ?

Enquêté : Ah oui si c'est important et pis que ... parce qu'on est quand même quand ça se passe à l'extérieur il y a du monde autour si c'est très important enfin si c'est important on va se voir, on prendra du temps chacun eux sur le temps de midi nous sur notre temps voilà.

Enquêteur : Et comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Donc par cohérence j'entends le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Euh j'ai déjà un peu répondu euh oui je ne peux pas trop dire plus que ... oui c'est surtout ça, c'est dans notre discussion, dans nos échanges avec les instits qu'on voit la continuité c'est-à-dire l'instit les a vu le matin, ils vont nous dire à nous ce qu'ils ont vu le matin nous en échange le midi quand on les ramène à l'école ben inversement on va leur dire ce qui fait que ben vraiment on a la continuité sur la journée.

Enquêteur : Et ça passera aussi par les projets communs avec le PEDT.

Enquêté : Ben c'est ça oui.

Enquêteur : D'accord et est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance encore plus cohérente ? Et comment ?

Enquêté : Alors nous chez nous je pense que, on est trois écoles et nous aussi on intervient du coup, il y a trois écoles mais nous on intervient dans trois centres différents. Je pense que pour plus de cohérence il nous faudrait une seule école ce qui serait plus logique.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben c'est un peu ce que j'ai déjà dit, un enfant qui ne va pas bien psychologiquement si nous on le remarque le midi on va en parler à l'instit parce que de là un enfant qui va pas bien psychologiquement ne sera pas concentré à l'école, ne sera pas bien et euh du coup si on avait pas de cohérence entre nous, si on, si il n'y avait pas ni de continuité ni de cohérence et bien chacun verrait l'enfant. Ça nous permet d'échanger sur, sur l'état des enfants et puis ...

Enquêteur : Et d'être attentif aussi

Enquêté : C'est ça.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Ben là ça fait, c'est pareil, ça va être autour du PEDT. Donc là par exemple on a un projet c'est euh les déchets, ça paraît logique que les instits soient dans le même sens que nous c'est-à-dire que si nous on parle recyclage qu'ils fassent pareil, que si on parle gaspillage le midi qu'ils fassent pareil à leur niveau et voilà.

Enquêteur : Donc pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignant.e.s ?

Enquêté : Oui, ben oui forcément ça va ensemble.

Enquêteur : Et est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Et ben on le fait aussi souvent qu'on en a besoin c'est-à-dire là pour le PEDT on se réunit et à chaque, enfin et on avance, on fait plusieurs réunions jusqu'à tant qu'on ait fini et à chaque projet on fait la même chose en fait.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Alors les limites c'est pareil qu'au départ, je vais vous dire la même chose, que quand c'est entre instits ils ont pas besoin du périscolaire, quand c'est leurs temps à eux je ne suis pas invitée à toutes leurs réunions, c'est du temps très scolaire et puis nous, pareil pour nous, nos réunions qui se passent au sein du périscolaire, les instits ne sont pas forcément.

Enquêteur : D'accord donc c'est vraiment le temps de chacun ?

Enquêté : C'est le temps de chacun et vraiment en commun, quand on en a besoin sur des projets.

Enquêteur : Et les enjeux de ce temps de travail ce serait quoi ?

Enquêté : Pour moi c'est tout ce que j'ai déjà dit. Bah les avantages c'est tout ce qu'on a déjà dit en fait, les avantages de travailler ensemble c'est ben d'être, d'être, enfin d'avoir une bonne entente entre nous, d'être bien tout simplement, d'avoir des bons échanges et puis d'avoir des échanges d'idées qui vont dans le même sens.

Enquêteur : Et bien je vous remercie, l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Euh non je pense que j'ai tout dit merci.

Enquêteur : Et bien merci d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Date : mardi 6 décembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : C'est parti.

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors moi j'ai un bac +3 et après au sein de l'animation j'ai un BAFA, un BAFD et un BPJEPS loisirs tout public option lecture écriture.

Enquêteur : Depuis quand êtes-vous animatrice d'accueil de loisirs périscolaire ?

Enquêté : Depuis 20 ans.

Enquêteur : De quelle tranche d'âge vous occupez-vous ?

Enquêté : Alors sur la structure on accueille des enfants de 3 à 12 ans mais moi j'ai plus tendance à être vers les maternelles.

Enquêteur : D'accord selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors euh ... qu'est-ce que vous entendez par difficultés scolaires en fait ?

Enquêteur : Et bien les difficultés, les problèmes que peuvent rencontrer les élèves que ce soit au niveau des apprentissages, au niveau comportemental ...

Enquêté : Alors nous on a, ici on accueille des enfants qui ont, qui ont des difficultés alors ce sont plutôt des troubles du comportement euh ben après au niveau apprentissage en règle générale dans l'école euh je pense pas qu'il y ait des difficultés majeures mais ces enfants-là ils sont au sein, enfin les enfants qui ont des troubles du comportement sont intégrés dans des classes. C'est pas toujours facile quoi, ils ont pas forcément le relationnel qui fait que ils peuvent être en collectivité sur toute une journée.

Enquêteur : D'accord et ce serait dû à quoi les facteurs, leurs origines ?

Enquêté : Et ben juste aux troubles du comportement qu'ils ont quoi.

Enquêteur : D'accord et quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Je réfléchis hein euh ... bah la comme ça j'en vois pas.

Enquêteur : D'accord et en tant qu'animatrice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Alors ça en fait partie, ça en fait partie oui aujourd'hui parce qu'en fait même au sein de l'accueil de loisirs ben ces enfants-là on les retrouve et on retrouve les mêmes problématiques qu'ils ont en classe en fait. La collectivité, la difficulté d'être en collectivité pour ces enfants-là.

Enquêteur : D'accord selon vous la collaboration avec un ou une enseignant.e pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Ah ben complètement. Complètement je pense que de toute façon on, on est, on est sur des missions différentes mais on est quand même complémentaire de l'école au sein de l'accueil de loisirs et du coup il faut qu'on ait, qu'on avance dans le même sens.

Enquêteur : Et est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ?

Enquêté : Alors pour moi oui.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux et les limites de cette collaboration ?

Enquêté : Ben justement les enjeux je pense que c'est le bien-être de l'enfant euh les limites ça va être des limites de locaux, ça va être des limites de, avec le relationnel des enseignants justement parce que moi ce que j'aimerais c'est qu'on puisse travailler ensemble mais c'est pas toujours, c'est pas toujours le cas ici quoi.

Enquêteur : Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat avec les enseignants ?

Enquêté : Non

Enquêteur : Avez-vous déjà été impliquée dans un partenariat ?

Enquêté : Ben ... alors euh oui au moment où l'école a été labélisée école 3D on nous a dit que ce serait un partenariat entre le périscolaire et puis l'école mais derrière malheureusement il n'y a pas, il n'y a rien, il n'y a pas forcément de projets qui sont mis en place ensemble.

Enquêteur : D'accord donc ça a été évoqué mais rien n'a été mis en place ?

Enquêté : Voilà ça a été dit sur le papier mais euh dans la réalité de tous les jours malheureusement ce n'est pas comme ça.

Enquêteur : D'accord et est-ce que vous avez le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Alors on va le faire, nous on va le faire mais c'est sur des temps informels, c'est pas sur des réunions, c'est pas sur des réunions formelles avec les enseignants. De temps en temps on a quand même, on a quand même le droit d'assister aux conseils d'école c'est pas systématique c'est uniquement quand il y a des problèmes au sein du périscolaire. Et puis sinon alors après nous on va le faire, on va le faire de nous-même, on va aller échanger avec les enseignants sur des temps informels au moment où on ramène les enfants dans les classes par exemple ou quand on va les chercher.

Enquêteur : D'accord et comment cette communication se passe ?

Enquêté : Ben ça se passe pas trop mal, ça se passe pas trop mal mais euh c'est, c'est pas comme je l'espérerais en fait.

Enquêteur : Et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc le moment où vous le récupérez à l'école, où vous le ramenez à l'école etc.

Enquêté : Euh ben nous on emmène les enfants dans les classes après quand on va les récupérer on les récupère dans les classes aussi mais il se passe pas grand-chose de plus quoi.

Enquêteur : Et ça se passe bien ? Enfin les enfants, il n'y a pas de souci majeurs ?

Enquêté : Ah non on n'a pas de souci, on n'a pas de souci à ce niveau-là. Les transitions se font bien.

Enquêteur : D'accord et est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les enseignants ? Si oui comment ? Quelles formes ça prend ?

Enquêté : C'est juste verbal. C'est juste un échange de 5 minutes est-ce que ça a été, comment ils se sont comportés ? et voilà. Rien de plus.

Enquêteur : Et comment pourrait-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Sachant que par cohérence j'entends le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique.

Enquêté : Alors là euh j'avoue que c'est une très bonne question ... ben je suis désolée je sèche un peu sur celle-là.

Enquêteur : D'accord il n'y a pas de souci est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance encore plus cohérente ? Et comment ?

Enquêté : Je pense que si on faisait de vraies réunions ponctuellement et puis qu'on puisse avancer et puis mettre en place des choses mais en allant dans le même sens avec les, avec l'équipe enseignante je pense que ce serait mieux quoi.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Ben je pense que déjà on pourrait, on pourrait plus facilement euh échanger, plus facilement donner des pistes l'un et l'autre sur le comportement des enfants et sur, sur des choses qu'on a pu trouver pour mettre en place pour faire que, que ces enfants ça soit plus simple pour eux.

Enquêteur : D'accord et que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Ben moi personnellement malheureusement je la trouve inexistante la collaboration mais euh oui moi je la trouve inexistante.

Enquêteur : Donc pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignant.e.s ?

Enquêté : Oh je pense oui.

Enquêteur : Et est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif et dans quelles mesures ?

Enquêté : Ben je pense que, je pense que ce serait oui, ce serait faisable à condition qu'on puisse mettre en place ben les voilà, des réunions, des vraies réunions quoi. Se mettre autour d'une table et puis discuter et puis même lancer des projets communs pour intégrer ces enfants-là.

Enquêteur : D'accord et quels sont les enjeux et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Alors au niveau des enjeux je pense que ... c'est pas évident parce que ... je pense que ce serait bénéfique pour tous euh après les limites ... les limites euh ...

Enquêteur : Qu'est-ce qui empêche finalement de mettre en place ce temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Bah l'absence de communication tout simplement pis peut être aussi l'absence d'envie, l'absence d'envie de la part de l'équipe enseignante aussi quoi.

Enquêteur : Et bien je vous remercie, l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Non.

Enquêteur : Et bien merci d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Ben je vous en prie.

Annexe 19 : Entretien de recherche animateur 5

Date : vendredi 17 décembre 2022

Enquêteur : Merci d'avoir accepté de passer cet entretien et de votre disponibilité. Je suis Perrine Iehl étudiante en Master 2 des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation à l'INSPE de Besançon. Je réalise un mémoire portant sur l'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation au service de la lutte contre les difficultés scolaires. Je vous sollicite dans le cadre d'un entretien qui me permettra d'avancer dans mon étude. Je vais maintenant vous poser des questions auxquelles je vous demande de répondre librement. L'entretien sera enregistré. Je vais exploiter les données obtenues durant notre entretien mais je respecterai les principes essentiels d'anonymat donc aucune information ne sera diffusée au-delà de l'INSPE. Votre nom n'apparaîtra nullement dans mon mémoire. L'entretien va durer environ 30 minutes. J'ai devant moi un document sur lequel je vais prendre des notes au fur et à mesure de notre discussion. Si vous êtes d'accord pendant l'entretien nous allons aborder différents thèmes : la lutte contre les difficultés scolaires ; l'alternance entre les différents temps de l'enfant ainsi que l'intérêt de la communication entre les acteurs de la vie de l'enfant. Êtes-vous prête ? Pouvons-nous commencer ?

Enquêté : On peut commencer c'est parti.

Enquêteur : Donc qu'elles ont été vos études ? (diplômes, formation, ...)

Enquêté : Alors j'ai fait un bac pro aide à la personne et après j'ai fait un BAFA.

Enquêteur : Depuis quand êtes-vous animatrice d'accueil de loisirs périscolaire ?

Enquêté : Depuis novembre 2021.

Enquêteur : De quelle tranche d'âge vous occupez-vous ?

Enquêté : Alors là je suis avec les 3-6 ans.

Enquêteur : Selon vous quels sont les facteurs, les origines des difficultés scolaires ?

Enquêté : Alors ... euh c'est dure ça ... ça peut être euh ... les difficultés scolaires ça peut être par exemple les handicaps, ça peut être la dyslexie, les dys. C'est le handicap moteur aussi qui peut jouer. Suivant aussi comment les parents peuvent aider aussi dans les devoirs.

Enquêteur : Quelles sont les différentes formes que les difficultés scolaires peuvent prendre ?

Enquêté : Si l'enfant, ça peut être comportemental parce que si l'enfant décroche, qu'il arrive pas à être concentré et qu'il s'ennuie, il va, il va avoir des problèmes de comportements, il va essayer de jouer, de se rendre intéressant pour s'occuper.

Enquêteur : D'accord et en tant qu'animatrice est-ce que la lutte contre les difficultés scolaires fait partie de vos missions ?

Enquêté : Après nous on fait pas les devoirs mais si les enfants ont des questions on va y répondre, on va les aider donc ça ...

Enquêteur : Donc oui ?

Enquêté : Oui oui.

Enquêteur : Selon vous la collaboration avec un ou une enseignant.e pourrait être utile ou bénéfique pour l'enfant en difficulté ?

Enquêté : Euh ...

Enquêteur : Est-ce que collaborer avec un ou une enseignant.e ça peut être utile pour l'enfant qui a des difficultés scolaires ?

Enquêté : Bah après c'est, si on prend le temps avec l'enfant seul de pouvoir lui expliquer en douceur sans être au rythme des autres parce que parfois les enfants ont des rythmes différents oui ça peut être bénéfique si on va à son rythme.

Enquêteur : D'accord donc avec l'enseignant ou seulement avec l'enfant ?

Enquêté : On peut voir avec l'enseignant ce qu'on peut mettre en place.

Enquêteur : Et est-ce que cette collaboration est envisageable pour vous ?

Enquêté : Moi je serais capable enfin oui je serais prête à ...

Enquêteur : Donc oui elle serait envisageable ?

Enquêté : Oui voilà.

Enquêteur : Et quels sont les enjeux donc les avantages si je peux dire et les limites de cette collaboration avec l'enseignant ?

Enquêté : L'avantage c'est qu'on va prendre du temps pour voir les difficultés exactes de l'enfant pour l'aider après c'est rentrer, faut pas trop non plus être dans l'assistantat non plus de l'enfant, qu'il soit quand même autonome et qu'il, qu'il puisse faire seul.

Enquêteur : Donc les enjeux ce serait de prendre du temps pour l'aider et les limites ce serait de ne pas trop l'aider justement.

Enquêté : Voilà oui c'est ça ne pas rentrer trop dans l'assistantat.

Enquêteur : Avez-vous déjà entendu parler d'un partenariat avec les enseignants et avez-vous déjà été impliquée dans l'un d'entre eux ? Un partenariat avec les enseignants.

Enquêté : Non

Enquêteur : Est-ce que vous avez le temps d'échanger ou de vous réunir avec les enseignants au sujet des élèves et de leurs difficultés ?

Enquêté : Peut-être pas au sujet des difficultés scolaires mais si on a remarqué des choses oui on peut, on a le temps de communiquer quand on ramène les enfants ou avant oui oui on a une très bonne communication avec les enseignants.

Enquêteur : Et comment cette communication se passe en général ?

Enquêté : Généralement ça se passe très bien, il n'y a pas de souci.

Enquêteur : Et elle se passe plutôt sur des temps ?

Enquêté : Plutôt sur des temps informels après y'a des temps formels comme les réunions tout ça mais après moi j'y suis pas c'est plutôt de l'informel dans des couloirs ou quand on les récupère, dans la cour.

Enquêteur : En tant qu'animatrice vous n'êtes pas aux réunions formelles ?

Enquêté : Pas moi, ça va être le ch..., le directeur de l'animation.

Enquêteur : D'accord et que pouvez-vous nous dire sur l'alternance entre les différents temps de la journée d'un enfant ? Donc quand vous le récupérez à l'école et quand vous le redéposez à l'école. Est-ce que ça se passe bien ou ... ?

Enquêté : Ben après tout dépend de l'enfant mais généralement ici oui ça se passe bien après le début ça peut être bien, quand on le ramène sur le chemin il peut être un peu plus fatigué ou quoi ou l'inverse mais généralement non on n'a pas de très gros problèmes.

Enquêteur : Et est-ce que cette alternance permet d'échanger avec les enseignants ? Si oui comment ? Quelles formes ça prend ?

Enquêté : On communique par voie orale, on peut communiquer aussi certains documents, les listes de qui va à la cantine ou les réunions des délégués pour la cantine par exemple.

Enquêteur : Donc c'est vraiment toujours des temps de communication informelle ?

Enquêté : Pour ma part oui.

Enquêteur : Et comment peut-on donner une cohérence entre ces différents temps ? Donc par cohérence j'entends le fait qu'il y ait une continuité pédagogique entre les temps et pas seulement une alternance logique. Pas seulement le fait de ramener l'enfant ou de le récupérer vraiment peut-être continuité pédagogique, mettre par exemple des projets en commun.

Enquêté : Alors là on a le projet sportif parce que du coup-là on est en pédibus donc du coup on marge et ça leur permet de faire du enfin de faire en continuité le sport avec l'école, ça leur permet de faire du sport après je ne vois pas ce qu'on ...

Enquêteur : D'accord donc vous pour donner de la cohérence entre les différents temps vous avez un projet sportif ?

Enquêté : Voilà en pédibus oui.

Enquêteur : D'accord est-ce qu'on pourrait rendre cette alternance encore plus cohérente ?

Enquêté : Je ne vois pas non.

Enquêteur : Et en quoi cette cohérence pourrait permettre de lutter contre les difficultés scolaires ?

Enquêté : Euh ...

Enquêteur : Est-ce que le fait d'avoir des projets communs ça permet ...

Enquêté : Oui parce qu'en tant qu'animateur on peut avoir une autre approche que l'enseignant, qu'un point de vue scolaire en fait donc du coup on va pouvoir peut-être plus apporter sur le jeu ou détourner un peu le rythme vraiment scolaire.

Enquêteur : Que pouvez-vous nous dire de la collaboration entre enseignants et les animateurs ou animatrices ?

Enquêté : Ben c'est des très bonnes relations de confiance, de ... elles sont très conviviales non franchement on a de très bonnes relations.

Enquêteur : Et elle est importante cette relation ?

Enquêté : Très importante oui.

Enquêteur : Et pensez-vous qu'il est possible d'établir une collaboration en développant la communication avec les enseignant.e.s ?

Enquêté : C'est très important la communication si on n'est pas capable de communiquer sur le comportement de l'enfant ou quoi c'est compliqué parce qu'on pourra pas savoir ce qu'il s'est passé à l'école, si on le punit et qu'au final enfin voilà...

Enquêteur : Donc s'il n'y a pas de communication il n'y a pas de collaboration ?

Enquêté : Non voilà.

Enquêteur : Et est-il pour vous envisageable de mettre en place des temps de travail collaboratif avec les enseignant.e.s ?

Enquêté : Après moi le mettre en place personnellement non mais c'est vrai qu'on pourrait en mettre en place, ça pourrait être utile pour savoir comment on peut travailler ensemble pour savoir comment on peut encore plus aider les élèves.

Enquêteur : Au niveau de l'équipe encore plus se réunir avec les enseignant.e.s

Enquêté : Oui voilà.

Enquêteur : Et dans quelles mesures ce serait possible ?

Enquêté : Peut-être oui faire des réunions. Oui faire des réunions de temps en temps pour ...

Enquêteur : Et quels sont les enjeux donc les avantages et les limites du temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Alors les enjeux c'est surtout la communication serait plus forte, on serait, on serait uni du coup pour les enfants après les limites, j'en vois pas spécialement là.

Enquêteur : Les limites c'est-à-dire qu'est-ce qui pourrait empêcher la mise en place de ce temps de travail collaboratif ?

Enquêté : Eh ben peut être euh ... les limites ça pourrait être le temps, est-ce qu'on aurait le temps de se réunir tous ensemble, s'organiser pour que tout le monde soit là.

Enquêteur : Et bien l'entretien touche à sa fin est-ce que vous avez des remarques, quelque chose à ajouter ou d'autres informations que vous souhaiteriez me communiquer ?

Enquêté : Comme ça là non.

Enquêteur : Et bien merci d'avoir pris le temps de réponse à mes questions.

Enquêté : Et bien de rien ça m'a fait plaisir.

RÉSUMÉ

Résumé du mémoire :

Chaque année près de 20% des élèves ont des difficultés scolaires. L'alliance éducative dans le cadre de la co-éducation famille-école-tiers lieu éducatif, placée au centre des préoccupations dans la réforme des rythmes scolaires de 2013, pourrait être un levier afin de prévenir ou d'éviter le décrochage scolaire de ces enfants. Une collaboration passe par de nombreux dispositifs pouvant être mis en place en lien avec ces différents acteurs de la vie de l'enfant.

Afin d'étudier les enjeux de cette collaboration, une recherche qualitative a été menée auprès de cinq enseignant.e.s et cinq animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. Elle a eu pour but de voir les freins et les avantages de cette collaboration. Du point de vue de chacun, la lutte contre les difficultés scolaires est une mission qui incombe tant aux enseignant.e.s qu'aux animateur.rice.s d'accueil de loisirs périscolaire. Pourtant, même si la cohérence entre les temps de la journée de l'enfant semble permettre de lutter contre les difficultés scolaires, elle ne s'avère pas totalement souhaitable pour certains sujets privilégiant le maintien de deux espaces distincts. Malgré tout, la collaboration entre ces acteurs est pour tous primordiale afin de renforcer la qualité du suivi des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Mais, elle doit faire face au manque de disponibilité de chacun.

Même si l'alliance éducative a un vrai rôle à jouer dans les années à venir pour les élèves en difficulté scolaire, elle va devoir faire face à de nombreux freins. Les entretiens menés laissent entrevoir une prise de conscience de chacun quant à son rôle à jouer qui, nous l'espérons, dans l'avenir permettront une réelle mise en place de cette collaboration.

Mots-clés : co-éducation, alliance éducative, collaboration